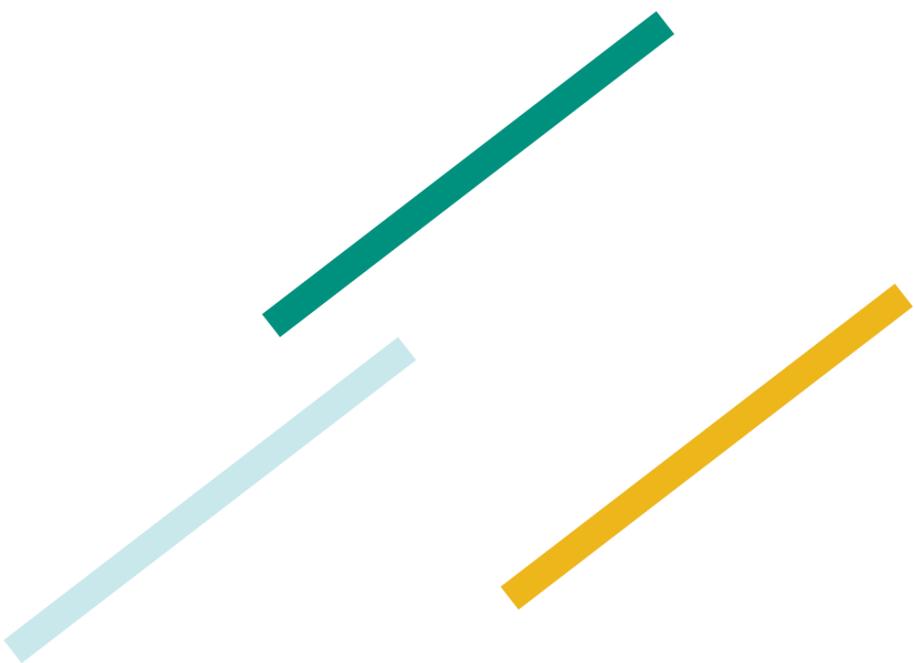




Rapport d'activité 2024





Afin d'alléger la lecture de ce rapport d'activités, le masculin est utilisé de manière générique. Il inclut toutes les personnes, sans distinction de genre.



Sommaire



INTRODUCTION	06
ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION ET DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES MEMBRES	10
• LISTE DES MANDATS	12
• REPRÉSENTATION SECTORIELLE ET INTERSECTORIELLE	15
• PROJETS SECTORIELS : - SECTEUR DE L'ENFANCE - SECTEUR DU DOMICILE - SECTEUR SOCIOCULTUREL ET SPORTIF - COMMISSION PARITAIRE 337 - SECTEUR DE L'INTÉGRATION	16
• PROJETS INTERSECTORIELS : - ACCORD NON-MARCHAND BRUXELLOIS : PROJET DE 2021-2024 - EUROPE (UE) - AVIS ET INTERPELLATIONS - MÉMORANDUM - SOUTIEN AUX TRÈS PETITES, PETITES ET MOYENNES ASBL NON SUBVENTIONNÉES PAR LES POLITIQUES FONCTIONNELLES	42
INFORMATION ET SENSIBILISATION DES MEMBRES	58
• SUPPORTS D'INFORMATION	60
• AMÉLIORATION DU PLAN DE COMMUNICATION EN 2024	62
• VALORISER ET PROMOUVOIR LES MEMBRES	66
ACCOMPAGNEMENT DES ASBL DANS LEUR GESTION QUOTIDIENNE	70
• FORMATIONS ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES	72
• CONSEILS ET SOUTIEN JURIDIQUES AUX MEMBRES	78
• ELECTIONS SOCIALES	82
• DEAL POUR L'EMPLOI	84
MUTUALISATION DE SERVICES	86
• CRÉATION DE SERVICES MUTUALISÉS	88
PROJETS TRANSVERSAUX	94
• PROMOTION DE LA DIVERSITÉ, DE L'INCLUSION ET DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES	96
• TRANSITION NUMÉRIQUE ET DIGITALISATION	98
• RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES (RSE) VERSUS ÉVALUATION DE L'IMPACT SOCIAL	104
• LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE VS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?	108
OPÉRATIONNALISATION	112
• ÉQUIPE	114
• ORGANE D'ADMINISTRATION	116
• FORMATIONS SUIVIES PAR L'ÉQUIPE	118
• LA CODEF EN QUELQUES CHIFFRES	124
• LISTE DES MEMBRES	130
PERSPECTIVES POUR 2025	142
• ANALYSE DES CONVERGENCES ENTRE ESG ET IMPACT SOCIAL POUR DÉFINIR LES PERSPECTIVES	144
• ACTIONS DE BASE	148
• ACTIONS INNOVANTES	156
GLOSSAIRE	164

Introduction





L'année 2024 a été marquée par des défis majeurs pour la Coordination et Défense des Services Sociaux, Culturels et Environnementaux (CODEF), non seulement en raison des transitions énergétique, environnementale et socio-économique, mais aussi en raison du contexte politique. En effet, les intervalles entre les élections de 2024, très rapprochées dans le calendrier politique, ont considérablement perturbé le travail de la fédération. Les élections sociales ont également apporté

leur lot de difficultés dans le cadre des négociations essentiellement liées aux accords du Non-Marchand wallons et bruxellois.

Les périodes pré-électorales et post-électorales ont généré un climat d'incertitude pour les associations, particulièrement celles qui dépendent de subventions facultatives et des accords du Non-Marchand. Les élections ont ralenti les processus décisionnels et entraîné des retards dans l'adoption des mesures essentielles à la stabilité du secteur et tout particulièrement des associations les plus fragilisées.



Impact sur l'accompagnement des associations

Instabilité et incertitudes législatives

L'année 2024 a vu deux élections rapprochées dans le temps, engendrant des changements de gouvernements, des ajustements ministériels avant et après les élections et des réorientations politiques. Durant ces périodes, de nombreuses décisions politiques et administratives ont été suspendues. Les associations, dont beaucoup dépendent des financements publics via leur(s) agrément(s) et/ou de subventions facultatives, ont ressenti cette instabilité, étant confrontées à des retards de paiement et des incertitudes sur le renouvellement de leurs subventions ainsi que sur les cadres légaux. Au 31 décembre 2024, la situation bruxelloise est particulièrement inquiétante, puisque le nouveau gouvernement n'a pas encore été constitué.

La CODEF a dû, à plusieurs reprises, intervenir auprès des instances politiques pour maintenir un dialogue constructif et tenter de sécuriser les aides financières et/ou l'aboutissement de certaines mesures.

Climat de la concertation sociale

L'instabilité liée aux diverses élections a également eu un impact sur la concertation sociale. Le travail des partenaires sociaux et des pouvoirs publics a été plus difficile, rendant compliquée la mise en place de nouvelles initiatives de soutien aux associations. Les négociations sectorielles, comme celles relatives aux accords du Non-Marchand, ont été retardées, perturbant le travail et le dialogue entre les associations et les administrations. La CODEF a dû compenser ce manque de concertation en redoublant d'efforts pour maintenir le lien.

Malgré ces nombreux défis, la CODEF a réussi à poursuivre ses missions essentielles de soutien et de professionnalisation des petites et moyennes associations. La fédération a continué à promouvoir des projets innovants, à renforcer la transition numérique et environnementale, à encourager la mutualisation des services, et à sensibiliser ses membres à des pratiques plus inclusives et responsables. Ces actions ont permis de limiter les impacts négatifs du contexte de ces multiples élections sur les associations, tout en maintenant un cadre de travail favorable pour les ASBL.

Ce rapport annuel présente l'essentiel des actions menées. Il se présente sous la forme d'une contextualisation et d'un tableau, ce qui permet au lecteur de prendre connaissance des actions ou des axes d'intervention, de visualiser les résultats clés, de comprendre les impacts observés et de consulter les analyses réalisées.

L'équipe vous souhaite une bonne lecture et espère que ce document répondra aux attentes.

Activités de représentation et de défense des intérêts des membres



- Liste des mandats
- Représentation sectorielle et intersectorielle
- Projets sectoriels :
 - Secteur de l'enfance
 - Secteur de l'aide à domicile
 - Secteur socioculturel et sportif
 - Commission paritaire 337
 - Secteur de l'intégration
- Projets intersectoriels :
 - Accord Non-Marchand bruxellois : de 2021 à 2024
 - Europe (UE)
 - Avis et interpellations
 - Mémoire
 - Soutien aux très petites, petites et moyennes ASBL non subventionnées par les politiques fonctionnelles



ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION ET DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES MEMBRES

Liste des mandats au sein de la CODEF 2024-2025

Intersectoriel

UNISOC

- AG (2x/an)
- GT Droit social (10x/an)
- Commission paritaire 337 (1x/mois) pour tout le secteur Non-Marchand dit résiduaire.
- GT thématiques (suivant l'actualité)

UNIPSO

- OA (1x/mois)
- AG (2x/an)
- GT AVIQ (1x/mois)
- GT Europe (1x/3mois)
- GT Emploi et formation (1x/mois)
- GT Accord Non-Marchand (suivant l'actualité)
- GT Attractivité des métiers (1x/mois)
- SFMQ (COREF) Enfance (suivant l'actualité)
- SFMQ (COREF) Aide à domicile (suivant l'actualité)
- Groupement pluraliste
- Bassins Liège IBEFE
- CESE-W (2x/mois) Emploi Formation
- GT thématiques (suivant l'actualité)

BRUXEO

- AG (2x/an)
- OA (1x/mois)
- GT Accord Non-Marchand (multiples réunions suivant l'actualité – 1 à 2 réunion(s)/mois)
- GT Emploi et formation (1x/mois)
- GT thématiques (suivant l'actualité)

Sectoriel

Sports et socioculturel: pour tous les membres de la CP et SCP de la 329

- AG CESSOC (2x/an)
- OA CESSOC (1x/mois)
- Bureau OA CESSOC (1x/mois)
- COPOL CESSOC (1x/mois)
- Commission paritaire 329.02 (1x/mois)
- Fonds Maribel (1 à 2x/mois)
- APEF (1 à 2x par an suivant l'actualité)
- GT interne Maribel (1 à 2 réunion(s) suivant l'actualité)
- GT Fonds 4S (suivant l'actualité)
- GT APE (suivant l'actualité)
- GT thématiques (suivant l'actualité)

Aide à domicile : pour tous les membres de la CP 318 et de la CP 322.01

- Interfédé technique (1x/mois)
- Interfédé politique (1x/2mois)
- GT Interfédé (suivant l'actualité)
- AVIQ + CABINET (1x/3mois)
- GT AVIQ (suivant l'actualité)
- Commission paritaire 318.01 (1x/mois)
- Fonds Maribel (1x/mois)
- APEF (suivant l'actualité)
- ASSAF AG (1x/an)
- ASSAF OA (1x/mois)
- IBEFE, interfédé, ASSAF/AVIQ (suivant l'actualité)
- Comité de suivi WCA(RW)/ASSAF/IBEF (3-4X/an + suivant l'actualité)
- Aididom AG (2x/An)
- Aididom OA (1x/mois)
- Aididom Bureau OA (1x/mois)
- Freedom (1à 2x/mois)
- GT thématiques (suivant l'actualité)



Intégration pour tous les membres des CP 329 et 332

- COFI (2x/mois)
- Secteur de l' avec COPILI + CRI (1x/mois)
- Administration et Cabinet (1x/2 mois)
- GT thématiques (suivant l'actualité)

Enfance/petite enfance pour tous les membres de la CP et SCP de la 329 et 332

- GT Garde d'enfant malade-MAE (1x/mois)
- GT ATL (1X/an et suivant l'actualité)
- Task force cabinet (1x/mois)
- GT thématiques (suivant l'actualité)

* Un glossaire est disponible en page 166 pour clarifier les termes utilisés dans ce rapport.



--- Représentation sectorielle et intersectorielle

En 2024, la CODEF a poursuivi activement son rôle de porte-parole. La fédération a siégé dans plusieurs commissions paritaires (SCP 329.02, CP 337, SCP 318.01), dans certains Fonds du secteur, dans diverses instances intersectorielles et sectorielles, des groupes de travail intersectoriels et sectoriels, etc. Cette présence a permis de participer directement aux discussions liées aux politiques du secteur et aux conditions de travail dans les associations. De plus, la CODEF a également rédigé un mémorandum, rendu des avis et rédigé des interpellations pour faire remonter les préoccupations de ses membres vers les décideurs.

Ces réunions ont été portées par une équipe de quatre travailleurs ayant des mandats spécifiques pour représenter la CODEF dans les différentes instances sectorielles et intersectorielles. Grâce à sa particularité de pouvoir représenter plusieurs secteurs importants, la CODEF dispose d'une vision transversale, lui permettant de prendre en compte des enjeux variés et de proposer des réponses adaptées aux spécificités de chaque domaine d'activité. Toutefois, le nombre de réunions n'est pas représentatif de l'engagement réel, car chacune de ces réunions requiert une préparation minutieuse en amont, ainsi qu'un traitement en aval pour assurer le suivi auprès des associations. Cela permet de garantir la remontée de leurs besoins et de récolter leur input, renforçant ainsi la légitimité des positions de la fédération. Chaque réunion devient donc une véritable interface de communication entre la CODEF et ses membres, assurant une représentation fidèle et cohérente des intérêts de tous les secteurs concernés.

Principales actions dans le cadre de la concertation et participation à des négociations (liste non exhaustive) :

Sur un total de **234** réunions (en moyenne **702** heures de réunions) soit plus de **10%** du temps de travail des membres de l'équipe qui ont des mandats pour représenter les secteurs et les associations :

11 Réunions instances et groupes de travail UNISOC.

29 Réunions instances et groupes de travail UNIPSO.

21 Réunions instances et groupes de travail CESSOC.

28 Commissions paritaires et groupes de travail paritaires et Fonds Maribel.

145 Réunions sectorielles entre fédérations pour les secteurs de l'intégration, de l'aide à domicile et de l'enfance.

Thématiques abordées :

Les accords Non-Marchand et leur mise en œuvre, la programmation d'emploi dans les secteurs via les Fonds sectoriels, la pénurie de travailleurs dans certains métiers, les mesures bien-être, la cotisation de responsabilisation, la reconnaissance des formations pour les congés-éducation payés, la reconnaissance du secteur dans le cadre des chèques-formations, prime de fin d'année, les barèmes, etc.



Projets sectoriels

Secteur de l'enfance

Service Francophone des Métiers et des Qualifications

Dans le courant du premier semestre 2024, une réunion s'est tenue au sein du SFMQ en présence de la COREF, des opérateurs de l'enseignement et des syndicats afin d'identifier des solutions aux difficultés soulevées par l'IFAPME/SFPME et l'enseignement obligatoire.

Lors de cette rencontre, après un état des lieux des obstacles rencontrés, il a été décidé d'intégrer le profil métier d'« Accueillant.e d'enfants » dans une grappe métier regroupant également les éducateurs et animateurs, tout en garantissant qu'aucune modification ne serait apportée au profil métier de l'accueillant, une condition essentielle exigée par la COREF.

À la suite de cette décision, les COREF dédiées aux profils d'éducateur et d'animateur ont été mises en place, avec la participation de certains membres de la COREF « Accueillant.e d'enfants », afin de travailler de manière concertée sur cette nouvelle grappe métier et, in fine, sur l'élaboration d'un tronc commun entre ces trois professions (accueillant.e d'enfants, éducateurs et animateurs). Plusieurs réunions ont eu lieu dans le second semestre, aboutissant à la validation officielle de ce métier de grappe par la CHAm le 24 janvier 2024.



Actions ou axes d'interventions	Résultats clés	Impacts	Analyse
Organisation d'une réunion au sein du SFMQ avec la COREF, les opérateurs de l'enseignement et les syndicats pour identifier les solutions aux difficultés rencontrées par l'IFAPME/SFPME et l'enseignement obligatoire.	Identification des obstacles rencontrés et mise en place d'une stratégie pour atteindre les objectifs.	Amélioration de la coordination entre les différents acteurs de la formation et du secteur de l'accueil de l'enfance.	La réunion a permis d'aboutir à une solution concertée en intégrant le métier d'Accueillant.e d'enfants dans une nouvelle grappe métier, tout en respectant les spécificités du profil existant.
Décision d'intégrer le métier d'« Accueillant.e d'enfants » dans une grappe métier avec les éducateurs et animateurs.	Validation de la nouvelle grappe métier par la CHAm le 24 janvier 2024.	Création d'un tronc commun pour ces professions, facilitant la reconnaissance et l'évolution des compétences.	La mise en place d'un métier de grappe permet de renforcer la cohérence entre ces métiers et d'optimiser leur complémentarité, tout en respectant les spécificités du métier d'Accueillant.e d'enfants.
Participation des membres de la COREF « Accueillant.e d'enfants » aux travaux des COREF dédiés aux éducateurs et animateurs.	Élaboration d'un tronc commun entre ces trois professions (accueillant.e d'enfants, éducateurs et animateurs).	Harmonisation des compétences et des formations, facilitant la mobilité et la reconnaissance des parcours professionnels.	Cette approche concertée garantit une meilleure articulation des formations et une valorisation des métiers concernés. L'implication des différents acteurs a permis d'assurer une transition en accord avec les exigences de chaque secteur.
Tenue de plusieurs réunions au cours du deuxième semestre 2024 pour affiner la structure du métier de la grappe et valider le processus.	Adoption officielle du métier de grappe.	Consolidation de la structuration des métiers et meilleure adaptation aux besoins du secteur.	L'aboutissement du processus montre la volonté des acteurs de collaborer pour une meilleure reconnaissance des métiers et une meilleure adéquation entre formation et emploi.



Accord Non-Marchand petite enfance

L'application des mesures issues des Accords du Non-Marchand a entraîné une revalorisation des échelles salariales, avec pour objectif d'harmoniser les rémunérations au sein des secteurs Non-Marchands et de revaloriser certains métiers, notamment celui de puériculteur.trice en CP332. Depuis l'entrée en vigueur des nouvelles conventions collectives de travail au 1^{er} janvier 2024 pour les MAE et les équipes SOS Enfants, ces CCT ont eu des répercussions directes sur les structures non-subsventionnées.

En effet, ces nouvelles obligations barémiques fragilisent financièrement ces structures, les contraignant à augmenter les participations financières parentales pour compenser l'impact budgétaire. Cette situation se répercute directement sur les familles, excluant encore davantage les enfants issus de milieux défavorisés.

Dans un courrier adressé à la Ministre Lescrenier après son élection, la CODEF a insisté sur l'impact critique de ces mesures. En l'absence de financement, ces structures se retrouvent face à des choix difficiles : absorber elles-mêmes ces coûts au risque de fragiliser leur équilibre financier, augmenter la PFP, ou, dans certains cas, envisager la fermeture pure et simple.



Actions ou axes d'interventions	Résultats clés	Impacts	Analyse
Mise en application des mesures issues des Accords du Non-Marchand (ANM), entraînant une revalorisation des échelles salariales.	Harmonisation des rémunérations et valorisation des métiers, notamment celui de puériculteur.trice dans la CP332.	Amélioration des conditions salariales pour les travailleurs du secteur Non-Marchand, rendant certains métiers plus attractifs.	Bien que la revalorisation salariale soit une avancée positive pour les travailleurs, elle crée un déséquilibre financier pour les structures non subsventionnées qui doivent supporter ces coûts sans compensation financière.
Entrée en vigueur des nouvelles conventions collectives de travail le 1 ^{er} janvier 2024 pour les MAE et les équipes SOS Enfants.	Augmentation des charges salariales pour les structures non subsventionnées.	Des contraintes budgétaires s'accumulent pour ces structures, avec un risque de fermeture en l'absence de financement.	L'impact budgétaire sur les structures non subsventionnées a été sous-estimé, créant une pression financière qui se reporte sur les familles et limite l'accès aux services d'accueil pour les enfants issus de milieux défavorisés.
Obligation pour les structures non subsventionnées d'augmenter la participation financière parentales (PFP) pour compenser l'impact budgétaire.	Hausse des coûts pour les familles.	Exclusion des enfants issus de milieux défavorisés en raison de l'augmentation du coût de l'accueil.	Cette augmentation de la PFP renforce les inégalités d'accès aux services d'accueil et creuse les écarts entre les familles pouvant se permettre ce surcoût et celles qui ne le peuvent pas.
Envoi d'un courrier à la Ministre Lescrenier pour souligner l'impact critique de cette mesure après son élection.	Sensibilisation des autorités à la problématique des structures non subsventionnées.	Considération politique et réflexion sur un mécanisme de financement adapté.	La démarche vise à alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de ces mesures et à encourager des solutions financières pour éviter la fermeture de certaines structures.
La surveillance continue de l'évolution de cette problématique et des effets de chaque nouvel ANM.	Suivi des répercussions et anticipation des impacts futurs.	Adaptation nécessaire de stratégie des structures pour faire face à de nouvelles augmentations salariales.	Cette problématique risque de s'amplifier à chaque nouvel ANM si aucun financement n'est prévu pour compenser l'augmentation des coûts, mettant en péril la viabilité des structures non subsventionnées.



Services d'Accueil d'Enfants Malades à Domicile

En mars 2024, la CODEF a été informée de la création d'un groupe de travail (GT) rassemblant les services SAEMD, initié par l'un des membres. A l'invitation de ce dernier, sans hésitation, elle a intégré ce groupe de travail et est devenu rapidement un acteur clé, jouant un rôle moteur dans les discussions et les actions mises en place.

Dès le départ, La CODEF a proposé de structurer ce travail en deux groupes distincts :

- Un GT politique entre les fédérations, chargé de porter les revendications auprès des instances compétentes.
- Un GT technique, réunissant les membres respectifs des fédérations pour analyser les problématiques opérationnelles concrètes du secteur.

Cette organisation visait à structurer efficacement la défense des intérêts des SAEMD.

En septembre 2024, l'article 14 du décret du 21 février 2019 devait produire ses effets, imposant une autorisation obligatoire pour les SAEMD dans un délai fixé par le gouvernement et au plus tard cinq ans après l'entrée en vigueur du décret. Pourtant, en avril, soit à seulement cinq mois de son application, aucune concertation n'avait été initiée par l'ONE ou le cabinet, ce qui a fortement inquiété la CODEF. Consciente de l'urgence de la situation, elle est intervenue sans attendre.

Elle a interpellé les ministres afin de les sensibiliser à l'urgence de la situation et de provoquer une réaction.

Cette disposition a finalement été abrogée, lors d'une séance plénière juste avant les élections, la majorité ayant déposé un amendement supprimant ce délai.

Si cette suppression évite une application accélérée du cadre réglementaire qui n'aurait pas été concerté, la CODEF a préféré qu'une nouvelle échéance soit fixée, afin d'éviter une mise en suspens prolongée du dossier. Elle craint en effet que cette suppression entraîne une inertie sur le sujet.

Depuis, la CODEF a poursuivi ses efforts en :

- Transmettant cette note à la nouvelle ministre en charge de l'Enfance.
- Continuant à réunir et animer les deux groupes de travail.
- Alertant sur l'annonce qu'une mutuelle a décidé de supprimer son intervention dans les frais de la SAEMD.

Cette dernière décision fragilise davantage le secteur et soulève la crainte d'un effet domino, poussant d'autres mutuelles à suivre cet exemple. Face à cette menace, la CODEF reste mobilisée et poursuit son travail d'interpellation et de plaidoyer pour garantir la pérennité des SAEMD et la reconnaissance de leur rôle essentiel.

Actions ou axes d'interventions	Résultats clés	Impacts	Analyse
Création et participation active à un GT sur les SAEMD.	Structuration du travail en deux GT : politique et technique.	Meilleure coordination des actions et renforcement de la défense des intérêts du secteur.	La mise en place de ces GT permet une approche équilibrée entre plaidoyer politique et analyse technique des enjeux concrets.
Intervention face à l'absence de concertation sur l'application de l'article 14 du décret du 21 février 2019.	Suppression du délai d'autorisation obligatoire pour les SAEMD lors de la séance plénière.	Éviter une application accélérée de la réglementation sans concertation préalable.	Bien que la suppression du délai soit une avancée, l'absence d'une nouvelle échéance pose le risque d'un blocage prolongé sur ce dossier.
Transmission d'une note à la nouvelle ministre de l'Enfance.	Maintien de la pression politique sur les enjeux du secteur.	Garantie d'une continuité dans la défense des SAEMD auprès des nouvelles autorités.	Cette démarche vise à assurer une prise en compte rapide des problématiques du secteur par la nouvelle ministre.
Alerte sur la suppression de l'intervention d'une mutuelle dans les frais de la SAEMD.	Mise en lumière d'un risque de fragilisation financière du secteur.	Crainte d'un effet domino si d'autres mutuelles suivent cet exemple.	Cette décision pourrait aggraver la situation financière des SAEMD et limiter l'accessibilité des services pour les bénéficiaires.
La mobilisation continue et les actions de plaidoyer pour garantir la reconnaissance et la pérennité des SAEMD.	Poursuite des discussions avec les pouvoirs politiques.	Maintien de la vigilance et prévention de nouvelles décisions fragilisant le secteur.	La pérennité des SAEMD dépendra de la capacité à mobiliser des soutiens politiques et à obtenir des financements adaptés.



Milieux d'Accueil de l'Enfance/Accueils Temps Libre

À l'approche des élections de juin 2024, la CODEF a mené un travail de concertation afin de faire remonter les enjeux du terrain et de garantir leur prise en compte dans les déclarations politiques. Pour ce faire, elle a co-construit deux notes distinctes : l'une portant sur les problématiques des Accueils Temps Libre (ATL) et l'autre sur celles des Milieux d'Accueil de l'Enfance (MAE).

Ces notes sont le résultat du travail de deux groupes de membres concernés par chaque thématique. Ce processus participatif a permis d'identifier précisément les difficultés rencontrées sur le terrain et de formuler des recommandations concrètes.

Ces notes ont également été transmises à la Ministre Lescrenier, nouvelle ministre de l'Enfance, avec pour objectif la sensibilisation aux réalités du secteur. L'envoi de ces notes s'inscrit dans une démarche proactive visant à informer les instances politiques et à encourager l'adoption de mesures adaptées aux besoins de ces secteurs.

Ce travail illustre l'engagement de la CODEF à défendre les intérêts des acteurs du secteur et à faire entendre leur voix.



Actions ou axes d'interventions	Résultats clés	Impacts	Analyse
Concertation en amont des élections de juin 2024 pour faire remonter les enjeux du terrain.	Élaboration de deux notes distinctes sur les problématiques de l'ATL et des MAE.	Meilleure prise en compte des réalités du terrain dans les débats politiques.	Cette démarche permet d'anticiper les besoins du secteur et de positionner ses revendications dans l'agenda politique.
Constitution de groupes de travail réunissant les membres concernés par chaque thématique.	Identification des difficultés rencontrées et formulation de recommandations concrètes.	Renforcement de la légitimité des propositions grâce à un processus participatif.	L'implication des acteurs de terrain garantit une meilleure représentativité et crédibilité des revendications.
Transmission des notes à la Ministre Lescrenier.	Sensibilisation des nouvelles autorités aux réalités du secteur.	Augmentation des chances d'adoption de mesures adaptées.	Cette approche proactive vise à inscrire ces enjeux dans les priorités du mandat de la nouvelle ministre.
Démarche proactive d'information et de plaidoyer auprès des instances politiques.	Positionnement du secteur dans le débat public et institutionnel.	Défense des intérêts des ATL et MAE à un niveau décisionnel réunissant les partenaires sociaux, le cabinet et l'administration.	Ce travail contribue à assurer une meilleure reconnaissance des besoins du secteur et à influencer les politiques publiques.



ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION ET DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES MEMBRES

Secteur du domicile

AiDiDom ASBL

Dans la continuité de la création du projet, l'année 2024 a été une année charnière pour AiDiDom, marquée par des avancées significatives dans la mise en place de son projet d'assistance numérique à domicile. AiDiDom a mené de front plusieurs chantiers essentiels, allant de la structuration du projet à son déploiement progressif sur le terrain.

Tout d'abord, un travail important a été réalisé pour sélectionner les fournisseurs de dispositifs d'assistance. Après plusieurs phases de tests, AiDiDom a attribué différents lots à des prestataires spécialisés. Care Daily (Care Daily, Develco, Comarch et Domintell). Malgré ces avancées, certains défis ont émergé, notamment des problèmes de connectivité rencontrés avec les appareils fournis. Face à cette situation, AiDiDom a dû suspendre temporairement les installations concernées et demander des ajustements aux fournisseurs afin de garantir la fiabilité des équipements.

Parallèlement, le déploiement des dispositifs a débuté en septembre 2024, avec une prise en charge progressive. L'objectif fixé était d'équiper cinq cents bénéficiaires d'ici mars 2025, en privilégiant dans un premier temps les régions de Charleroi, Namur, Liège et Luxembourg. Afin d'accompagner cette phase de mise en œuvre, AiDiDom a organisé plusieurs sessions de formation à destination des assistants sociaux, des techniciens et des partenaires impliqués. Un suivi rigoureux a été mis en place pour assurer une gestion efficace des installations et répondre aux éventuelles difficultés rencontrées par les bénéficiaires.

Un volet essentiel du projet concerne également la communication et la sensibilisation. AiDiDom a déployé une stratégie de communication en plusieurs étapes afin d'informer les partenaires, les bénéficiaires et le grand public sur le fonctionnement des dispositifs. Des séances d'information régionales ont été organisées, permettant aux différents acteurs de mieux comprendre le projet et d'échanger sur ses enjeux. En complément, AiDiDom a conçu divers supports de communication, notamment des brochures explicatives, des vidéos de présentation et une newsletter régulière. Une présence sur les réseaux sociaux a été développée, avec le soutien de la CODEF, afin de toucher un public plus large et de renforcer la visibilité du projet. AiDiDom a également participé à plusieurs événements et salons spécialisés, contribuant ainsi à établir des partenariats stratégiques et à faire connaître son initiative auprès des institutions et des professionnels de l'aide et de la santé.

Pour mener à bien ces actions, AiDiDom a renforcé son équipe en recrutant plusieurs travailleurs, notamment des techniciens, des assistants sociaux et du personnel administratif. Un cadre juridique solide a été mis en place, avec l'appui de consultants spécialisés, pour encadrer les relations avec les fournisseurs et garantir la protection des données personnelles des bénéficiaires.

Enfin, la question de la pérennisation du projet a été au centre des préoccupations d'AiDiDom. Avec la fin des financements publics prévue en 2026, des discussions ont été entamées avec les pouvoirs publics et les mutuelles afin d'assurer la continuité du projet. Plusieurs pistes sont actuellement explorées, notamment le développement de nouveaux partenariats et la recherche de financements complémentaires, en particulier via des appels à projets européens.

Actions ou axes d'interventions	Résultats clés	Impacts	Analyse
Sélection et attribution des fournisseurs pour les dispositifs d'assistance numérique à domicile.	Choix de Care Daily, Develco, Domintell et Comarch pour différents équipements.	Structuration du projet avec des partenaires technologiques spécialisés.	Malgré des avancées, des problèmes de connectivité ont retardé certaines installations, nécessitant des ajustements techniques.
Déploiement progressif des dispositifs à partir de septembre 2024.	Objectif d'équiper 500 bénéficiaires d'ici mars 2025.	Renforcement de l'autonomie des bénéficiaires et du suivi à domicile.	La mise en place progressive permet une adaptation en fonction des retours de terrain et des ajustements techniques.
Formation des assistants sociaux, techniciens et partenaires impliqués.	Acquisition des compétences nécessaires pour gérer les installations et accompagner les bénéficiaires.	Amélioration de la qualité du service et limitation des difficultés rencontrées.	Un accompagnement adapté est essentiel pour assurer une adoption fluide des dispositifs par les bénéficiaires.
Développement d'une stratégie de communication et de sensibilisation.	Organisation de séances d'information, création de supports explicatifs, présence sur les réseaux sociaux.	Meilleure visibilité du projet et engagement des acteurs concernés.	La communication joue un rôle clé pour faciliter l'adhésion des bénéficiaires et des partenaires.
Renforcement des effectifs avec de nouvelles recrues et mise en place d'un cadre juridique.	Renforcement des compétences internes et encadrement juridique des relations fournisseurs.	Sécurisation des relations contractuelles et protection des données des bénéficiaires.	La structuration interne est un levier essentiel pour garantir la fiabilité et la durabilité du projet.
Recherche de financements pour assurer la pérennisation du projet au-delà de 2026.	Discussions avec les pouvoirs publics, les mutuelles et recherche de financements européens.	Risque d'arrêt du projet en cas d'absence de solutions financières pérennes.	L'anticipation des besoins financiers est cruciale pour garantir la continuité du projet après la fin des subventions publiques.



Association des Services d'Aide aux Familles et aux Aînés ASBL (ASSAF)

La CODEF siège au sein de l'organe d'administration de l'Association des Services d'Aide aux Familles et aux Aînés (AsSAF). Il s'agit d'une asbl qui a la spécificité de rassembler l'ensemble des services publics et privés agréés wallons du secteur de l'aide à domicile.

Dans le cadre de ce mandat, elle contribue à promouvoir le secteur de l'aide à domicile ainsi que ses métiers au travers de différents moyens et canaux de communication. Cela implique la mise en avant des avantages et des opportunités qu'offre ce secteur tant pour les professionnels que pour les bénéficiaires de ces services. En mettant en lumière les compétences nécessaires, les possibilités de formation et d'évolution de carrière, ainsi que les impacts positifs sur la qualité de vie des personnes aidées, l'Association des Services d'Aide aux Familles et aux Aînés (AsSAF) contribue à valoriser tant ce secteur que ces professions essentielles au sein de la société.

Les actions de l'AsSAF en 2024 ont été :

- Participation à un événement de la Cité des Métiers pour présenter le secteur de l'Aide à Domicile.
- Intervention aux séances Point Communication du Forem, à destination des accompagnateurs et conseillers, pour partager sur le secteur SAFA, ses actualités, enjeux et perspectives.
- Participation au Comité Permanent WCA-IBEFE-Secteur SAFA, initié en 2022, visant à poursuivre les actions de la campagne de communication (Projet FRB) autour de :
 - L'attractivité et le recrutement,
 - La formation,
 - L'analyse et la communication,
 - La reconnaissance du métier.
- Actions de communication renforcées : création et diffusion de vidéos, interviews, photos sur YouTube, Facebook, LinkedIn et Instagram, ainsi que distribution de brochures, affiches et dépliants. Un site internet dédié à AsSAF a également été mis en ligne.
- Participation au comité de suivi entre le Secteur Enseignement et le Secteur SAFA (2 réunions/an), initiative portée par l'AsSAF, favorisant les échanges sur l'actualité des deux secteurs.
- Participation aux groupes de travail sur l'évolution des métiers - Aidant qualifié, dans le cadre de la Réforme Aidant Qualifié.

Pour finir l'AsSAF a commencé à préparer son colloque sur la prise en charge des bénéficiaires en santé mentale qui aura lieu le second semestre 2025.

Dans ce cadre-là, l'AsSAF a élaboré un Google Forms afin de recueillir les retours des travailleurs sociaux sur les défis liés à la prise en charge des bénéficiaires en santé mentale et d'identifier des solutions adaptées aux besoins du terrain. L'objectif est que le colloque réponde pleinement à leurs attentes et à leurs réalités professionnelles.

Actions ou axes d'interventions	Résultats clés	Impacts	Analyse
Participation de la CODEF à l'organe d'administration de l'AsSAF.	Contribution à la valorisation du secteur de l'aide à domicile et de ses métiers.	Meilleure visibilité du secteur et reconnaissance de son importance.	L'implication dans l'AsSAF permet d'agir directement sur la promotion des métiers du secteur.
Participation à des événements et interventions (Cité des Métiers, Forem, Comité Permanent WCA-IBEFE-Secteur SAFA).	Sensibilisation et information sur les enjeux du secteur auprès des professionnels et partenaires.	Renforcement de l'attractivité des métiers et développement de collaborations stratégiques.	Ces actions présentent une meilleure compréhension des défis du secteur et contribuent à améliorer son image auprès des acteurs concernés.
Actions de communication renforcées (vidéos, réseaux sociaux, brochures, site internet).	Diffusion croissante des informations sur les opportunités et enjeux du secteur.	Amélioration de la visibilité et de l'attractivité des métiers d'aide à domicile.	La diversification des canaux de communication permet de toucher un public plus large et de sensibiliser efficacement.
Participation aux groupes de travail sur l'évolution des métiers et la réforme Aidant Qualifié.	Contribution aux réflexions sur l'évolution des formations et des compétences requises.	Adaptation du secteur aux nouveaux défis et besoins en compétences.	L'implication dans ces groupes permet d'influencer les réformes et d'anticiper les évolutions des métiers.
Préparation du colloque 2025 et consultation des travailleurs sociaux via un Google Forms.	Identification des défis liés à la prise en charge en santé mentale et élaboration de solutions adaptées pour le maintien à domicile.	Construction d'un événement en phase avec les réalités du terrain et les attentes des professionnels.	La consultation des travailleurs sociaux garantit une approche pragmatique et pertinente du colloque, en adéquation avec les besoins du secteur.



Aide aux familles et aux aînés (SAFA)

L'année 2024 a été marquée par plusieurs avancées et défis pour le secteur de l'aide à domicile. La CODEF a joué un rôle actif dans l'accompagnement de ses membres, la négociation d'accords sectoriels et l'analyse des nouvelles réglementations impactant le secteur.

Accompagnement des membres

Tout au long de l'année, la CODEF a assuré un suivi sectoriel régulier de ses membres, en particulier en matière de subventions et de liquidation des fonds. Cet accompagnement a permis aux services d'optimiser leur gestion financière et d'anticiper les évolutions budgétaires impactant le secteur.

Accords sectoriels dans le cadre de l'Accord Non-Marchand Wallon

Dans le cadre de l'accord Non-Marchand wallon, la CODEF a négocié avec les organisations syndicales une seconde revalorisation barémique. Toutefois, en raison des délais de signature de la convention en fin d'année 2024, cette revalorisation prend la forme d'une prime exceptionnelle pour l'année 2024.

Nouvelle réglementation régionale : augmentation de la subvention SAFA

Le Gouvernement wallon a décidé d'augmenter de 1,5€ la subvention régionale pour les services d'aide aux familles et aux aînés. Cette augmentation s'ajoute à la réduction existante de 0,4€, portant ainsi le total à 1,9€.

Si cette mesure contribue à l'amélioration de l'accessibilité des SAFA et pourrait stimuler la demande, elle soulève néanmoins plusieurs inquiétudes. Elle n'a pas été discutée en concertation avec les fédérations, mettant en évidence la nécessité d'une réforme globale du barème de contribution des bénéficiaires, une priorité pour la prochaine législature.

Nouvelle législation sur l'Aidant Qualifié

Une nouvelle réglementation fédérale vise à réformer le statut de la profession d'infirmier en introduisant le concept d'aidant qualifié. Cette mesure répond à la pénurie de personnel soignant et vise à déléguer certaines tâches afin d'alléger la charge de travail des infirmiers. Deux cadres légaux ont été adoptés :

- L'arrêté royal sur les actes de la vie quotidienne : Il permet à toute personne de réaliser certaines activités de soins sans délégation d'un professionnel de santé.
- L'arrêté royal sur l'aidant qualifié : Il autorise les aidants qualifiés à réaliser des prestations techniques normalement réservées aux infirmiers, sous certaines conditions (formation ou supervision par un infirmier ou un médecin).

Cette nouvelle législation légalise des actes parfois déjà pratiqués par les aides familiales, mais ne signifie pas pour autant qu'elles pourront automatiquement les effectuer. Des contraintes en matière de qualifications, de formation et de matériel doivent être prises en compte. La CODEF continuera à suivre cette évolution et à construire une position sectorielle pour garantir un cadre clair et cohérent aux services et travailleurs concernés.

En 2024, la Fédération a poursuivi son engagement en faveur du secteur de l'aide à domicile en défendant les intérêts des services et des travailleurs, tout en veillant à l'amélioration des conditions de travail et de rémunération. Les enjeux restent nombreux et nécessiteront une vigilance constante dans les années à venir.

Actions ou axes d'interventions	Résultats clés	Impacts	Analyse
Accompagnement des membres.	Suivi sectoriel régulier des membres sur les subventions et la gestion financière.	Optimisation de la gestion financière des services et anticipation des évolutions budgétaires.	Les services d'aide à domicile bénéficient d'un accompagnement plus structuré, ce qui leur permet d'optimiser leur gestion financière et d'assurer une pérennité économique.
Accords sectoriels dans le cadre de l'Accord Non-Marchand Wallon.	Négociation d'une seconde revalorisation barémique, finalement accordée sous forme de prime exceptionnelle.	Amélioration des conditions salariales des travailleurs du secteur via une prime exceptionnelle.	Les travailleurs perçoivent une prime exceptionnelle qui améliore leur pouvoir d'achat.
Nouvelle réglementation régionale : augmentation de la subvention SAFA.	Augmentation de la subvention régionale SAFA de 1,5€, avec une réduction de 0,4€, soit un total de 1,9€.	Meilleure accessibilité des services SAFA, mais nécessité de revoir le barème de contribution des bénéficiaires.	Les bénéficiaires pourraient voir une amélioration de l'accessibilité aux services SAFA, mais des incertitudes subsistent sur le financement à long terme des services.
Nouvelle législation sur l'Aidant Qualifié.	Introduction du concept d'aidant qualifié avec deux arrêtés royaux encadrant leurs actes.	Allègement de la charge de travail des infirmiers et légalisation des actes réalisés par des aides familiales, mais nécessité de clarifier les conditions d'application pour les aides familiales.	Les aides familiales et les infirmiers bénéficient d'un cadre plus structuré, mais des incertitudes demeurent sur les conditions de formation et d'application.



ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION ET DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES MEMBRES

Secteur titres-services

La CODEF veille à informer régulièrement ses membres des actualités juridiques et politiques du secteur des titres-services, que ce soit via sa page internet dédiée au secteur, par des contacts réguliers par e-mail ou encore par l'organisation de rencontres du secteur.

Depuis le lancement en 2022 de la campagne d'inspection dans le secteur des titres-services agréés, la CODEF a assuré un suivi attentif de son évolution. En 2024, cette campagne a abouti à des discussions entre les partenaires sociaux sur les résultats des inspections.

Par ailleurs, les ASBL actives dans le secteur des titres-services ont fait face en 2024 à des contrôles fiscaux aux conséquences parfois lourdes, notamment en matière d'assujettissement à l'impôt des sociétés (ISOC). La CODEF s'est engagée à soutenir ses membres dans ces démarches complexes, y compris en les accompagnant dans leur réflexion sur une éventuelle transformation en société coopérative.

En parallèle, la CODEF a tenu ses membres informés des suites de la dénonciation de la convention collective de travail encadrant la prime syndicale et la prime de fin d'année pour les travailleurs titres-services. Elle a également suivi de près la suspension partielle de l'arrêté titres-services, qui concernait l'augmentation des frais de déplacement et l'interdiction des frais supplémentaires et a informé ses membres sur la meilleure attitude à adopter en attendant davantage de certitudes dans ce dossier.

À travers ces actions, la CODEF a poursuivi son engagement à défendre les intérêts de ses membres et à les accompagner face aux évolutions réglementaires et aux défis du secteur.

Dans le cadre de sa mission de soutien et de représentation du secteur, la CODEF a poursuivi ses efforts pour élargir son réseau et renforcer sa représentativité en établissant de nouveaux contacts avec des structures susceptibles de bénéficier de ses services ainsi qu'avec d'autres acteurs de la concertation sociale dans le secteur. La CODEF a également maintenu ses contacts avec le FOREM et la fédération AnikoS, qui représente les associations titres-services dépendant de la Communauté germanophone. Grâce à cette dynamique, la CODEF souhaite renforcer son ancrage au sein du secteur titres-services.

La CODEF est la seule fédération à représenter concomitamment des ASBL titres-services, SAFA et aides à domicile APE non agréés dans le secteur de l'aide à domicile subventionné par la Région wallonne. Cette connaissance transversale lui permet de veiller à la représentation de tous, et ce, tout en veillant aux intérêts des uns et des autres.

Actions ou axes d'interventions	Résultats clés	Impacts	Analyse
Information et veille juridique.	Mise à jour régulière de la page Internet, envoi d'e-mails, organisation de rencontres.	Meilleure compréhension des enjeux juridiques et politiques du secteur.	Accès à une information claire et actualisée sur les évolutions réglementaires, facilitant la conformité.
Suivi des inspections dans le secteur.	Suivi des inspections et des discussions entre partenaires sociaux.	Information garantie pour les membres des suites données aux inspections au niveau sectoriel.	Meilleure anticipation des contrôles et compréhension des attentes des autorités, réduisant les risques de sanctions.
Accompagnement face aux contrôles fiscaux.	Soutien aux ASBL face aux contrôles fiscaux, accompagnement sur une éventuelle transformation en coopérative.	Meilleure préparation des ASBL face aux contrôles et anticipation des conséquences fiscales.	Accompagnement stratégique pour minimiser l'impact financier des contrôles fiscaux et sécuriser l'avenir juridique.
Suivi des évolutions réglementaires.	Information et conseil sur les évolutions de la convention collective de travail encadrant la prime syndicale et la prime de fin d'année. Ainsi que sur les impacts de la suspension de l'arrêté titres-services.	Sécurisation des membres dans l'attente de clarifications réglementaires.	Sécurisation des droits des travailleurs et des obligations des employeurs, réduisant l'incertitude juridique.
Renforcement du réseau et de la représentativité.	Établissement de nouveaux contacts avec des structures du secteur et maintien des relations avec le FOREM et AnikoS.	Renforcement de l'ancrage de la CODEF dans le secteur titres-services et meilleure prise en compte des réalités des ASBL dans les discussions sectorielles.	Opportunités de collaboration et meilleure visibilité pour les ASBL, facilitant l'accès à des ressources et partenariats stratégiques.
Représentation transversale du secteur.	Représentation des ASBL titres-services, SAFA et aides à domicile APE non agréés pour garantir une approche inclusive.	Défense des intérêts de l'ensemble des structures concernées dans une approche équilibrée.	Représentation équilibrée des différentes structures du secteur, garantissant que leurs intérêts spécifiques soient défendus.



Secteur socioculturel et sportif

Depuis 2023, la CODEF est membre de la Confédération des Employeurs du secteur Sportif et Socioculturel (CESSoC). Elle a des mandats au sein de son assemblée générale, de sa Commission politique, de son organe d'administration, ainsi que du bureau. Cette adhésion permet à la CODEF de structurer les associations de ce secteur et de lui donner davantage de poids.

Au sein de la CESSoC, la CODEF participe à différents groupes de travail, entre autres sur les APE et sur le Maribel, ainsi qu'à des formations sur différentes thématiques en lien avec le secteur. La CODEF occupe également, via la CESSoC, un mandat effectif et un mandat suppléant en sous-commission paritaire 329.02, ainsi qu'un mandat effectif au sein du Comité de gestion du Fonds Maribel 329.02.

Être membre de la CESSoC permet notamment à la CODEF de veiller à une meilleure représentativité de ses membres en intervenant plus activement dans les décisions prises au niveau du secteur et d'améliorer l'accompagnement juridique de ses ASBL membres, dont près de la moitié relèvent du secteur socioculturel et sportif. La CODEF veille à donner une vision plus juste du secteur socioculturel en intégrant à la CESSoC de nouveaux sous-secteurs, tels que le secteur « vert » et le secteur dit de développement communautaire (action sociale), ainsi que les services non agréés mais financés par des mesures d'emploi et des subventions facultatives. La multisectorialité et l'expertise particulière de la CODEF ont ainsi permis la création de postes Maribel dans deux nouveaux secteurs : l'environnement et le développement communautaire (intégration, lutte contre la pauvreté, handicap et cohésion sociale).

Afin de préparer les réunions du comité de gestion du Fonds Maribel 329.02, la CODEF a participé à de nombreuses réunions et groupes de travail Maribel organisés en interne par la CESSoC. La programmation Maribel 2024 a été la première à laquelle la CODEF a activement pris part en tant que mandataire au comité de gestion. Ces GT ont été l'occasion d'évaluer la programmation Maribel 2022 et d'aborder les discussions relatives au budget et aux possibilités de création d'emplois en 2024. En parallèle, elle a organisé 3 formations Maribel à l'attention de ses membres, portant sur la gestion de l'emploi et l'introduction d'une candidature, afin de renforcer leurs compétences dans ces domaines. La CODEF a également accompagné ses membres dans la préparation de leurs dossiers de candidature et dans la conclusion des contrats pour les structures ayant obtenu les postes.

Par ailleurs, le secteur environnemental a fait l'objet d'une attention particulière en 2024 afin d'aider les membres de la CODEF à obtenir une reconnaissance en tant qu'association environnementale. La CODEF a assisté à la séance d'information organisée par le SPW et a développé un outil destiné à aider ses membres à mieux comprendre et compléter correctement la demande de reconnaissance. Un soutien individuel a également été apporté aux associations qui en ont fait la demande.

Actions ou axes d'interventions	Résultats clés	Impacts	Analyse
Être membre de la CESSoC, permet une meilleure représentativité des membres. La CODEF a introduit au sein de la CESSoC de nouveaux secteurs (secteur vert, développement communautaire, etc.) et a amélioré l'accompagnement juridique des ASBL membres.	Plus grande influence sur les décisions sectorielles, meilleure défense des intérêts des membres, intégration de nouveaux secteurs.	Accroissement de la diversité des secteurs soutenus, meilleure adéquation entre les besoins du terrain et les dispositifs de soutien.	L'implication dans la CESSoC renforce le poids de la CODEF, lui permettant d'influer plus largement sur les politiques publiques et l'encadrement juridique.
Multi-sectorialité et expertise particulière de la CODEF, permettant la création de postes Maribel.	Création de nouveaux postes Maribel au sein d'organisations œuvrant dans l'environnement et le développement communautaire (action sociale).	Élargissement de l'impact social du Fonds Maribel, soutien accru à des initiatives en faveur de l'inclusion, de la cohésion sociale et de la transition écologique.	Cette diversification marque la capacité d'adaptation de la CODEF, répond aux enjeux contemporains (social, environnemental) et consolide la pertinence du Fonds Maribel.
Participation aux groupes de travail et aux réunions Maribel.	Contribution active à la programmation Maribel 2024 en tant que mandataire au comité de gestion.	Création d'emplois dans le secteur et renforcement des financements existants. Meilleure prise en compte des intérêts des membres de la CODEF dans les orientations Maribel, décisions plus adaptées aux réalités de terrain.	Représentation efficace des intérêts du secteur socioculturel et intégration de nouveaux sous-secteurs (action sociale et environnement) au sein du Fonds Maribel.
Accompagnement des membres dans la programmation Maribel 2024.	Organisation de 3 formations Maribel et accompagnement des membres dans la gestion de l'emploi et la soumission des dossiers.	Augmentation des chances de succès des candidatures Maribel et meilleure gestion des emplois subventionnés.	Appui stratégique et technique renforcé pour les ASBL souhaitant bénéficier du Fonds Maribel, montée en compétence des membres sur le dispositif Maribel.
Soutien aux associations environnementales pour la reconnaissance officielle.	Développement d'un outil d'aide pour la reconnaissance environnementale et accompagnement individuel des associations.	Facilitation de l'obtention de la reconnaissance environnementale, améliorant l'accès aux financements et soutiens publics.	Sécurisation des parcours administratifs pour les associations environnementales, réduisant les erreurs et augmentant la réussite des demandes.



ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION ET DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES MEMBRES

Commission Paritaire 337

Les mandats

Au cours de 2024, la CODEF a exercé son mandat UNISOC au sein de la Commission paritaire 337, afin de défendre et promouvoir les intérêts d'un large éventail d'associations. La CP 337 couvre en effet un périmètre varié de structures actives dans les domaines de la santé, de l'action sociale, du socio-culturel et, plus globalement, du secteur Non-Marchand. On y retrouve notamment des associations, des fondations, des entreprises d'économie sociale, ainsi que d'autres initiatives privées à profit social, toutes unies par la volonté de répondre aux besoins collectifs et de servir l'intérêt général.

Champ d'application et secteurs concernés

La Commission paritaire 337 réunit et régule un ensemble d'institutions et d'associations du secteur Non-Marchand qui ne rentrent pas dans les autres commissions paritaires. Son champ d'application inclut :

- Les services sociaux et d'aide à la personne : structures d'accompagnement, de soutien et de protection des publics fragilisés.
- Les activités culturelles et socio-éducatives : associations mettant en place des projets d'animation, de formation ou de médiation culturelle.
- Les activités de la santé : infirmières, kinés, ...
- D'autres organismes Non-Marchands : fondations, fédérations, mutuelles et réseaux d'associations qui promeuvent des actions d'intérêt collectif.

Les négociations et conventions collectives de travail

Dans le cadre de ce mandat, la CODEF a contribué à plusieurs négociations essentielles à la solidité du dialogue social :

• Aidants qualifiés (règlementation fédérale)

Cette thématique concerne la reconnaissance et l'encadrement des professionnels qui fournissent une assistance spécialisée à différents publics (personnes fragilisées, bénéficiaires de soins, etc.). Il s'agit de valoriser leurs compétences et de garantir un cadre harmonisé pour leur statut et leurs conditions de travail.

• Cotisations de responsabilité (règlementation fédérale)

Ces cotisations appliquées à certaines associations servent à financer et à répartir les risques sociaux.

• Droit à la déconnexion (règlementation européenne – directive)

Il s'agit d'un dispositif prévoyant, dans le cadre de la relation de travail, des modalités pour protéger la vie privée des salariés en dehors de leurs heures de prestation.

• Prime de fin d'année et prime syndicale

Quatre CCT (Convention Collective de Travail) ont été conclues en commission paritaire 337 :
- [une CCT sur la formation dans les petites entreprises](#) : La loi « Deal Emploi » du 3 octobre 2022 consacre un droit individuel à un nombre annuel de jours de formation, proportionnel

à la taille de l'entreprise, pour les travailleurs du secteur privé. Grâce à la CCT conclue au sein de la CP 337, ce droit s'étend aussi aux travailleurs des structures de moins de 10 ETP relevant de cette commission paritaire, leur garantissant ainsi un socle minimal de formation.

- [une CCT introduit une prime de fin d'année](#) : Le 19 décembre 2023, la commission paritaire 337 a conclu une convention collective prévoyant une prime de fin d'année pour ses travailleurs :

Les montants ;

- une partie forfaitaire, correspondant à 435,12 € (personnel ouvrier) ou 575,91 € (personnel employé), indexée chaque année en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation du mois d'octobre.
- une partie variable, correspondant à 2,5 % de la rémunération annuelle brute du travailleur (rémunération brute du mois d'octobre de l'année considérée x 12, à l'exclusion des primes, suppléments ou indemnités).

- [deux CCT visant à l'octroi d'une prime syndicale](#) : Le 20 février 2024, la commission paritaire a conclu deux CCT prévoyant l'octroi annuel d'une prime syndicale aux travailleurs du secteur, financée par le Fonds sectoriel de sécurité d'existence. La première CCT définit les modalités de la prime, tandis que la seconde élargit les compétences du Fonds 337 à la gestion d'une subvention pour le paiement des primes par les syndicats.

• Plans bonus

Les plans bonus permettent d'accorder aux travailleurs une rémunération complémentaire sous forme variable, liée à des objectifs préalablement définis. Ces dispositifs doivent être adaptés aux réalités financières des associations afin de soutenir l'engagement du personnel tout en préservant l'équilibre budgétaire.

• CCT d'entreprises

Les conventions collectives d'entreprises sont des accords négociés au niveau d'une structure ou d'un groupe de structures, afin d'ajuster certaines dispositions (horaires, primes, modalités de formation...) aux besoins spécifiques de l'employeur et de ses travailleurs. Elles offrent ainsi une flexibilité au plus près du terrain, tout en restant conformes aux cadres légaux et sectoriels. La CP doit en être informée.

Ces réalisations illustrent combien le dialogue social demeure crucial pour la stabilité et l'amélioration des conditions de travail dans le secteur. En participant à la Commission paritaire 337, la fédération veille à ce que chaque type d'organisation puisse bénéficier d'un cadre collectif solide, garantissant à la fois la protection sociale et la pérennité économique.

Néanmoins, la CODEF reste particulièrement vigilante face aux contraintes budgétaires et réglementaires qui pèsent sur de nombreuses associations.



ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION ET DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES MEMBRES

Actions ou axes d'interventions	Résultats clés	Impacts	Analyse
Représentation des associations au sein de la CP 337.	Maintien d'un cadre de négociation commun pour les structures non couvertes par d'autres CP. Porter la voix collective des membres.	Consolidation de la légitimité des acteurs non marchands dans le dialogue social. Visibilité accrue des problématiques au secteur (financement, statut du personnel, etc.).	Cette présence garantit une protection adaptée aux besoins des asbl, tout en assurant une place à la concertation et à la participation démocratique dans l'élaboration des politiques sectorielles.
Négociations de CCT thématiques (Aidants qualifiés, Cotisations de responsabilité, Droit à la déconnexion, Primes de fin d'année, etc.).	Adoption de dispositifs ciblés pour valoriser et encadrer le travail des aidants professionnels (liens avec d'autres secteurs) Mise en place de la prime de fin d'année et du principe de cotisation de responsabilité.	Amélioration des conditions de travail et de la reconnaissance professionnelle. Sécurisation financière des travailleurs et couverture des risques sociaux.	La conclusion de ces conventions collectives assoit la robustesse des droits sociaux et professionnels, tout en favorisant une certaine flexibilité pour les structures. Toutefois, la pression budgétaire reste un défi majeur pour garantir la durabilité de ces mesures.
Plans bonus (Rémunération variable adaptée aux réalités associatives).	Possibilité pour les employeurs de récompenser leurs équipes sur base d'objectifs prédéfinis. Harmonisation des dispositifs pour éviter toute distorsion ou iniquité dans le secteur.	Renforcement de la motivation et de la fidélisation des travailleurs. Meilleure adaptation aux contraintes financières spécifiques des petites et moyennes asbl.	Ce mécanisme stimule l'engagement du personnel, mais exige une vigilance particulière quant à l'équité et la pérennité financière. L'équilibre budgétaire demeure un facteur clé de viabilité à long terme, surtout pour les plus petites structures.
CCT d'entreprises (Accords négociés au niveau d'une structure ou d'un groupe de structures).	Ajustement des horaires, primes, modalités de formation, etc., au plus près de la réalité du terrain. Information systématique de la CP 337 pour garantir la conformité avec le cadre légal et sectoriel.	Flexibilité accrue dans la gestion des ressources humaines, en phase avec les spécificités locales de chaque asbl. Stabilisation des relations sociales internes grâce à un dialogue participatif.	Ces CCT locales renforcent l'autonomie de chaque entité tout en veillant au respect des normes transversales. Elles nécessitent cependant un suivi rigoureux pour éviter d'éventuels déséquilibres ou inégalités de traitement.

Veille aux contraintes budgétaires et réglementaires (Surveillance et adaptation constantes).	Mesures préventives contre les risques de déséquilibre financier. Sensibilisation des autorités et partenaires sociaux quant aux limites financières des associations.	Préservation de la pérennité économique des structures. Amélioration de la résilience et de la capacité d'anticipation face aux réformes légales et contraintes de financement.	La solidité budgétaire reste la pierre angulaire du maintien de la qualité de service et du climat social. Les acteurs associatifs doivent composer avec des subventions incertaines, ce qui exige une souplesse stratégique pour pérenniser l'emploi et défendre l'intérêt général.
---	---	--	--





Secteur de l'intégration

En 2024, la CODEF a mené plusieurs actions majeures pour soutenir et représenter les Initiatives Locales d'Intégration (ILI), un acteur clé dans la politique régionale d'intégration en Wallonie. Au cours de l'année, elle a participé à un grand nombre de réunions pour assurer un suivi rigoureux et représentatif des préoccupations des ILI, tant sur les aspects réglementaires que sur les enjeux de financement et de gouvernance. Voici un aperçu des actions réalisées.

Accompagnement des ILI dans le cadre de l'Appel à projets 2024

La CODEF a apporté un soutien continu aux ILI dans la complétude de leurs dossiers de candidature pour l'Appel à Projets 2024, en veillant à ce que les structures soient pleinement informées des exigences et des critères à respecter.

Organisation de l'évènement "Quel avenir pour les politiques régionales d'intégration après 2024 ?"

Le 9 février 2024, en collaboration avec les fédérations d'ILI et le DISCRI, la CODEF a organisé un évènement stratégique en vue des élections régionales. Cet évènement a réuni 150 participants et avait pour objectifs :

- Exposer les principaux enseignements de la recherche Migrant Voices (ULB-VUB) sur la plus-value perçue du parcours d'intégration par les bénéficiaires.
- Présenter les recommandations des acteurs du secteur à travers leur mémorandum commun.
- Offrir un espace aux partis politiques pour exposer leur vision en matière d'intégration des personnes étrangères.

Cet évènement a permis d'engager un dialogue constructif entre les différents acteurs concernés par la politique d'intégration en Wallonie.

Travaux de finalisation de la réforme du cadre réglementaire du secteur de l'intégration

La CODEF a activement participé à la finalisation des avis dans le cadre des deuxième et troisième lectures des textes relatifs à la réforme du secteur de l'intégration. Des avancées significatives ont été obtenues, telles que l'objectivation de l'offre et de la demande avant toute programmation territoriale, la reconnaissance de l'interculturalité, le maintien de l'agrément ILI à durée indéterminée, l'assouplissement des critères d'engagement, la création d'un mécanisme d'assimilation des absences justifiées à de la présence et le renforcement de la représentation du secteur dans les instances de concertation. Cependant, des points d'insatisfaction subsistent, notamment en ce qui concerne l'enveloppe budgétaire constante, le manque de dispositions transitoires pour les structures non agréées et l'incertitude autour de l'AAP ILI 2025.

Participation à la création et adhésion à la COFI (Coordination des Fédérations d'ILI)

En 2024, la CODEF a participé à la création de la COFI à laquelle elle a adhéré, une coupole pluraliste qui regroupe les fédérations représentant les opérateurs ILI en Wallonie. Cette structure vise à coordonner les actions des fédérations et à défendre l'intérêt de leurs membres auprès des autorités politiques et administratives.

Les missions principales de la COFI sont :

- Représentation des ILI auprès des pouvoirs publics et des institutions.
- Communication et information sur les enjeux et l'évolution du secteur.
- Traitement de problématiques variées (sociales, réglementaires, administratives, etc.) touchant les opérateurs ILI et leurs publics cibles.





ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION ET DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES MEMBRES

Réalisation de notes et travaux sur les enjeux urgents de la réforme du secteur de l'intégration

À l'approche de la réforme prévue pour le 1^{er} janvier 2025, la CODEF a abordé des sujets urgents et formulé des propositions concrètes au pouvoir politique et à l'administration, notamment sur :

- L'absence de solution transitoire pour accompagner les structures AAP dans la réforme.
- Des inquiétudes administratives liées à l'absence de documents officiels pour la mise en œuvre de la réforme (dossiers de demande d'agrément, FAQ explicative, etc.).
- Les préoccupations autour des liquidations de subventions et du financement des structures.

La CODEF a réaffirmé la nécessité d'un dialogue renforcé avec l'administration afin de garantir une réforme réaliste, adaptée aux besoins des structures, et insisté sur le lancement proactif de l'appel à projets 2025 afin de sécuriser le secteur dans cette période de transition.

Depuis sa création, la COFI a déjà interpellé et informé le nouveau ministre de l'Action sociale sur la transition fluide des activités ILI vers le dispositif wallon d'intégration réformé ainsi que sur l'accompagnement ethnopsychiatrique.



Actions ou axes d'interventions	Résultats clés	Impacts	Analyse
Participation à de multiples réunions de suivi des préoccupations des ILI (aspects réglementaires, financement, etc.).	Représentation fidèle et continue des intérêts des ILI, prise en compte des enjeux clés (réglementation, financements, gouvernance).	Meilleure défense des intérêts des ILI, renforcement de leur positionnement dans le paysage institutionnel.	La CODEF se positionne en interlocuteur, assurant que les représentants des ILI soient intégrés dans le processus décisionnel.
Accompagnement des ILI dans l'élaboration de leurs dossiers pour l'Appel à Projets 2024.	Soutien opérationnel aux ILI pour comprendre et respecter les critères de l'AAP 2024.	Amélioration de la qualité et du taux de réussite des candidatures, professionnalisation du secteur.	Cet accompagnement renforce la capacité des ILI à s'adapter aux exigences institutionnelles et à sécuriser leurs financements.
Organisation de l'évènement "Quel avenir pour les politiques régionales d'intégration après 2024 ?" (9 février 2024).	150 participants, présentation des résultats de la recherche Migrant Voices (ULB-VUB), présentation d'un mémorandum commun du secteur, dialogue entre acteurs du secteur et partis politiques.	Consolidation d'un espace de dialogue et de réflexion stratégique, valorisation des retours des bénéficiaires, mise en avant des recommandations du secteur, sensibilisation des décideurs à la réalité du terrain.	L'évènement crée une dynamique collective, favorise la visibilité du secteur auprès des décideurs et stimule la prise en compte des constats de terrain dans les politiques publiques.
Participation à la finalisation de la réforme du cadre réglementaire du secteur de l'intégration.	Avancées sur : objectivation de l'offre et de la demande, reconnaissance de l'interculturalité, agrément ILI à durée indéterminée, assouplissement des critères d'engagement, mécanisme d'assimilation des absences, renforcement de la représentation.	Cadre plus clair et plus stable pour les ILI, reconnaissance accrue de leur rôle, cependant points d'insatisfaction : enveloppe budgétaire constante, manque de transition pour non-agrérés, incertitudes sur AAP 2025.	La réforme apporte des améliorations, mais reste incomplète. La CODEF a pesé sur le contenu, mais des fragilités persistent (soutenabilité financière, sécurité juridique).
Participation à la création et adhésion à la COFI (Coordination des Fédérations d'ILI).	Mise en place d'une coupole pluraliste regroupant les fédérations ILI, permettant une représentation coordonnée et une défense commune des intérêts du secteur.	Renforcement du poids politique et administratif du secteur, meilleure communication, mutualisation des ressources et expertises.	La COFI devient un acteur majeur du secteur, facilitant l'unité d'action et la capacité d'interpellation des pouvoirs publics.
Réalisation de notes et travaux sur les enjeux urgents de la réforme (absence de solution transitoire, problèmes administratifs, financement).	Propositions concrètes adressées au pouvoir politique et à l'administration, mise en exergue des urgences (transition, documents officiels manquants, financement, etc.).	Attention sur les autorités pour une réforme plus réaliste, sensibilisation aux défis concrets du terrain, encouragement au lancement anticipé de l'AAP 2025 pour sécuriser le secteur.	La CODEF agit comme un « lanceur d'alerte » sectoriel, garantissant une prise en compte des problèmes pratiques et incitant les pouvoirs publics à anticiper et clarifier le cadre pour les ILI.



ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION ET DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES MEMBRES

Projets intersectoriels



Accord Non-Marchand bruxellois : projet de 2021-2024

Dans le cadre de l'Accord Non-Marchand bruxellois 2021-2024 et suite à un appel à projets lancé par la COCOF, IRISCARE et les SCR (Vivalis), la CODEF a été sélectionnée pour mettre en place un projet de mutualisation des services. Ainsi, tout au long de l'année 2024, l'équipe de la CODEF, renforcée par deux nouveaux travailleurs, s'est consacrée à la création d'une centrale d'achats nommée BRUX'Koop, ainsi qu'à la passation d'un marché public pour les assurances. Ce projet s'adresse aux associations bruxelloises agréées et/ou subventionnées par la COCOF, IRISCARE et les SCR (Vivalis).

La première phase du projet a consisté à informer les associations intéressées par BRUX'Koop du lancement du projet et à définir les secteurs concernés ainsi que les structures éligibles, tout en menant diverses campagnes de communication. Dans un premier temps, la CODEF a fait parvenir par voie postale un document présentant le projet aux associations, afin de les informer des objectifs de BRUX'Koop. Par la suite, une première publicité diffusée sur les réseaux sociaux a permis de faire connaître la centrale d'achats à un plus large public. En parallèle, une communication régulière par e-mail et via les réseaux sociaux a été maintenue tout au long de l'année 2024, pour tenir les associations informées de l'avancement du projet et instaurer une relation de confiance avec la CODEF.

Simultanément, une communication auprès des associations non-adhérentes s'est également étalée durant l'année 2024, afin de maintenir le contact avec les associations bruxelloises qui auraient pu être hésitantes à adhérer à la centrale ou qui n'avaient pas encore pu effectuer les démarches liées à l'adhésion, par manque de temps.

De plus, une page dédiée a été créée sur le site de la CODEF pour centraliser les informations et faciliter l'accès aux services.

Enfin, une collecte de données auprès des adhérents a permis d'adapter la demande d'offres aux besoins spécifiques des structures.

La seconde phase s'est concentrée sur le marché public des assurances en suivant une procédure de marché public aux seuils européens. La CODEF a commencé par élaborer, traduire et publier les documents de marché. Après réception des premières offres, une phase de négociation s'est déroulée et a abouti à la demande des offres finales et la sélection de deux prestataires.

En parallèle, en réponse aux besoins opérationnels, la CODEF a également géré plusieurs marchés publics de faible montant portant sur la consultance, la traduction, l'impression et l'envoi de documents, ainsi que sur la création du site internet dédié à la centrale.



Résultats concrets

Au terme de l'année 2024, BRUX'Koop rassemblait 164 ASBL adhérentes qui pourront bénéficier d'offres avantageuses dès janvier 2025.

Ethias SA, travaillant en collaboration avec le courtier AMF SPRL, a été retenu pour couvrir les assurances accident du travail, responsabilité civile exploitation, accidents corporels, incendie et tous risques électroniques.

Belfius SA, travaillant en collaboration avec le courtier Adésio (CI Assurances SA), a quant à lui, été sélectionné pour couvrir les assurances automobile, responsabilité civile objective incendie/explosion et responsabilité civile des dirigeants.

Pour conclure l'année 2024, le site internet de BRUX'Koop a été mis en ligne : www.brukoop.be. Celui-ci, disponible depuis début décembre 2024, offre notamment la possibilité aux ASBL intéressées de remplir un formulaire de contact afin d'obtenir des informations personnalisées sur les services proposés.

Actions ou axes d'interventions	Résultats clés	Impacts	Analyse
Lancement de la centrale d'achats BRUX'Koop.	Création d'un socle officiel pour le rassemblement des adhésions.	Renforcement du rôle de la CODEF comme acteur central dans le secteur.	Reconnaissance institutionnelle de la CODEF et opportunité de consolider le réseau associatif en favorisant la mutualisation dans le secteur Non-Marchand.
Communications multi-canal à destination des adhérents et des associations éligibles.	Définition du périmètre du projet et des structures éligibles, afin de leur proposer des informations claires et de les sensibiliser aux bénéfices de l'adhésion.	Augmentation des adhésions, permettant une plus grande visibilité de la centrale. Participation active des adhérents dans co-construction des services.	Importance d'une communication adaptée pour susciter l'intérêt et instaurer un climat de confiance.
Passation d'un marché public pour les assurances.	Attribution du marché et proposition d'offres en assurances adaptées aux besoins des ASBL dès janvier 2025.	Amélioration de la sécurité financière et gain de temps pour les associations.	Confirmation de la pertinence de la mutualisation comme levier économique et organisationnel. Rôle pivot de la CODEF dans les interactions entre les associations et les assureurs.



ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION ET DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES MEMBRES

Europe (UE)

La CODEF tient à informer ses membres de l'existence des financements européens, en particulier du FSE+ et de l'opportunité qu'il représente pour les structures du secteur à profit social désireuses de porter des projets qui mettent en œuvre le socle européen des droits sociaux, permettant ainsi d'avancer vers une Europe plus sociale. La CODEF se positionne comme intermédiaire afin de faciliter l'accès de ses membres au Fonds social européen. Dans cet objectif, elle contacte régulièrement ses membres afin de leur faire part des actualités liées aux Fonds FSE+ et FEDER. Les informations relatives à ces fonds et aux nouveaux appels à projets sont partagées via une page dédiée de son site internet et via sa newsletter.

Afin d'informer ses membres sur les projets et réglementations européens qui impactent les employeurs du secteur à profit social, la CODEF suit attentivement les actualités liées à l'Union européenne, notamment en participant aux discussions du Groupe EU de l'UNIPSO. Elle y fait également remonter les préoccupations de ses membres. En 2024, elle a assisté à plusieurs réunions du Groupe EU.

La CODEF prend également part au projet Helpdesk qui vise à faciliter l'accès des entreprises à profit social aux financements européens. Elle a été invitée à prendre la parole lors de l'évènement de clôture de ce projet (organisé au niveau européen) qui s'est tenu à Bruxelles le 16 avril 2024.

La CODEF a également assisté à 8 séances d'information et conférences sur des thématiques européennes, incluant la "Rencontre européenne : L'économie sociale au cœur des transitions", l'évènement de lancement des micro-projets Interreg VI, l'évènement de clôture du projet Helpdesk (organisé au niveau de l'UNIPSO à Namur, le 5 avril 2024), ainsi que des séances d'information sur les appels à projets FSE+, Interreg et CERV (droits sociaux européens), sur le projet de directive relative aux associations transfrontalières européennes (directive ATE) et sur divers projets européens intersectoriels (projet baSE, projet Helpdesk,...).



Actions ou axes d'interventions	Résultats clés	Impacts	Analyse
Informer les membres sur les financements européens (FSE+, FEDER).	Informations régulières partagées via le site et la newsletter de la CODEF.	Renforcement de la connaissance des opportunités de financement, augmentation de la capacité à identifier et à solliciter les fonds disponibles.	Cette sensibilisation essentielle nécessite une actualisation continue des informations pour maintenir la pertinence des contenus partagés.
Agir comme intermédiaire pour faciliter l'accès au FSE+.	Contacts réguliers avec les membres, partage d'actualités FSE+, FEDER, accompagnement dans la rédaction de dossiers et de recours.	Plus grand nombre de projets soumis et financés, renforcement de l'implication des membres dans des démarches de financements européens.	Le rôle d'intermédiaire de la CODEF diminue la complexité administrative et permet une meilleure compréhension des procédures pour les membres.
Suivre les actualités UE (via le Groupe EU de l'UNIPSO).	Participation aux réunions, remontée des préoccupations des membres.	Meilleure prise en compte des besoins des membres dans les discussions européennes, potentiel ajustement des cadres réglementaires.	La veille et la représentation des intérêts des membres renforcent leur influence à l'échelle européenne.
Implication dans le projet Helpdesk.	Intervention lors de l'évènement de clôture européen (16 avril 2024, Bruxelles), partage d'informations concernant le projet (notamment les livrables), participation à la rédaction d'avis émanant du consortium du projet et participation à l'évènement de clôture et à la formation pilote organisés par l'UNIPSO.	Renforcement du réseau européen, visibilité accrue, facilitation de l'accès aux financements, échange de bonnes pratiques.	Cette implication ancre la CODEF comme un acteur reconnu du secteur à profit social y compris au niveau européen.
Participation à 8 séances d'information et conférences sur des thématiques européennes.	Accès à des informations sur les appels à projets (FSE+, Interreg, CERV), directives (ATE), projets (baSE, Helpdesk...).	Amélioration de la capacité stratégique et opérationnelle, intégration des priorités européennes dans les projets, développement d'initiatives transfrontalières.	L'acquisition de connaissances variées offre une vision globale du paysage européen. Un travail de synthèse interne et de capitalisation des savoir-faire permettra d'en maximiser les bénéfices sur le long terme.



Avis et interpellations

La CODEF exerce plusieurs formes d'action distinctes pour défendre les intérêts de ses membres et promouvoir un modèle de société solidaire dont les avis et les interpellations :

Les **avis** rédigés sont des contributions que la fédération soumet lors de consultations ou de débats sur des questions législatives ou réglementaires qui concernent directement ses membres. En émettant des avis, la CODEF apporte une analyse approfondie des impacts potentiels sur les associations du secteur. Ce travail permet de prévenir les effets négatifs des nouvelles mesures et d'améliorer leur élaboration afin qu'elles répondent mieux aux réalités du terrain.

En revanche, les **interpellations** revêtent un caractère d'urgence. La CODEF les utilise lorsque les intérêts des associations sont menacés ou ignorés. L'interpellation permet à la CODEF de mettre en lumière des enjeux critiques, de demander des réponses et des actions rapides, notamment en ce qui concerne les conditions de travail, le financement des services ou les droits des bénéficiaires, etc.

La CODEF a émis plus de 20 avis et interpellations durant l'année 2024 :

- Avis sur le projet de directive ATE (Associations transfrontalières européennes)
- Avis sur le projet cadre d'actions du Comité sectoriel européen des droits sociaux concernant l'attractivité des métiers des services sociaux
- Participation à la contribution des membres du projet Helpdesk sur l'évaluation à mi-parcours de la programmation 2021-2027 du FSE+
- Avis sur l'arrêté d'exécution du cadastre Non-Marchand
- Avis sur la révision de la loi sur le chômage temporaire en vue de rendre le mécanisme accessible aux associations exemptées de TVA
- Avis sur la réforme des congés
- Avis sur le fonctionnement des services externes de prévention
- Avis sur la simplification administrative
- Avis sur le droit des bénéficiaires et usagers au libre choix et sur le consentement éclairé
- Avis sur la sectorialisation des emplois APE
- Avis sur les économies du budget wallon sur les subventions facultatives
- Avis sur la réforme APE (modification du décret concernant l'indexation)
- Avis sur la réforme du décret ILLI et d'autres thématiques du secteur
- Interpellation sur la taxe patrimoniale et le champ d'application de la neutralisation
- Avis sur le projet de cadre d'actions du Comité sectoriel européen des droits sociaux concernant l'attractivité des métiers des services sociaux
- Avis sur le financement du secteur de l'aide à domicile
- Avis sur le financement des services de garde d'enfants malades
- Avis sur le financement des crèches
- Avis sur le financement des ATL
- Etc.

Actions ou axes d'interventions	Contenu / Objectif	Résultats clés	Impacts (potentiels)	Analyse
Avis sur le projet de directive ATE (Associations transfrontalières européennes).	Fournir une analyse sur une directive instaurant une nouvelle forme d'association en droit national, afin d'assurer que les intérêts des membres soient pris en compte.	Contribution écrite soumise aux organes de consultation, sensibilisation des décideurs aux enjeux spécifiques du secteur.	Amélioration des conditions légales et réglementaires pour les associations ayant des activités transfrontalières ou souhaitant en développer, réduction des impacts négatifs potentiels.	Mise en avant de la réalité de terrain du secteur associatif transfrontalier, influence sur la directive pour mieux répondre aux besoins des membres.
Avis sur le projet de cadre d'actions du Comité sectoriel européen des droits sociaux concernant l'attractivité des métiers des services sociaux.	Proposer des recommandations pour renforcer l'attractivité des métiers du social.	Soumission d'un avis argumenté soutenant la valorisation des professions et l'amélioration des conditions de travail.	Possibilité d'améliorer la reconnaissance, la formation et la rétention du personnel dans le secteur.	Renforcement de la qualité des emplois dans le social, meilleure prise en compte des réalités du terrain et des besoins des travailleurs.
Participation à la contribution des membres du projet Helpdesk sur l'évaluation à mi-parcours de la programmation 2021-2027 du FSE+.	Apporter un regard critique et constructif sur la mise en œuvre du FSE+ afin de mieux orienter les financements et les priorités et de rendre les procédures plus transparentes et accessibles.	Intégration des préoccupations des associations dans l'évaluation, influence sur l'orientation des fonds et la procédure de sélection.	Meilleure allocation des ressources, adaptation des mesures aux réalités du secteur associatif.	Améliore la pertinence des financements européens pour le secteur, potentiel d'optimisation des programmes à mi-parcours.
Avis sur l'arrêté d'exécution du cadastre Non-Marchand.	Assurer que l'élaboration du cadastre Non-Marchand prenne en compte la diversité et les spécificités des associations et n'ajoute pas à la charge administrative des employeurs.	Proposition de modifications et clarification des critères du cadastre.	Meilleure visibilité du secteur, outils statistiques plus pertinents pour orienter les politiques publiques.	Permet d'éviter une représentation biaisée du secteur, facilite la prise de décision basée sur des données fiables.



ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION ET DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES MEMBRES

Avis sur la révision de la loi sur le chômage temporaire (accessibilité aux associations exemptées de TVA).	Garantir que les associations exemptées de TVA puissent bénéficier du chômage temporaire.	Intégration des besoins du secteur dans la révision, sensibilisation sur l'inégalité de traitement.	Extension des mécanismes de protection du personnel, renforcement de la stabilité financière des associations.	Corrige une lacune légale, prévient des pertes de personnel dues à une absence de mécanisme de chômage temporaire adapté.
Avis sur la réforme des congés.	Assurer que la réforme des congés prenne en compte les réalités des associations et de leurs travailleurs. Cette réforme vise également à simplifier les démarches administratives et à uniformiser les différents types de congés.	Recommandations pour une réforme plus équitable et adaptée au secteur Non-Marchand.	Amélioration de la conciliation vie professionnelle/ vie privée, maintien de l'attractivité du secteur.	Contribue à la stabilité du personnel et à la qualité de vie au travail, limite les effets négatifs d'une réforme inadaptée.
Avis sur le fonctionnement des services externes de prévention.	Améliorer l'efficacité, l'accessibilité et la pertinence des services de prévention pour les associations : méconnaissance des réalités de terrain, ignorance des contraintes liées aux postes de travail, décisions irréalistes imposées par les médecins, turnover élevé au sein des SEPP, délais de traitement trop longs, erreurs administratives fréquentes, etc.	Signalement des dysfonctionnements, proposition d'axes d'améliorations.	Amélioration de la santé au travail, réduction des risques professionnels, meilleure qualité de service.	Vise à accroître la valeur ajoutée des services de prévention, soutient le bien-être des travailleurs.

Avis sur la simplification administrative (FLA, TVA, MP, UBO, RGPD).	Réduire la charge administrative pour les associations.	Proposition de mesures concrètes de simplification, allègement des procédures.	Diminution du temps et des coûts liés à l'administration, renforcement de l'efficacité opérationnelle.	Augmente l'efficacité des structures, libère des ressources pour les missions de terrain.
Avis sur le droit des bénéficiaires et usagers au libre choix et sur le consentement éclairé.	Garantir le respect des droits des bénéficiaires (libre choix des services, consentement éclairé).	Intégration de principes éthiques dans la réglementation, rappel des obligations légales et morales.	Amélioration de la qualité de l'accompagnement, respect accru de l'autonomie des bénéficiaires, prévention des abus.	Renforce la dimension éthique du secteur, crédibilise les associations auprès des usagers.
Avis sur la potentielle sectorialisation des emplois APE.	Ajuster la sectorialisation potentielle des emplois APE afin de mieux répondre aux spécificités du secteur. Demande de mesurer l'impact d'une sectorialisation avant de mettre en œuvre une nouvelle mesure.	Proposition d'ajustements, sensibilisation sur l'impact de la sectorialisation sur la stabilité de l'emploi.	Maintien d'emplois adaptés, meilleure gestion des ressources humaines, réduction de la précarité.	Évite des distorsions dans la distribution des emplois subventionnés, améliore l'efficacité des politiques d'emploi.
Interpellation sur les économies du budget wallon sur les subventions facultatives.	Signaler les risques liés aux coupes budgétaires sur les associations.	Alarme sur les conséquences négatives des économies, demande d'ajustements ou d'exceptions.	Préservation du financement associatif, réduction des effets négatifs sur les bénéficiaires des services.	Défend la pérennité financière du secteur, évite une fragilisation du tissu associatif.
Avis sur la réforme APE (modification du décret concernant l'indexation).	Assurer que la réforme prenne en compte l'indexation des subventions pour maintenir le pouvoir d'achat des travailleurs.	Intégration du principe d'indexation, maintien de la valeur des aides.	Soutien à la stabilité financière des associations, limitation des effets de l'inflation sur les salaires.	Garantit une évolution cohérente des aides en fonction des coûts réels, renforce la pérennité du secteur.



ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION ET DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES MEMBRES

Avis sur la réforme du décret III et d'autres thématiques du secteur.	Influencer la réforme du décret III et d'autres textes réglementaires afin qu'ils répondent mieux aux besoins du secteur.	Propositions spécifiques, corrections et améliorations législatives.	Meilleure adéquation des textes législatifs avec la réalité du terrain, réduction des effets négatifs imprévus.	Renforce la cohérence et la pertinence des politiques publiques, améliore la qualité des services rendus.
Interpellation sur la taxe patrimoniale et le champ d'application de la neutralisation.	Mettre en évidence l'impact urgent et critique de la taxe patrimoniale sur les associations.	Réaction rapide des pouvoirs publics, prise en compte des urgences et des menaces pour le secteur, réduction liée à l'interprétation des textes.	Possibilité d'obtenir une exemption ou un ajustement rapide, évitant des surcoûts ou la mise en péril d'associations.	Mesure d'urgence pour attirer l'attention sur un problème immédiat, potentielle modification du cadre fiscal
Avis (réitéré) sur le projet de cadre d'actions du Comité sectoriel européen des droits sociaux (attractivité des métiers).	Confirmer et détailler davantage les recommandations précédentes sur l'attractivité des métiers sociaux.	Renforcement des arguments, meilleur appui auprès des instances décisionnelles.	Potentielle adoption de mesures favorisant les carrières dans le social, renforcement de la qualité des services.	Méconnaissance des réalités de terrain. Ignorance des contraintes liées aux postes de travail. Décisions irréalistes imposées par les médecins. Turnover élevé au sein des SEPP. Délais de traitement trop longs. Erreurs administratives fréquentes.
Avis sur le financement du secteur de l'aide à domicile.	Améliorer le financement du secteur de l'aide à domicile afin de garantir la pérennité des services.	Proposition de réévaluation des financements, prise en compte des besoins réels des bénéficiaires.	Stabilité financière, meilleure qualité des services rendus aux bénéficiaires.	Garantit la continuité de l'aide à domicile, évite des ruptures de service.
Avis sur le financement des services de garde d'enfants malades.	Assurer un financement adapté via l'élaboration d'un cadre légal pour maintenir un service de garde de qualité aux enfants malades.	Demande d'ajustements financiers pour couvrir les coûts réels, amélioration de la réactivité du service.	Soutien aux familles, continuité de la prise en charge, réduction des contraintes pour les parents et les associations.	Favorise le bien-être des enfants, soulage les familles, pérennise une offre de service essentielle.

Avis sur le financement des crèches.	Améliorer le soutien financier aux crèches pour renforcer l'accessibilité à tous les enfants et la qualité de l'accueil de la petite enfance.	Proposition d'une refonte du système de financement, prise en compte du coût réel de la qualité.	Plus grande accessibilité, maintien des standards de qualité, renforcement de la professionnalisation.	Investissement dans l'avenir, soutien aux familles et aux professionnels de la petite enfance.
Avis sur le financement des ATL (Accueil Temps Libre).	Garantir un financement stable et suffisant pour l'accueil extrascolaire, essentiel aux familles et à la cohésion sociale.	Recommandation d'un budget pérenne, prise en compte des réalités de terrain.	Amélioration de l'offre de services, réduction des listes d'attente, soutien à la conciliation travail-famille.	Contribue à l'égalité des chances, soutient le développement de l'enfant et le bien-être familial.
Etc. (autres avis et interpellations).	Tous les autres avis et interpellations non listés, visant à défendre les intérêts des membres et améliorer le cadre légal.	Renforcement continu de la représentation du secteur, veille réglementaire et adaptation proactive.	Maintien d'un environnement juridique favorable, réduction des risques liés aux nouvelles réglementations.	Approche globale et proactive, garantit une réponse rapide aux évolutions législatives.



Mémoire

Le mémoire de la CODEF, publié en vue des élections de 2024, a joué un rôle crucial dans la défense des intérêts des associations. Il a servi à interpeller les décideurs politiques sur les enjeux critiques auxquels ces associations font face et à proposer des recommandations visant à renforcer leur soutien et leur développement. Ce document, élaboré en concertation avec ses membres, a permis à la CODEF de :

Représenter les besoins des associations : En détaillant les difficultés rencontrées, telles que le manque de financement structurel, l'augmentation des charges salariales, et la complexité administrative, le mémoire a mis en lumière les défis quotidiens des ASBL.

Proposer des réformes structurelles : Parmi les recommandations phares figuraient la simplification administrative, la reconnaissance et le soutien accru aux initiatives citoyennes, ainsi que la création de mécanismes d'indexation automatique des subventions.

Mettre en avant les transitions sociétales : Le mémoire a souligné l'importance d'accompagner les associations dans les transitions environnementale, numérique et d'inclusion, tout en rappelant que ces structures manquent souvent de moyens pour s'adapter aux nouvelles exigences.

Prévenir la marchandisation du secteur associatif : La CODEF a également alerté sur le danger que représente l'introduction croissante des logiques de marché dans le secteur à profit social, demandant un soutien politique et financier renforcé pour préserver la mission première des associations : servir l'intérêt général et non la rentabilité.

Enfin, ce mémoire a renforcé la visibilité du secteur auprès des pouvoirs publics en soulignant son rôle indispensable dans la cohésion sociale. Il a également permis de créer un espace de dialogue autour des enjeux à long terme, tels que la pérennisation des services à la population et le maintien des emplois dans ces secteurs vitaux.

Le mémoire de la CODEF a été envoyé à tous ses membres, aux confédérations du secteur à profit social, au gouvernement de la Région wallonne, à la FWB ainsi qu'à tous les parlementaires. Deux familles politiques ont rencontré la CODEF pour discuter des points qu'elle a mis en exergue dans son mémoire. Les autres familles politiques ont accusé réception du mémoire par courrier postal, assurant être attentives à ses constats et propositions.

[Le mémoire 2024 de la CODEF dans son intégralité](#)

Résultats :

Le mémoire 2024 de la CODEF met en lumière plusieurs priorités pour soutenir les associations notamment en ce qui concerne l'inclusion, la simplification administrative et la reconnaissance des structures non subventionnées. La DPR 2024-2029 reprend plusieurs de ces propositions, en mettant l'accent sur les transitions, ainsi que sur des mesures concrètes pour alléger les contraintes administratives pesant sur les acteurs du secteur.

Inclusion sociale et soutien au secteur Non-Marchand : La CODEF plaide pour une meilleure reconnaissance et inclusion des associations non agréées ou non subventionnées, soulignant leur rôle crucial dans le tissu social wallon. Ce point est reflété dans la DPR avec l'appel à un "nouveau pacte social" visant à inclure tous les acteurs, y compris les secteurs Non-Marchands, dans les efforts de redressement économique et social de la région. Le gouvernement souhaite mobiliser ces forces vives pour contribuer à une société plus solidaire et inclusive.

Simplification administrative : La simplification des démarches administratives, un enjeu majeur pour la CODEF, figure également dans la DPR. La CODEF insiste sur la réduction des charges administratives, notamment pour les petites structures associatives qui ne bénéficient pas d'un soutien financier. Le gouvernement wallon partage cet objectif en annonçant un allègement des procédures administratives, ce qui permettrait aux associations de se concentrer davantage sur leurs missions sociales plutôt que sur les lourdeurs bureaucratiques.

Transition sociale et écologie/développement durable : Le mémoire de la CODEF met également l'accent sur l'importance de la transition écologique et d'initiatives durables. De son côté, la DPR soutient plusieurs projets visant à promouvoir les énergies renouvelables, à rénover énergétiquement les bâtiments, ce qui rejoint les préoccupations de la CODEF pour un environnement durable. La transition sociale est également au centre des priorités avec la mise en place de politiques de soutien à l'emploi et à l'inclusion sociale, en lien avec les revendications de la CODEF.

Indexation des APE : Enfin, le mémoire de la CODEF aborde l'indexation des Aides à la Promotion de l'Emploi (APE), un point crucial pour garantir la pérennité des emplois dans le secteur associatif. Bien que la DPR ne traite pas spécifiquement de l'indexation des APE, la question du soutien à l'emploi, notamment par des dispositifs favorisant l'emploi et l'inclusion dans le secteur Non-Marchand, est soulignée à plusieurs reprises. Cela ouvre la voie à une révision possible de l'indexation dans les dispositifs d'aides comme les APE, alignée avec les objectifs de maintien et de création d'emplois dans le secteur associatif.

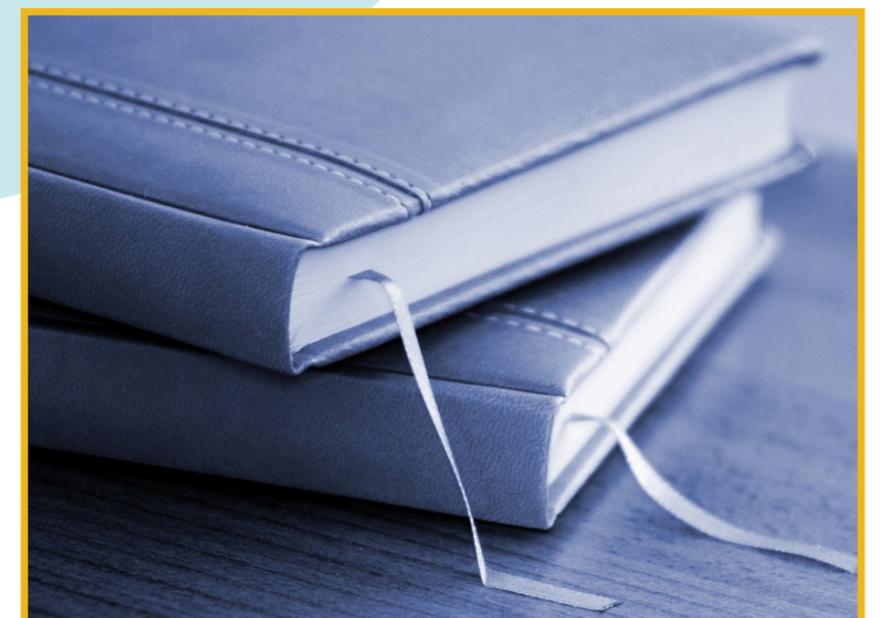
En conclusion, de nombreuses revendications du mémoire de la CODEF, telles que l'inclusion sociale, la simplification administrative et la transition écologique, trouvent écho dans la DPR 2024-2029 du gouvernement wallon.



ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION ET DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES MEMBRES

Actions ou axes d'interventions	Résultats clés	Impacts	Analyse
Rédaction et publication du mémorandum de la CODEF avant les élections de 2024.	Mise en lumière des difficultés quotidiennes des ASBL (manque de financement, charges salariales, complexité administrative) et des enjeux du secteur associatif (marchandisation, transitions sociétales, évolution du cadre européen, financement du dialogue social). Propositions de recommandations aux problèmes soulevés.	Visibilité accrue du secteur associatif auprès des pouvoirs publics. Recommandations ont pu orienter les mesures.	Le mémorandum a permis de faire un état des lieux des problématiques et des recommandations, assurant une légitimité supplémentaire aux revendications du secteur auprès des décideurs.
Envoi du mémorandum à tous les membres, aux confédérations du secteur à profit social, au gouvernement de la Région wallonne, à la FWB et aux parlementaires.	Prise en compte par plusieurs partis politiques, deux familles politiques ont rencontré la CODEF, d'autres ont accusé réception.	Création d'un espace de dialogue avec les pouvoirs publics, reconnaissance de l'importance du secteur.	Cette diffusion ciblée garantit que les enjeux soulevés ne restent pas ignorés. Le contact direct avec certaines familles politiques peut conduire à un engagement plus concret.
Présentation des réformes structurelles jugées nécessaires (simplification administrative, mécanismes d'indexation des subventions, soutien renforcé aux initiatives citoyennes).	Certaines propositions reprises dans la DPR 2024-2029 (notamment en matière de simplification et de soutien aux acteurs du secteur associatif).	Amélioration potentielle de la situation financière, administrative et structurelle des ASBL. À évaluer à la fin de la législature.	Les recommandations du mémorandum ont peut-être orienté des mesures concrètes dans la DPR.
Mise en avant des transitions sociétales (environnementale, numérique, inclusion).	Inclusion sociale et transition écologique reconnues comme priorités dans la DPR.	Adaptation des associations aux enjeux durables, meilleur accompagnement dans les transitions.	Le mémorandum a pu sensibiliser l'adoption de politiques cohérentes avec les mutations sociétales aussi dans les ASBL.

Alerte sur la marchandisation du secteur associatif et demande d'un soutien financier et politique renforcé.	Reconnaissance de la nécessité de préserver la mission d'intérêt général et collective des associations.	Limitation du risque de dérive marchande, maintien de la vocation sociale des associations.	Cette mise en garde peut contribuer à une prise de conscience quant aux risques liés aux logiques de marché.
Soulignement de l'enjeu de l'indexation des Aides à la Promotion de l'Emploi (APE).	Soutien à l'emploi souligné et particulièrement à la mesure APE.	Possibilité d'une réévaluation future des APE.	La question de l'indexation demeure en suspens, mais les orientations générales en faveur de l'emploi pourraient permettre des avancées ultérieures.





Soutien aux très petites, petites et moyennes ASBL non subventionnées par les politiques fonctionnelles

Dans le cadre de la mission de la fédération, le soutien aux associations, la CODEF a consacré une attention particulière aux ASBL non subventionnées par les politiques fonctionnelles. De fait, ces structures jouent un rôle essentiel dans le tissu social, mais sont souvent confrontées à de sérieuses difficultés financières et organisationnelles en raison de l'absence de soutien structurel de la part des pouvoirs publics.

L'action en 2024 a été axée sur plusieurs volets. La CODEF a profité de la période électorale pour plaider auprès des décideurs politiques pour une meilleure reconnaissance du travail des ASBL non subventionnées par les politiques fonctionnelles. À travers des rencontres, des interpellations, elle a mis en avant l'importance de ces structures pour la cohésion sociale et leur **contribution** souvent **sous-évaluée** dans les secteurs. Elle a demandé qu'elles puissent bénéficier de dispositifs de soutien plus inclusifs, en tenant compte de leur réalité spécifique.

La CODEF a également mis en place des services mutualisés pour diminuer les coûts de fonctionnement, comme un appel d'offres à des sociétés spécialisées dans l'achat de petit matériel de bureau, ainsi qu'auprès des services externes de prévention (SEPPT). Certaines conventions cadres ont également été renégociées pour apporter de nouveaux avantages à ses membres (reclassement professionnel, etc).

La CODEF les a largement informés et accompagnés sur les possibilités de financement offertes par les fonds européens et les appels à projets.

Actions ou axes d'interventions	Type d'action	Contenu / Objectif	Résultats Clés (attendus)	Impacts (potentiels)	Analyse
Soutien spécifique aux ASBL non subventionnées par les politiques fonctionnelles.	Plaidoyer / Services mutualisés / Information.	Plaider auprès des décideurs politiques pour une meilleure reconnaissance et des soutiens inclusifs pour les ASBL non subventionnées ; proposer des services mutualisés pour réduire leurs coûts de fonctionnement ; informer et accompagner sur les appels à projets.	Amélioration de la visibilité et de la reconnaissance des ASBL non subventionnées ; Mise en place de dispositifs de soutien plus adaptés ; Réduction des coûts via des services mutualisés ; Accès accru à des financements alternatifs.	Renforcement de la cohésion sociale grâce à la pérennisation de structures essentielles mais souvent négligées ; Stabilisation de la situation financière et organisationnelle des ASBL, diversification de leurs sources de financement.	Permet aux ASBL non subventionnées par les politiques fonctionnelles de mieux faire valoir leur rôle social, d'accroître leur résilience financière et de bénéficier de nouvelles opportunités de développement. Cela contribue à un secteur associatif plus inclusif et robuste.



Information et sensibilisation des membres



- Supports d'information
- Amélioration du plan de communication en 2024
- Valoriser et promouvoir les membres



INFORMATION ET SENSIBILISATION DES MEMBRES

La fédération a assuré une veille active sur les évolutions législatives et socio-économiques impactant ses membres, notamment via la diffusion régulière d'informations à travers plusieurs canaux.

Supports d'information



CODEF Info :

6 numéros de la newsletter ont été diffusés en 2024, abordant des sujets comme les changements législatifs, l'actualité sociale, les opportunités de financement et les évolutions du secteur associatif.



Politi'CODEF et Vigi'CODEF :

8 bulletins d'actualité politique et juridique ont été publiés, avec des focus sur des thèmes clés comme la réforme des aides à l'emploi et les nouvelles directives européennes sur la transparence des subventions.



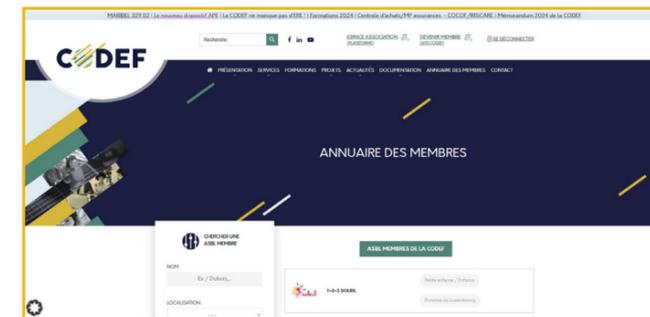
CODEF.be :

Toutes les informations recueillies sont transmises aux membres via le site internet de la CODEF (actualités, documentation, outils juridiques, ressources, rediffusion des GT, présentation de la CODEF, etc).



Plateforme :

En 2024, la CODEF a renforcé son rôle d'information et de sensibilisation auprès de ses membres grâce à la mise en œuvre de la plateforme numérique lancée en 2023. Après avoir surmonté des défis techniques, la plateforme est désormais fonctionnelle et centralise des informations clés, notamment un catalogue de formations et un système d'affiliation simplifié. Des formations ont été proposées pour aider les ASBL à maîtriser cet outil, qui facilite également la gestion des marchés publics et des appels d'offres passés pour les membres, l'historique des cotisations des membres et, à terme, elle permettra des échanges de pratiques entre associations, afin de contribuer à une meilleure collaboration et efficacité.



Annuaire des membres :

Une vitrine présentant les missions, activités et services des associations vis-à-vis du grand public. Grâce à un bon référencement, cet annuaire permet aux citoyens de trouver facilement une association en fonction du secteur d'activités et de la province. L'équipe reçoit d'ailleurs régulièrement des appels des citoyens qu'elle informe et oriente vers les services adéquats.





Amélioration du plan de communication 2024

Durant l'été 2024, l'équipe de la CODEF s'est réunie pour repenser son plan de communication afin de mieux répondre aux nouvelles attentes et besoins exprimés par ses membres. Cette révision s'est appuyée sur les résultats de l'enquête de satisfaction réalisée en début d'année, à laquelle ses membres ont participé. Il en est ressorti que bon nombre d'entre eux ignoraient la présence de la CODEF sur les réseaux sociaux tels que YouTube, Facebook et LinkedIn.

La grande majorité, 89 % des membres déclarent lire fréquemment les emails d'information et considèrent l'information comme l'un des principaux outils répondant à leurs besoins.

Vu la quantité et la multitude de canaux d'information, la CODEF a décidé de revoir et d'optimiser la diffusion de l'information :

Refonte des newsletters et des emailings : Les formats des newsletters et communications électroniques ont été entièrement revus pour offrir une présentation plus claire et épurée. L'objectif étant de faciliter la lecture et la navigation entre les informations importantes et les actualités du secteur.

Nouvelle fréquence de publication : La CODEF a introduit un nouveau rythme de diffusion avec deux newsletters par mois :

- **L'ALERTE Info**, envoyée à toutes les personnes abonnées à la newsletter (membres et non-membres), est conçue pour informer rapidement sur les actualités importantes.

- **La Newsletter du mois**, quant à elle, est réservée exclusivement aux membres de la CODEF, car elle représente un travail plus approfondi sur les évolutions du secteur. Celle-ci contient l'ancienne mouture du CODEF Info ainsi que la Vigi'CODEF.



Les deux newsletters présentent les dernières actualités du secteur associatif, les formations, les événements à venir, ainsi que des sondages et des liens vers les différents canaux de communication de la CODEF : le site internet, LinkedIn, Facebook, YouTube et Instagram.



Pour la **Newsletter du mois**, la CODEF a ajouté une rubrique spéciale de promotion des membres. En effet, elle offre un service de diffusion pour aider ses membres à promouvoir leurs événements et activités via son site internet et ses réseaux sociaux. De plus, chaque membre bénéficie d'une page dédiée à ses activités sur le site de la CODEF, offrant une visibilité supplémentaire sur ses missions et de ses activités auprès du grand public. Grâce au bon référencement, de nombreux citoyens contactent la CODEF pour joindre certaines associations membres.

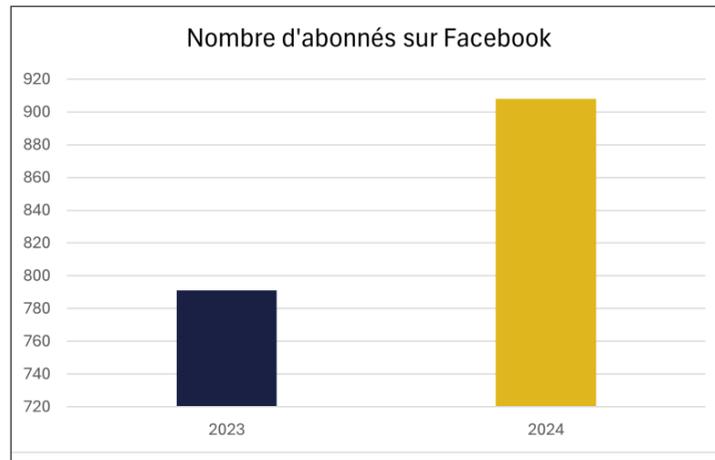


Par ailleurs, après une évaluation de l'intérêt porté par ses membres à certains contenus, la CODEF a décidé de mettre fin à la publication du **Politi'CODEF**. Il a été constaté que les discussions en amont des décisions politiques suscitaient peu d'intérêt, ses membres préférant recevoir des informations concrètes et des résumés des décisions finales qui les impactent directement.

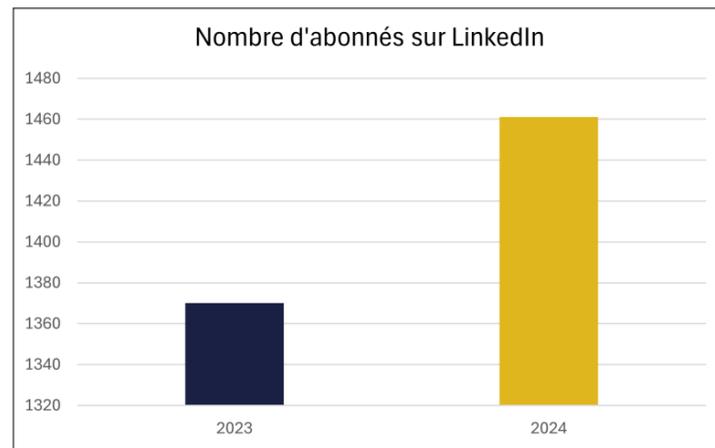


INFORMATION ET SENSIBILISATION DES MEMBRES

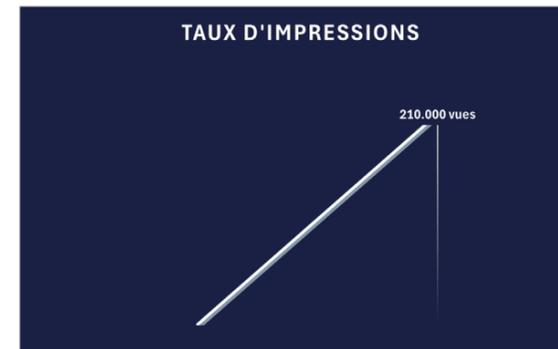
Impact des communications sur les réseaux



En ce qui concerne la page Facebook de la CODEF, il y a un plus important taux de visite sur la page en comparaisons à l'année passée, de près de plus d'un millier de visite supplémentaire.



Pour ce qui est du contenu sur LinkedIn, le taux d'impression est très important, atteignant les 48 000 taux d'impression.



L'analyse lancée sur le site internet de la CODEF au début du mois d'octobre 2024 :

Deux données sont intéressantes à observer ici, le nombre de clics atteignant 4 760 clics sur un mois, ainsi que le taux d'impressions qui a atteint 210 000 vues. Cela renforce l'idée que le site internet reste un outil nécessaire et non négligeable dans la communication pour la CODEF.



Dans le cadre de la révision de sa stratégie de communication, la CODEF a lancé sa page Instagram (@codefasbl) afin de partager ses actualités, promouvoir ses événements, valoriser les initiatives de ses associations membres et mettre en lumière ses actions en faveur du secteur. Cette démarche vise à favoriser une communication plus dynamique, interactive et accessible.





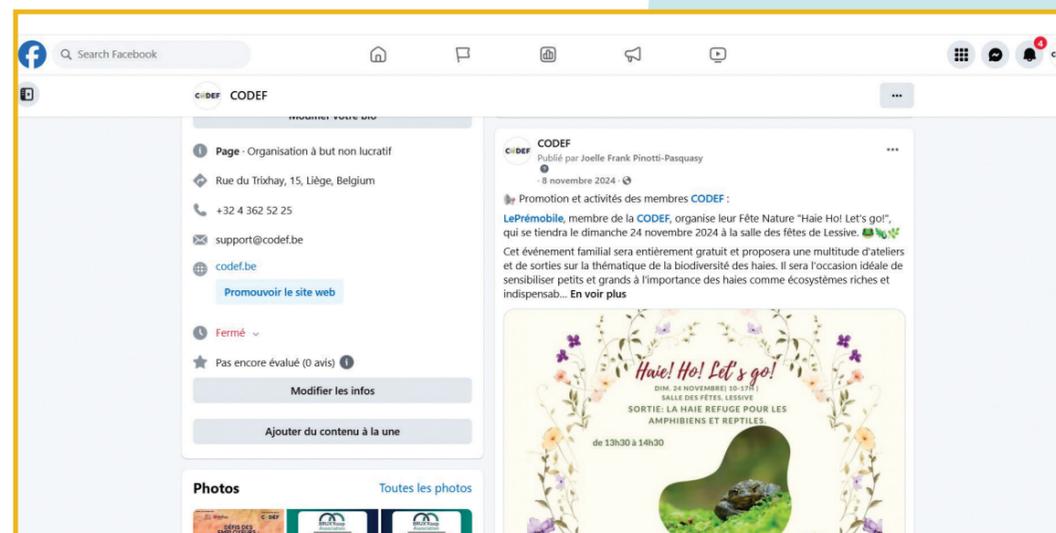
Valoriser et promouvoir les membres

Capsules vidéos :

La CODEF s'engage à promouvoir le travail et les objectifs de ses associations membres auprès d'un large public. Habituellement, cette mise en avant passe par la diffusion d'événements et d'activités sur les réseaux sociaux. Cependant, fin d'année 2024, la CODEF a souhaité aller plus loin en offrant davantage de visibilité à ses ASBL.

C'est dans cette optique qu'elle a lancé, durant les mois d'août et septembre, le tournage de capsules vidéos mettant en lumière ses associations membres. Ces vidéos ont un double objectif : montrer concrètement le travail accompli au quotidien par ces ASBL et faire découvrir leur environnement professionnel. Par ailleurs, la CODEF souhaite illustrer à travers ces vidéos le rôle qu'elle joue en tant que fédération, notamment en accompagnant ses membres sur des aspects juridiques, en les informant des nouvelles réglementations et en répondant à leurs questions aux travers de cas concrets.

Cette initiative témoigne de l'importance que la CODEF accorde à ses associations membres, de sa reconnaissance envers elles et de sa volonté de continuer à les soutenir activement. Ces capsules vidéos seront diffusées au cours de l'année 2025, alors restez connectés aux réseaux sociaux de la CODEF pour ne rien manquer !

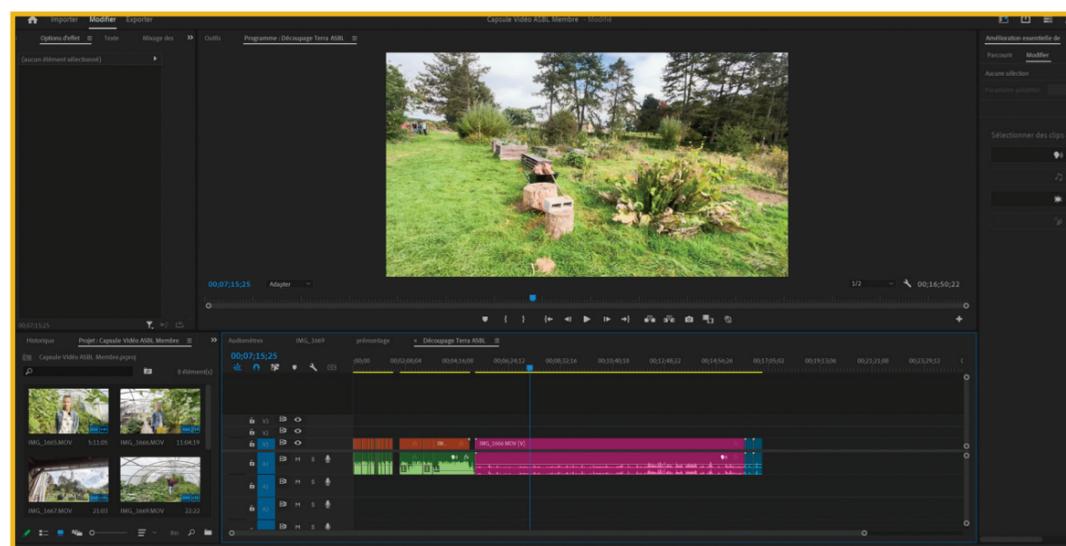


Publications réseaux sociaux :

Durant l'année écoulée, de nombreux posts sur Facebook sont apparus dans le fil d'actualité de la CODEF sous le nom "Promotions et activités des membres CODEF". Ce type de contenu a pour but principal d'informer sur les actions mises en place par les membres de la CODEF afin de mettre en valeur des événements, des stages, des annonces importantes ou encore des actions menées.

Cela permet de mettre en lumière un grand nombre d'initiatives auprès des personnes qui suivent la CODEF sur les réseaux sociaux et de favoriser de potentielles collaborations entre les membres et différents acteurs du secteur associatif.

Pour l'année 2025, la CODEF souhaite poursuivre cette dynamique afin de valoriser davantage les activités de ses membres.





INFORMATION ET SENSIBILISATION DES MEMBRES

Actions ou axes d'interventions	Résultats clés	Impacts	Analyse
Diffusion de la newsletter « CODEF Info » (5 numéros).	5 numéros en 2024, abordant changements législatifs, actualités sociales, financements, évolution du secteur associatif.	Vulgarisation de l'information aux membres sur l'environnement législatif et social.	Bon outil pour tenir informés les membres, mais nécessité de revoir le format et la fréquence pour s'adapter aux nouveaux besoins identifiés lors de l'enquête de satisfaction annuelle.
Politi'CODEF et Vigi'CODEF.	8 bulletins d'actualité politique et juridique en 2024.	Informations spécialisées sur les enjeux politiques et juridiques affectant les ASBL.	Malgré la pertinence du contenu, l'intérêt des membres pour les analyses politiques en amont des décisions s'avère limité, menant à l'arrêt futur du Politi'CODEF.
Site internet (CODEF.be).	Centralisation des informations (actualités, outils juridiques, rediffusion, annuaire, etc.).	Plateforme de référence pour l'information des membres, générant 4 760 clics et 210 000 impressions en un mois.	Le site internet reste un outil de communication essentiel, très consulté. L'analyse positive du trafic confirme son importance stratégique dans la diffusion d'informations et d'outils.
Plateforme numérique (lancée en 2023, renforcée en 2024).	Base de données, catalogue de formations, système d'affiliation simplifié, gestion des marchés publics, historique des cotisations, échanges de pratiques, etc.	Facilitation de la gestion administrative, de l'accès aux formations et création d'un espace d'échanges entre associations. Tenir un monitoring (base de données) du secteur via les membres. Mieux mesurer les impacts grâce à des statistiques fiables.	Après avoir surmonté des défis techniques, la plateforme améliore l'efficacité et la collaboration, renforçant le rôle informatif de la CODEF. Une formation aux ASBL a facilité l'adoption de l'outil.
Annuaire des membres.	Vitrine présentant les missions, activités et services des associations, référencement amélioré.	Visibilité accrue pour les membres auprès du grand public, orientation facilitée des citoyens vers les ASBL adaptées.	L'annuaire améliore la notoriété des associations et renforce le rôle de la CODEF comme intermédiaire informatif. Les nombreux appels des citoyens en témoignent.

Révision du plan de communication (été 2024).	Prise en compte des résultats de l'enquête de satisfaction, intégration du feedback des membres, refonte de l'approche multicanaux.	Stratégie de communication mieux alignée sur les besoins des membres, augmentation de la lisibilité et de la pertinence des contenus.	La plupart des membres lisent fréquemment les emails d'information (89%), mais ignoraient la présence sur les réseaux sociaux. La révision vise à accroître la visibilité et l'adéquation des canaux utilisés.
Refonte des newsletters et emailings.	Présentation plus claire, deux newsletters mensuelles (ALERTE Info et Newsletter du mois), format épuré.	Meilleure lisibilité, augmentation de l'engagement, différenciation entre informations urgentes (ALERTE Info) et informations approfondies (Newsletter du mois).	Le nouveau rythme et la segmentation du contenu renforcent la pertinence des newsletters, tout en améliorant la compréhension des membres quant aux différents canaux et contenus.
Promotion des membres via la Newsletter du mois.	Mise en avant des événements et activités des membres, page dédiée sur le site, diffusion sur réseaux sociaux.	Visibilité accrue des membres, soutien à leurs initiatives, accès facilité pour le grand public.	Cette approche valorise les associations, dynamise le réseau et incite les membres à utiliser le canal CODEF pour leur promotion, renforçant la cohésion du secteur.
Politi'CODEF.	Décision de cesser la publication du Politi'CODEF en raison d'un faible intérêt des membres.	Concentration des ressources sur des contenus plus utiles et demandés (résumés de décisions finales).	Démarche d'amélioration continue : la CODEF s'adapte aux préférences réelles des membres, en se focalisant sur l'essentiel.
Présence renforcée sur les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Instagram).	Augmentation du trafic Facebook (+1000 visites), 48 000 impressions sur LinkedIn, lancement d'Instagram (@codefasbl).	Renforcement de la visibilité de la CODEF, interaction plus dynamique, accès à un public plus large et diversifié.	Les réseaux sociaux deviennent des relais essentiels, permettant une meilleure interaction. Instagram facilite la mise en avant des actions et événements, complétant la stratégie multicanale.
Analyse du trafic web (octobre 2024).	4 760 clics/mois, 210 000 impressions sur le site.	Confirmation que le site reste un pivot essentiel de la communication.	Les données positives justifient le maintien d'une présence forte en ligne et encouragent l'optimisation continue du contenu et du référencement.

Accompagnement des ASBL dans leur gestion quotidienne



- Formations et développement des compétences
- Conseils et soutien juridiques aux membres
- Élections sociales
- Deal pour l'emploi



ACCOMPAGNEMENT DES ASBL DANS LEUR GESTION QUOTIDIENNE

Formations et développement des compétences

En 2024, la formation a continué d'être un axe central de l'action de la CODEF, avec des sessions adaptées aux besoins spécifiques des très petites et petites structures, notamment en gestion des ressources humaines, en administration et en gouvernance. Ces formations données tant par des formateurs internes qu'externes, répondent au souci de la CODEF de professionnaliser ses membres tout en tenant compte de leurs besoins et de leurs réalités, mais aussi en fonction de l'évolution sociale, économique et politique. Il s'agit également de développer des comportements positifs des cadres vis-à-vis de leurs travailleurs et bénéficiaires. De plus, ces formations sont ouvertes non seulement aux membres de la fédération, mais aussi aux ASBL non-membres, renforçant ainsi l'impact de la CODEF au-delà de son réseau direct.

Les formations, couvrant des thématiques telles que le Code des Sociétés et des Associations, le RGPD et les opportunités Maribel, ont rencontré un taux élevé de participation et ont reçu des retours très positifs de la part des participants. Les formations numériques, notamment sur l'utilisation de la plateforme de la CODEF et la promotion via les réseaux sociaux, ont également été essentielles dans ce contexte en constante évolution. La CODEF a su maintenir un accompagnement de qualité, tout en maintenant une réflexion approfondie sur l'offre de formation, renforcée par le sondage annuel réalisé auprès des membres pour identifier leurs besoins spécifiques. Grâce à cette démarche, la CODEF est en mesure d'élaborer un programme de formations adapté, ouvrant ainsi la voie à un programme 2025 plus riche et davantage aligné sur les réalités actuelles du secteur associatif. Les retours des participants confirment la pertinence des actions menées, consolidant la position de la CODEF comme un acteur clé dans la professionnalisation des ASBL.

Résultats :

Nombre de formations organisées : 42 formations couvrant des sujets divers tels que l'impact du Code des Sociétés et des Associations sur les statuts, la mise en conformité avec le RGPD, la gestion des ressources humaines, la rédaction et la mise à jour des règlements de travail, les opportunités offertes par le Maribel, l'organisation d'événements, le télétravail, la communication des activités associatives à travers les réseaux sociaux, l'encadrement des données numériques via la plateforme de la CODEF, ainsi que des ateliers pratiques premiers secours, l'intelligence artificielle, l'accessibilité numérique et les nudges, etc.



Participants : 292 travailleurs et administrateurs issus de 123 ASBL ont bénéficié de ces formations.

PLANNING DES FORMATIONS DU 1^{ER} SEMESTRE 2024

Mai

- 21 MARDI** RGPD : obligations, mise en conformité et outils 9h30-12h30 / Visioconférence
- 23 JEUDI et 30 JEUDI** Brevet Européen des Premiers Secours - BEPS milieu professionnel (2 jours) 9h30-16h00 / Locaux Croix Rouge

Juin

- 06 JEUDI** Les responsabilités des administrateurs d'ASBL et la bonne gouvernance 9h30-16h30 / Namur

Comment encoder vos données rapidement et facilement sur la plateforme de la CODEF

- 15 MARDI** 15h30 - 17h00 Visioconférence
- 30 MARDI** 9h30 - 11h00 Visioconférence
- 20 MARDI** 17h00 - 18h30 Visioconférence

Réservé aux membres CODEF

Retrouvez [le catalogue des formations](#) sur [la plateforme de la CODEF!](#)
N'oubliez pas d'inscrire votre ASBL au préalable sur la plateforme pour valider l'inscription.

Contact : support@codef.be

CODEF

PLANNING DES FORMATIONS DU 2^{ES} SEMESTRE 2024

Septembre

- 26 JEUDI** La transition environnementale à la portée de toutes les associations ? 8h00 - 16h00 / Liège

Novembre

- 05 MARDI** Les responsabilités des administrateurs d'ASBL et la bonne gouvernance 9h30 - 16h30 / Namur
- 07 JEUDI** GT actualités juridiques et politiques de la CODEF 9h30 - 12h30 / Visioconférence
- 08 VENDREDI** Journée Diversité et inclusion 2024 8h00 - 13h00 / Liège
- 14 JEUDI** Formation BEPS - Croix rouge recyclage 9h00 - 16h00 / Liège
- 21 JEUDI** Inclure le télétravail occasionnel ou structuré au sein de son ASBL 9h30 - 12h30 / Visioconférence
- 26 MARDI** Préparation fin de carrière 9h30 - 12h30 / Visioconférence

Octobre

- 01 MARDI** Budgetiser les salaires des travailleurs de votre association 9h30 - 16h30 / Namur
- 02 MERCREDI** Séance d'information : Présentation du programme de SOCIALware Belgique 10h00 - 11h00 / Visioconférence
- 03 JEUDI** Elaborer un règlement d'ordre intérieur pour son ASBL 9h30 - 16h30 / Liège
- 15 MARDI** L'impact du CSA sur les statuts de votre ASBL ? 9h30 - 12h30 / Visioconférence

Décembre

- 02 LUNDI** Séance d'information : Présentation du programme de SOCIALware Belgique 13h30 - 14h30 / Visioconférence
- 03 MARDI et 04 MERCREDI** Formation BEPS milieu professionnel 2 jours 9h00 - 16h00 / Namur
- 05 JEUDI** Gestion du temps 9h30 - 16h30 / Namur
- 12 JEUDI** Elaboration et modification du règlement de travail de votre ASBL 9h30 - 12h30 / Liège

Retrouvez [le catalogue des formations](#) sur [la plateforme de la CODEF!](#)
N'oubliez pas d'inscrire votre ASBL au préalable sur la plateforme pour valider l'inscription.
Contact : support@codef.be

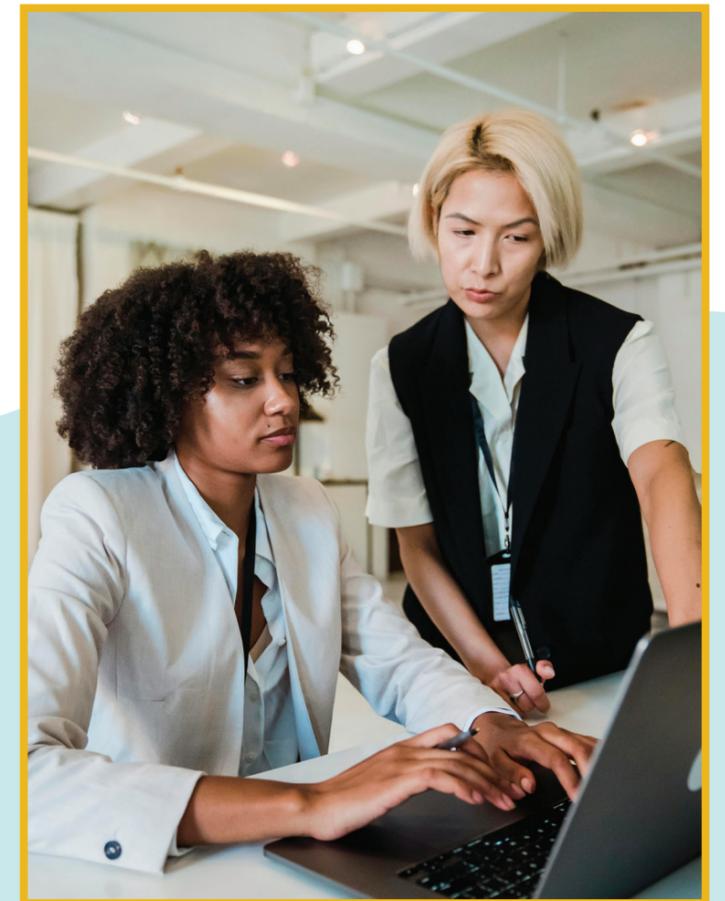
Pour adapter au mieux notre plan de formations 2025 à vos besoins, nous vous invitons à compléter ce sondage

CODEF



ACCOMPAGNEMENT DES ASBL DANS LEUR GESTION QUOTIDIENNE

Actions ou axes d'interventions	Résultats clés	Impacts	Analyse
Organisation de formations adaptées aux besoins des TPE/ PME du secteur associatif (gestion RH, administration, gouvernance, Code des Sociétés & Associations, RGPD, Maribel, communication numérique, etc.).	42 formations organisées en 2024. 293 participants (travailleurs et administrateurs). 123 ASBL concernées.	Professionnalisation des associations membres et non-membres. Renforcement des compétences en gestion, administration, gouvernance et communication. Élargissement de l'impact au-delà du réseau direct de la CODEF.	Les retours positifs confirment la pertinence de l'offre. Le sondage annuel permet d'ajuster le programme aux besoins réels. La démarche renforce la position de la CODEF comme acteur clé dans la professionnalisation des travailleurs et des décideurs des ASBL.
Intégration de formations internes et externes.	Diversification des intervenants et des expertises.	Approche globale et cohérente, mieux adaptée aux réalités sectorielles.	Maintien d'un accompagnement de qualité malgré l'évolution du contexte (social, économique, politique).
Ouverture des formations aux ASBL non-membres.	Augmentation de la visibilité et du rayonnement de la CODEF.	Impact accru dans le secteur associatif et au-delà du réseau direct.	Stratégie de consolidation de la notoriété et de la légitimité de la CODEF.
Formations numériques (utilisation de la plateforme CODEF, réseaux sociaux, IA, accessibilité numérique, nudges, ...).	Acquisition de compétences numériques et adaptation aux nouvelles technologies.	Amélioration de la présence en ligne, de la communication et des outils de travail.	Programme 2025 s'aligne sur les nouvelles réalités du secteur grâce à une offre de formation constamment réévaluée.
Mise en place d'un sondage annuel auprès des membres.	Identification claire des besoins actuels.	Offre de formations mieux ciblée, amélioration continue.	Processus de feedback constructif, permettant une évolution constante du programme de formation.





ACCOMPAGNEMENT DES ASBL DANS LEUR GESTION QUOTIDIENNE

DATES	HEURES	LIEUX	Noms des formations / Scéances d'informations
23-01-24	9h30-12h30	Visioconférence	Quel est l'impact du Code des Sociétés et des Associations sur les statuts de votre ASBL ?
24-01, 07-02, 21-02, 14-03, 27-03, 10-04, 24-04, 15-05, 26-06-24	9h00-16h30	Mundo-N	Module de formations à l'Education relative à l'Environnement
01-02-24	9h-13h	Centre l'ilon	Maribel social et fiscal 329.02
08-02-24	9h30-16h30	Créagora	Préparer les entretiens d'évaluation des travailleurs de son association
15-02-24	9h30-12h30	Visioconférence	Quel est l'impact du Code des Sociétés et des Associations sur les statuts de votre ASBL ?
21-03-24	9h30-16h30	Créagora	La maltraitance ou négligence des personnes âgées à domicile
26-03-24	9h30-16h30	GROUP S	Élaboration et modification du règlement de travail de votre ASBL
28-03-24	9h30-12h30	Visioconférence	RGPD : Obligations, mise en conformité et outils
16-04-24	9h30-12h30	Visioconférence	Quel est l'impact du Code des Sociétés et des Associations sur les statuts de votre ASBL ?
30-04-24	9h30-12h30	Visioconférence	GT actualités juridiques et politiques de la CODEF
15-05-24	15h30-17h00	Visioconférence	Comment encoder vos données rapidement et facilement sur la plateforme de la CODEF : Date 1
21-05-24	9h30-12h30	Visioconférence	RGPD : obligations, mise en conformité et outils
30-05-24	9h00-16h00	Centre l'ilon	Comment organiser un événement avec connotation de renforcer les équipes
30-05-24	9h30-11h00	Visioconférence	Comment encoder vos données rapidement et facilement sur la plateforme de la CODEF : Date 2

31-05-24	14h-16h30	Visioconférence	Appel à candidatures Maribel 329.02
06-06-24	9h30-16h30	La Boutique de Gestion Namur	Les responsabilités des administrateurs d'ASBL et la bonne gouvernance
12-06-24	10h00-12h30	Visioconférence	Appel à candidatures Maribel 329.02
20-06-24	17h00-18h30	Visioconférence	Comment encoder vos données rapidement et facilement sur la plateforme de la CODEF : Date 3
03-09, 10-09, 17-09, 24-09, 15-10-24	9h00-16h30	Arsenal Namur	LA CODEF NE MANQUE PAS D'ERE ! (Septembre - Namur)
01-10-24	9h30-16h30	La Boutique de Gestion Namur	Budgétiser les salaires des travailleurs de votre association
02-10-2024	10h00-11h00	Visioconférence	Séance d'information : Présentation du programme de SOCIALware Belgique
03-10-24	9h30-16h30	Centre l'lon	Élaborer un règlement d'ordre intérieur pour son ASBL
22-10-24	9h30-12h30	Visioconférence	Quel est l'impact du Code des Sociétés et des Associations sur les statuts de mon ASBL ?
05-11-24	9h30-16h30	Créagora	Ma responsabilité en tant qu'administrateur d'une ASBL : principes et outils pour une gouvernance réussie
07-11-24	9h30-12h30	Visioconférence	Restez informés : les nouvelles législations et débats politiques qui impactent votre ASBL
14-11-24	9h30-16h00	Croix Rouge Liège	Je m'initie aux premiers secours (1 jour)
19-11-24	9h30-12h30	Visioconférence	Deal pour l'Emploi
21-11-24	9h30-12h30	Visioconférence	Outils et conseils pour mettre en place le télétravail dans mon ASBL
26-11-24	9h30-12h30	Visioconférence	Anticipez la fin de carrière au sein de votre ASBL : conseils pratiques et solutions adaptées
02-12-24	13h30-14h30	Visioconférence	Vos logiciels informatiques à prix réduit grâce à SOCIALware
03-12 et 04-12-24	9h00-16h00	Locaux Croix Rouge Namur	J'obtiens mon Brevet Européen des Premiers Secours (BEPS) en milieu professionnel (2 jours)
05-12-24	9h30-16h30	Créagora	Gagner du temps et travailler efficacement
10-12-24	9h30-16h30	Créagora	Utiliser les réseaux sociaux pour promouvoir les activités de mon ASBL
12-12-24	9h30-12h30	Visioconférence	Comment élaborer et mettre à jour le règlement de travail (RT) de mon ASBL ?



ACCOMPAGNEMENT DES ASBL DANS LEUR GESTION QUOTIDIENNE

--- Conseils et soutien juridiques aux membres

Le conseil juridique a été un service particulièrement sollicité par les associations en 2024. Dans un contexte de complexification des réglementations et de changements législatifs significatifs, la CODEF a poursuivi son accompagnement pour répondre aux besoins croissants des ASBL du secteur.

Les thématiques principalement traitées en 2024 sont les suivantes :

Gestion administrative des ASBL : La CODEF a apporté un soutien sur des sujets tels que l'organisation des instances, la rédaction des convocations et procès-verbaux, la publication des actes auprès de la BCE et du Moniteur belge, le registre UBO, les marchés publics, le respect du RGPD ainsi que les procédures de dissolution, liquidation ou fusion.

Droit social : La CODEF a conseillé les membres sur les mesures liées au "Deal pour l'emploi", la rupture des contrats de travail, la gestion du temps de travail et de repos, la réduction collective du temps de travail, les différentes formes de télétravail, l'incapacité de travail, le bien-être au travail, ainsi que sur les questions de rémunération, d'avantages extra-légaux et les règles concernant les vacances annuelles.

Gestion des ressources humaines et aides à l'emploi : Un accompagnement spécifique a été proposé en matière de gestion et de cession de subvention APE, de Maribel, de volontariat, de recrutement et de sélection du personnel, de définition de profils de fonctions ainsi que d'évaluation des performances.

Législation sectorielle : La CODEF a assisté les ASBL dans la compréhension et l'application des cadres législatifs sectoriels, notamment concernant les subventions et les règles de fonctionnement propres à leur domaine d'activité.

Accompagnement fiscal : La CODEF accompagne ses membres dans leur mise en conformité fiscale en répondant à leurs questions liées entre autres à la TVA, à l'ISOC, à l'IPM, à la déduction fiscale pour les dons, à la taxe patrimoniale, au précompte immobilier, ... En 2024, cet accompagnement a été renforcé par la mise en place des dossiers fiscaux dans le CODEF Info, qui visent à décortiquer la législation fiscale de façon à la rendre accessible pour les associations et à faciliter sa mise en pratique.

En 2024, l'équipe juridique de la CODEF a géré plus de **550 dossiers individuels**, et a également accompagné plus d'une vingtaine de membres dans la rédaction ou la mise à jour de leurs règlements de travail et statuts. Le service juridique a également accompli une dizaine d'audits juridiques des associations (mise en conformité à la réglementation).



Dans le cadre de sa mission d'accompagnement, la CODEF a produit plusieurs outils destinés à faciliter la gestion juridique des associations :

Mentions obligatoires du règlement de travail : cet outil, conçu pour répondre aux exigences légales communes à toutes les ASBL du secteur Non-Marchand, permet aux employeurs d'intégrer les modèles de clauses obligatoires dans leurs règlements de travail, tout en fournissant des explications claires et accessibles

Dates clefs dans la gestion de l'aide à l'emploi APE : un outil pratique pour permettre aux ASBL de respecter les délais imposés dans la gestion des subventions APE.

Par ailleurs, le service juridique a également mis à jour plusieurs outils existants pour mieux répondre aux réalités actuelles :

Outils en droit du travail : mesures du "Deal pour l'emploi", engager son premier travailleur, intervention de l'employeur dans les frais de déplacement de ses travailleurs, quelles sont les aides à l'emploi à votre disposition pour engager un travailleur, volontariat : tour d'horizon de obligations légales, l'article 17, prime de fin d'année, ...

Outils en droit des ASBL : FAQ APE, les dates clefs pour la gestion de votre association, crise énergétique, fusion, registre UBO, assurances, service citoyen, ...

Ces actions démontrent l'engagement de la CODEF à fournir un soutien juridique constant, adapté aux besoins des ASBL, dans un environnement juridique en évolution continue.



ACCOMPAGNEMENT DES ASBL DANS LEUR GESTION QUOTIDIENNE

Actions	Résultats clés	Impacts	Analyse
Accompagnement et conseils juridiques aux ASBL.	Plus de 550 dossiers individuels traités. 20+ membres accompagnés dans la rédaction/mise à jour de leurs statuts et règlements de travail. Une dizaine d'audits juridiques.	Amélioration de la conformité légale des ASBL. Réduction des risques juridiques et administratifs. Adaptation des règlements internes aux évolutions législatives.	Le nombre élevé de dossiers et la variété des cas traités illustrent une forte demande et la nécessité d'un suivi juridique continu et personnalisé.
Soutien en gestion administrative (organisation, convocations, PV, UBO, marchés publics, RGPD, dissolution/fusion).	Outils et conseils spécifiques pour la gestion administrative des ASBL. Accès à des modèles et documents types conformes aux exigences légales.	Simplification de la gestion interne des ASBL. Meilleure transparence et traçabilité des actions administratives. Alignement sur les obligations réglementaires.	La disponibilité d'outils clés en main facilite la mise en conformité et l'administration quotidienne, renforçant la confiance des ASBL envers la CODEF.
Conseil en droit social (Deal pour l'emploi, temps de travail, télétravail, rémunérations, congés).	Mise à disposition de guides et FAQ sur les nouveautés législatives. Conseils personnalisés sur la rupture de contrat, gestion du temps de travail, avantages extra-légaux, etc.	Réduction des erreurs et litiges en matière sociale. Meilleure compréhension des employeurs sur les droits et devoirs des travailleurs. Climat social apaisé.	Le soutien offert permet aux ASBL d'anticiper les changements et de sécuriser leurs relations de travail, limitant ainsi les conflits potentiels et assurant une meilleure gestion RH.
Aide en gestion des ressources humaines (subventions APE, Maribel, volontariat, recrutement, profils de fonctions, évaluation).	Outils pratiques pour la gestion et cession de subventions APE. Assistance dans le processus de recrutement et l'évaluation du personnel.	Optimisation de l'accès aux aides à l'emploi. Meilleur ciblage des profils recherchés. Augmentation de l'efficacité dans la gestion RH.	Un accompagnement RH renforcé soutient la professionnalisation des structures, leur permettant d'attirer et de retenir des profils adaptés, augmentant ainsi leur efficacité et impact.

Appui sur les législations sectorielles (subventions, règles de fonctionnement).	Clarification des cadres législatifs sectoriels. Assistance à la compréhension de règles spécifiques à chaque domaine d'activité.	Meilleure conformité sectorielle. Réduction des risques de non-respect de règles spécifiques. Pérennisation du financement et des activités.	Une connaissance pointue du secteur permet aux ASBL de se positionner correctement dans leur environnement législatif, renforçant leur durabilité et crédibilité.
Accompagnement fiscal (TVA, ISOC, IPM, dons, taxes, précompte immobilier).	Renforcement du service en matière fiscale en 2024. Intégration de dossiers fiscaux simplifiés dans le CODEF Info.	Meilleure compréhension des obligations fiscales. Réduction des risques de sanctions fiscales. Optimisation de la gestion financière des ASBL.	L'approfondissement de l'expertise fiscale permet d'alléger la charge administrative des ASBL, de réduire les erreurs et d'améliorer leur gestion budgétaire.
Production d'outils juridiques : obligations règlement de travail, dates clés APE, mise à jour des outils existants.	Outils disponibles : modèles de clauses obligatoires, calendrier des dates clés APE, FAQ, guides sur le Deal pour l'emploi, article 17, volontariat, etc.	Accessibilité et vulgarisation des informations juridiques. Gain de temps et réduction de l'incertitude dans la gestion interne des ASBL.	Le développement et la mise à jour d'outils pratiques favorisent une meilleure autonomie des ASBL et une application plus sereine des cadres légaux au quotidien.





--- Elections sociales

En 2024, la CODEF a accompagné ses membres tout au long du processus des élections sociales. Afin d'assurer un soutien optimal, l'équipe s'est formée auprès du SPF Emploi sur l'ensemble de la procédure électorale, en portant une attention particulière aux changements législatifs intervenus cette année.

La CODEF a informé ses membres de leurs obligations à chaque étape clé du processus électoral, en leur fournissant des explications claires et des outils pratiques pour faciliter le respect de la procédure légale. Le service juridique a également répondu aux questions particulières des membres en leur fournissant des conseils adaptés à leur situation individuelle.

Actions ou axes d'interventions	Résultats clés	Impacts	Analyse
Accompagnement des membres dans le cadre des élections sociales.	Formation de l'équipe auprès du SPF Emploi, suivi des changements législatifs, information et conseil aux membres.	Meilleure compréhension du processus électoral et respect des obligations incombant aux employeurs.	Assistance personnalisée pour garantir le bon déroulement des élections, sécurisation juridique et réduction des risques de non-conformité.





Deal pour l'emploi

Au cours de l'année 2024, la CODEF a poursuivi son travail d'information concernant les mesures liées au "Deal pour l'emploi", dont certaines modalités et obligations entraient en vigueur cette même année ou étaient annoncées pour des dates ultérieures. Parmi ces mesures, on peut citer celles relatives à l'employabilité qui ont pris forme à travers la loi du 15 mai 2024, publiée au Moniteur belge le 21 juin 2024, et qui seront pleinement applicables à partir d'avril 2025 mais également l'obligation de compléter le Federal Learning Account (FLA) pour le 1^{er} décembre 2024.

Concernant ces deux thématiques (FLA, promotion de l'employabilité), la CODEF a rédigé plusieurs articles visant à rappeler ces obligations, tout en détaillant les modalités de remplissage et les échéances à respecter. Par ailleurs, elle a intégré l'ensemble de ces mesures dans son nouvel outil "règlement de travail", conçu pour ses membres, en y incluant toutes les obligations légales, notamment celles liées aux mesures "Deal pour l'emploi".

La page internet de la CODEF regroupe toutes les informations y compris des outils tels que des modèles de dispositions et une foire aux questions développés en 2023 qui ont fait également l'objet d'une mise à jour en 2024 au fil des nouvelles informations reçues tout au long de cette même année.

En octobre 2024, la CODEF a également pris position sur la note « simplification administrative » élaborée par la confédération Unisoc. Elle a formulé un avis sur l'obligation du FLA, en soulignant les problématiques ainsi que son manque de pertinence pour les ASBL. La CODEF a également proposé des améliorations à ce sujet, dans le but de réduire les démarches administratives des ASBL, qui ne cessent de se complexifier avec l'ajout constant de nouvelles obligations.



Actions ou axes d'interventions	Résultats clés	Impacts	Analyse
Information continue sur les mesures du "Deal pour l'emploi" tout au long de l'année 2024 avec un focus sur les mesures de promotion de l'employabilité (loi du 15 mai 2024, applicable en avril 2025) et sur l'obligation de compléter le FLA (1 ^{er} décembre 2024).	Diffusion de contenus informatifs (articles, FAQ, outils) relatifs aux nouvelles obligations légales (notamment employabilité et FLA), contenant des informations détaillées sur les modalités de remplissage, les délais et les obligations.	Permet une meilleure compréhension des obligations pour les membres, facilite leur mise en conformité de manière progressive, limite les risques d'erreur ou d'oubli, et favorise l'adaptation des ASBL à ces nouvelles mesures.	La communication proactive de la CODEF permet une anticipation des mesures et une meilleure préparation des membres aux échéances légales. Le contenu ciblé et clair réduit la complexité pour les membres et leur évite des sanctions administratives.
Intégration de l'ensemble de ces mesures dans un nouvel outil "règlement de travail".	Un outil complet, centralisant les dispositions rendues obligatoires par la loi, incluant celles liées au "Deal pour l'emploi".	Les membres disposent d'un référentiel unique, clair et à jour pour se conformer à leurs obligations.	L'outil sert de guide pratique, diminuant le temps de recherche et le risque de non-respect des règles.
Mise à jour régulière du site internet et des ressources (FAQ, modèles de dispositions) au fil de l'année 2024.	Actualisation continue des informations en fonction des nouvelles données reçues.	Les informations restent pertinentes, permettant aux membres d'agir sur base de données fiables.	La réactivité et la flexibilité renforcent la confiance des membres envers La CODEF comme source d'information officielle et précise.
Prise de position sur la note "simplification administrative" d'Unisoc (octobre 2024), avec notamment avis sur l'obligation du FLA et propositions d'améliorations.	Communication d'avis critiques, soulignant les difficultés et un manque de pertinence pour les ASBL, ainsi que des propositions de simplification.	Potentiel allègement des démarches administratives si les propositions sont retenues, limitant la charge administrative croissante.	L'implication de la CODEF dans le débat soutient la défense des intérêts des ASBL et démontre son rôle actif dans l'adaptation du cadre légal aux réalités de ses membres.

Mutualisation de services



- Création de services mutualisés



--- Création de services mutualisés

La CODEF a continué en 2024 son programme de mutualisation de services, visant à réduire les coûts tout en augmentant l'efficacité des actions menées par les associations membres.

Résultats :

Conclusion d'un nouveau partenariat pour les fournitures de bureau

Suite aux demandes formulées par plusieurs membres de la CODEF, une préoccupation particulière a émergé : la nécessité de simplifier et d'optimiser l'acquisition de fournitures de bureau. En effet, de nombreuses structures membres ont exprimé avoir des difficultés à obtenir des produits de qualité à des prix compétitifs.

Parmi les principaux besoins identifiés :

Accès à des prix avantageux : Les membres recherchent des tarifs négociés collectivement pour bénéficier d'économies d'échelle sur les fournitures de bureau courantes.

Simplification du processus de sélection : La diversité des fournisseurs et la complexité des offres sur le marché rendaient difficile la prise de décision pour de nombreuses organisations. Il était donc crucial pour elles d'avoir une offre claire et simple, qui réponde directement à leurs besoins spécifiques en consommables.

Engagement en faveur de la durabilité : De plus en plus de membres souhaitent que les produits achetés répondent à des critères écologiques stricts, notamment avec des emballages recyclés et des produits certifiés écoresponsables.

Ces attentes étaient particulièrement importantes pour les petites et moyennes associations, qui avaient moins de ressources pour négocier individuellement avec des fournisseurs. Ainsi, la demande était non seulement de réduire les coûts, mais aussi d'assurer une offre adaptée et facilement accessible, tout en respectant les valeurs écologiques que partagent les membres de la CODEF.

En réponse à ces besoins, la CODEF a sollicité plus de 10 fournisseurs en Belgique. Parmi les réponses, deux organismes ont manifesté leur intérêt. Toutefois, bien que l'objectif initial fût de proposer plusieurs offres aux membres, l'un des prestataires a décidé de ne pas donner suite au partenariat.

La CODEF a finalisé en 2024 un partenariat avec QC Services SRL (Quatre Couleurs), une entreprise belge reconnue pour la qualité et la durabilité de ses fournitures de bureau. Ce partenariat offre désormais aux membres de la CODEF un accès à une large gamme de fournitures essentielles telles que du papier, des classeurs, des stylos, des adhésifs et des agrafeuses. Une attention particulière a été portée à la tarification. Bien que le fournisseur n'ait pu garantir un prix fixe sur trois ans, il a été convenu d'appliquer un coefficient fixe à court terme, garantissant ainsi une tarification stable et transparente pour l'ensemble des produits négociés pendant la durée de la convention de trois ans.

Le contenu de la convention de partenariat a été finalisé à la fin du premier semestre 2024. Une stratégie de communication a ensuite été élaborée entre la CODEF et Quatre Couleurs afin d'informer les membres de la CODEF, et cette communication a officiellement été lancée début octobre 2024.

Les premiers résultats de ce partenariat sont encourageants :

Accès à des fournitures de qualité : Les membres profitent d'une vaste sélection à des prix compétitifs.

Satisfaction des membres : Plusieurs retours positifs attestent de l'intérêt de cette initiative.

Réduction de l'empreinte écologique : Grâce à l'engagement de Quatre Couleurs pour des emballages recyclés, le partenariat contribue à réduire les impacts environnementaux.

Suivi et évaluation du partenariat avec un SEPPT

Dans le cadre de son rôle de soutien aux associations membres, la CODEF a développé en 2016 un partenariat avec un SEPPT, un service externe de prévention et protection au travail. Ce partenariat permet aux membres de bénéficier d'avantages spécifiques tels que la gratuité des frais annuels de gestion, une assistance technique renforcée, et l'organisation de sessions d'information sur les évolutions législatives. Après quelques années de collaboration, une évaluation de ce partenariat s'est imposée.

La CODEF a réalisé une enquête de satisfaction auprès de ses membres entre janvier et avril 2024. Sur les 112 réponses obtenues, 62 membres ont déclaré collaborer activement avec ce SEPPT.





MUTUALISATION DE SERVICES

Environ 40 % ont exprimé une insatisfaction globale vis-à-vis de ce SEPPT, un chiffre significatif qui a conduit à une remise en question du partenariat.

Les retours détaillés des membres ont mis en lumière plusieurs problèmes récurrents :

Délais de réponse : Les membres déplorent des délais de réponse trop longs et une difficulté à obtenir des réponses claires et rapides.

Communication et site internet : La communication entre les membres et le SEPPT est jugée difficile, et le site internet du SEPPT est perçu comme peu intuitif. Plusieurs membres signalent une mauvaise compréhension des droits et services inclus dans leur cotisation.

Assistance et suivi : De nombreux membres relèvent un manque de suivi approprié et des contacts instables avec les représentants du SEPPT. Certains ont même changé de service de prévention en raison d'une insatisfaction prolongée.

Budget et facturation : Des erreurs de facturation, notamment concernant des frais annuels et des vaccins, ont été signalées à plusieurs reprises, sans résolution satisfaisante malgré des réclamations.

Insatisfaction générale : De plus, plusieurs membres ont explicitement demandé une alternative à ce SEPPT.

En réponse à ces constats et dans le but de répondre au mieux aux attentes de ses membres, la CODEF a décidé de lancer un nouvel appel d'offres durant l'année 2025. Cet appel visera à proposer un SEPPT alternatif, sur la base de critères prenant en compte les insatisfactions exprimées par les membres.

Suivi du partenariat avec un service de reclassement professionnel

La CODEF a conclu fin 2015 un partenariat avec un service de reclassement professionnel, visant à offrir à ses membres une assistance en matière de ressources humaines et d'outplacement.

En fin d'année 2024, une rencontre a été organisée entre la CODEF et ce service pour faire le point sur le partenariat et réévaluer les termes de la convention en vigueur. Les discussions et ajustements ont été constructifs. Il a été convenu d'organiser des séances d'information destinées aux membres de la CODEF, principalement axées sur les évolutions législatives concernant l'outplacement, afin de mieux répondre aux besoins actuels des associations. Un tarif plus avantageux pour l'outplacement individuel a également été négocié.

La CODEF et son partenaire se sont entendus pour signer une nouvelle convention fin 2024. Cette convention révisée vise à améliorer la coordination entre les deux parties, tout en offrant des tarifs plus compétitifs et des services de formation élargis aux associations membres.



Evaluation financière et suivi du marché public en assurances de la centrale d'achat de la CODEF

Financièrement, la CODEF a évalué l'impact financier du marché public en assurances pour l'année 2024 et il révèle des avancées notables pour ses membres. Grâce à cette initiative, elle a pu mesurer précisément les économies réalisées par les associations qui ont adhéré à sa centrale d'achats. En effet, ces structures ont bénéficié de taux d'assurance nettement plus avantageux que ceux qu'elles auraient obtenus en négociant directement avec les assureurs. Sans cette centrale d'achats, les taux auraient été, en moyenne, 20 % plus élevés, illustrant ainsi les économies substantielles réalisées par ses membres.

De plus, les taux proposés aux associations varient entre 15 % et 30 % de réduction en fonction de la nature de leurs activités et de la catégorie de leur personnel. Ces réductions sont rendues possibles par des statistiques favorables, reflétant un faible niveau de sinistralité au sein des ASBL, ce qui permet de maintenir des conditions attractives et sur mesure.

Pour l'année 2023, plus de 130 structures ont conclu un contrat d'assurance, bénéficiant ainsi des conditions avantageuses négociées par la CODEF.

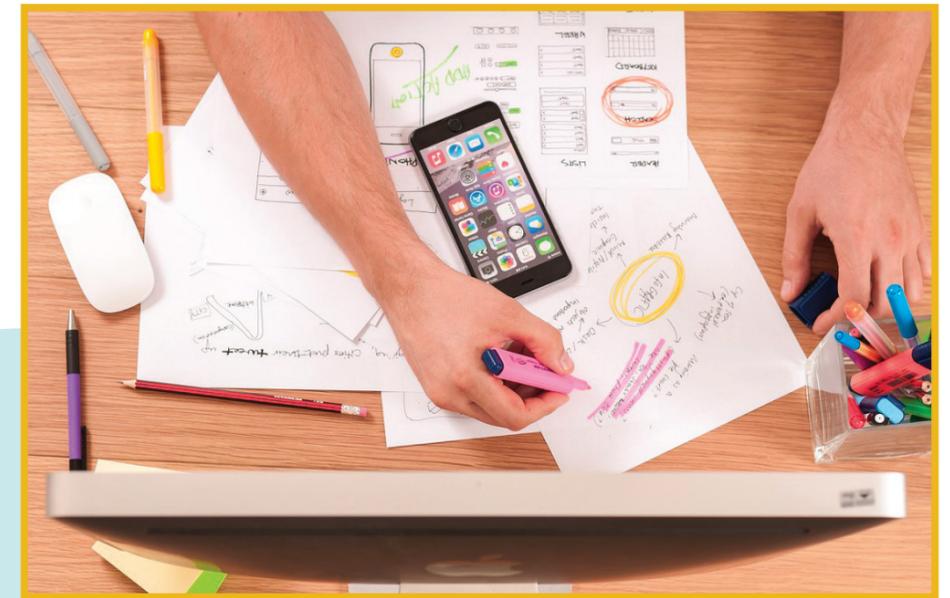
En parallèle de l'évaluation financière, la CODEF a également organisé un sondage sur la satisfaction des membres quant aux services et conditions d'assurance proposés dans le cadre de ce marché. Les résultats de cette enquête ont servi de point de départ à plusieurs réunions d'évaluation avec les assureurs partenaires. Lors de ces rencontres, les retours des membres ont été partagés, ce qui a permis de mettre en place plusieurs mesures correctrices. Ces ajustements visent à améliorer encore la qualité du service.

En conclusion, le marché public en assurances de la CODEF continue de générer des bénéfices importants pour ses membres, tant sur le plan financier que sur celui de l'accompagnement et de la protection.



MUTUALISATION DE SERVICES

Actions	Objectifs	Résultats clés	Impacts	Analyse / Observations
Mise en place d'un programme de mutualisation de services (fournitures de bureau).	Réduire les coûts et améliorer l'efficacité, simplifier l'approvisionnement, garantir la qualité et la durabilité.	Partenariat conclu en 2024 avec QC Services SRL (Quatre Couleurs) offrant une large gamme de fournitures à tarifs négociés. Communication lancée début octobre 2024.	Économies d'échelle, amélioration de la satisfaction des membres, réduction de l'empreinte écologique (emballages recyclés, produits écoresponsables).	Offre durable, prix stables à court terme (coefficient fixe), réponse adaptée aux besoins des petites et moyennes associations, satisfaction initiale positive.
Évaluation du partenariat avec le SEPPT (service externe de prévention et protection au travail).	Mesurer la satisfaction des membres, vérifier la qualité des services (délais, communication, suivi, facturation).	Enquête réalisée entre janvier et avril 2024 (112 réponses, 62 membres actifs). Environ 40 % d'insatisfaction. Plusieurs problèmes : délais de réponse longs, mauvaise communication, erreurs de facturation.	Baisse de la satisfaction globale, remise en question du partenariat, difficultés pour les membres de bénéficier pleinement du service.	Décision de lancer un nouvel appel d'offres en 2025 afin de trouver un SEPPT alternatif plus performant, prenant en compte les insatisfactions relevées.
Suivi du partenariat avec un service de reclassement professionnel.	Offrir des services RH et outplacement adaptés aux besoins des membres, réévaluer les termes de la convention.	Négociation fin 2024 : nouvelles séances d'information sur les évolutions législatives, tarifs plus avantageux pour l'outplacement individuel, signature d'une nouvelle convention.	Amélioration de la coordination, renforcement des compétences RH des membres, conditions tarifaires plus attractives.	Partenariat ajusté pour mieux répondre aux besoins actuels, approche plus pédagogique et légale, gain de compétitivité.



Évaluation financière et suivi du marché public en assurances de la CODEF.	Réduire les coûts d'assurance, obtenir des tarifs plus favorables grâce à la centrale d'achat, mesurer les économies réalisées.	Plus de 130 structures ont conclu un contrat en 2023. Réductions de 15 à 30 % grâce à la mutualisation. Sans centrale d'achat, les taux auraient été +/- 20 % plus élevés. Sondage de satisfaction réalisé, mise en place de mesures correctrices avec les assureurs.	Économies substantielles pour les membres, conditions attractives, couvertures adaptées aux activités des associations, meilleur accompagnement.	Approche mutualisée rentable, ajustements continus en fonction du feedback des membres, maintien de conditions sur mesure et de protections adaptées.
--	---	---	--	---

Projets transversaux



- **Promotion de la diversité, de l'inclusion et de l'égalité des chances**
- **Transition numérique et digitalisation**
- **Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) versus évaluation de l'impact social**
- **La transition environnementale vs le développement durable ?**



Promotion de la diversité, de l'inclusion et de l'égalité des chances

Dans le prolongement des actions entreprises depuis 2021, la CODEF poursuit son engagement pour promouvoir la diversité et l'inclusion au sein des associations à profit social. Elle participe activement à divers projets et initiatives visant à nourrir la réflexion autour de ces enjeux fondamentaux.

Forte de l'évaluation des actions menées jusqu'à présent, la CODEF s'est lancée en 2024 dans la préparation d'un colloque intitulé "Défis du secteur Non-Marchand : pénurie de personnel et accès à l'emploi pour les personnes d'origine étrangère".

Ce colloque, pensé pour les employeurs d'associations à ressources limitées, réunira aussi bien de petites ASBL que des structures plus importantes. Certaines d'entre elles disposent d'une équipe RH dédiée, tandis que d'autres comptent moins de cinq collaborateurs. L'objectif est de leur offrir des solutions concrètes et immédiatement applicables pour répondre aux défis actuels.

Cette matinée sera enrichie par des interventions d'experts reconnus, partageant leurs expériences et bonnes pratiques pour renforcer la diversité et l'inclusion dans le secteur. À l'approche de la fin de l'année, le programme est en phase de finalisation et sera bientôt dévoilé dans les perspectives.



Actions	Résultats clés	Impacts	Analyse
Poursuite de l'engagement de la CODEF en faveur de la diversité et de l'inclusion dans les associations à profit social (depuis 2021).	Maintien et renforcement de l'implication de la CODEF dans le secteur, avec un positionnement de plus en plus reconnu en matière de diversité et d'inclusion.	Création d'une dynamique continue de réflexion et d'action visant à améliorer la représentation et l'intégration des publics fragilisés dans le secteur.	Les efforts soutenus depuis 2021 consolident la légitimité de la CODEF et lui confèrent une influence accrue dans le débat sur la diversité et l'inclusion.
Participation à divers projets et initiatives visant à nourrir la réflexion autour de la diversité et de l'inclusion.	Contribution à l'élaboration de bonnes pratiques, d'outils méthodologiques et de formations spécifiques pour les associations (petites et grandes).	Diffusion de connaissances et de savoir-faire, permettant aux associations d'être mieux armées pour relever les défis de la pénurie de personnel et du recrutement.	La multiplication des partenariats et projets participe à l'émergence d'un écosystème d'échange et de soutien, renforçant la capacité du secteur Non-Marchand.
Préparation en 2024 d'un colloque intitulé : "Défis du secteur Non-Marchand : pénurie de personnel et accès à l'emploi pour les personnes d'origine étrangère".	Organisation d'un événement en 2025 rassemblant différents types d'ASBL (grandes, petites, avec ou sans équipe RH) et des experts reconnus.	Mise à disposition de solutions concrètes, immédiatement applicables, pour aider les employeurs à adapter leurs pratiques RH et favoriser la diversité au sein des équipes.	Le colloque sert de plateforme d'échange et d'apprentissage, consolidant la position de la CODEF comme acteur stratégique. Il permet également de finaliser un programme pertinent, aligné sur les besoins actuels.
Interventions d'experts et partage de bonnes pratiques lors de la matinée du colloque.	Programme (en cours de finalisation) qui proposera des outils et recommandations opérationnelles pour améliorer la gestion des ressources humaines dans le secteur Non-Marchand.	Renforcement des capacités internes des associations, amélioration de l'inclusion et de la représentation, et réponses concrètes aux problèmes de recrutement.	Cette approche pratique, centrée sur la diffusion de savoir-faire, facilitera l'implémentation rapide des solutions et augmentera la résilience des associations face à la pénurie.



--- Transition numérique et digitalisation (sensibilisation et formation à la transformation numérique)

Dans la continuité des actions initiées en 2021, la CODEF intensifie ses efforts de sensibilisation et de formation pour soutenir ses membres dans l'adoption des enjeux et des opportunités liés au digital. Ces initiatives visent à mieux armer les associations face aux défis de la transformation numérique.

Implémentation de la plateforme CODEF destinée aux associations :

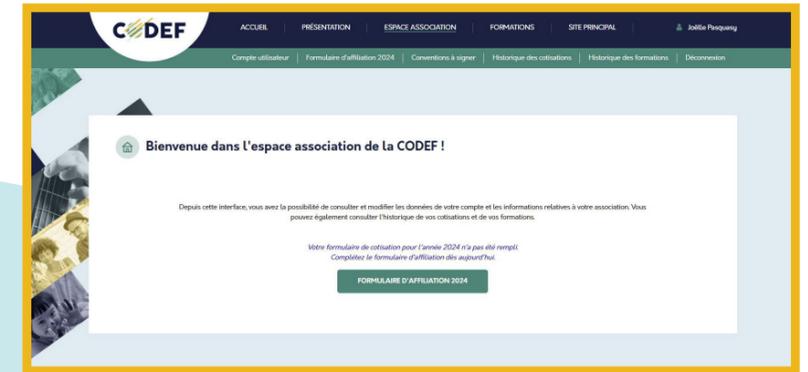
En 2023, la CODEF a lancé une plateforme dédiée à ses membres, néanmoins des bugs techniques ont compliqué son utilisation. En 2024, ces problèmes ont été résolus, et la fédération a accompagné ses membres pour l'utiliser pleinement. Ainsi, la CODEF poursuit sa numérisation en renforçant l'utilisation de sa plateforme de récolte d'informations dédiée à ses associations membres. Cet outil essentiel permet à la CODEF de remplir efficacement ses missions de fédération patronale, en assurant une gestion sécurisée, confidentielle et conforme au RGPD des données de ses membres.

Cette plateforme a pour objectif de centraliser les informations, de mieux connaître les associations membres afin de les défendre, les accompagner et les soutenir plus efficacement. Elle facilite aussi la procédure d'affiliation en ligne et héberge un catalogue complet des formations proposées par la CODEF, avec des fiches détaillées pour chaque session. De plus, la plateforme permet une gestion optimisée des conventions d'assurances, des informations des ASBL, et de leur historique de cotisations. Cet outil simplifie la gestion quotidienne des associations tout en renforçant leur transition vers une administration moderne et efficace. Elle offrira également la possibilité, à terme, d'encourager l'échange de pratiques, le partage de documents et la collaboration entre les ASBL, permettant ainsi une gestion plus fluide et un renforcement du réseau.

Consciente de l'importance de cette transition numérique, la CODEF a mis les bouchées doubles en 2024 pour que l'ensemble de ses membres soient inscrits sur la plateforme. Pour ce faire, elle a mis en place un accompagnement adapté, combinant séances d'information collectives et suivi individuel lorsque nécessaire, afin de faciliter l'adhésion et l'utilisation de ce nouvel outil, permettant aux membres d'encoder leurs données sur la plateforme, en conformité avec le RGPD. Cette année, plus de 3/4 des ASBL se sont déjà inscrites sur cette plateforme.

Dans un souci d'amélioration continue, la CODEF a également développé et optimisé le formulaire de collecte de données, garantissant ainsi une meilleure prise en compte des besoins de ses membres.

Enfin, les statistiques obtenues grâce à cette base de données permettent à la CODEF de mieux représenter ses membres auprès des cabinets ministériels et administrations compétentes, en appuyant ses revendications sur des données précises et actualisées.



Actions ou axes d'interventions	Résultats clés	Impacts	Analyse
Renforcement de la numérisation et utilisation de la plateforme de récolte d'informations.	Mise en place d'un accompagnement pour inscrire tous les membres sur la plateforme (séances collectives et suivi individuel).	Facilitation de l'adhésion et de l'utilisation de la plateforme par les membres.	Sécurisation des données des membres et conformité RGPD, garantissant une meilleure confiance.
Développements continus de l'outil numérique « plateforme ».	Optimisation du formulaire de collecte des données et liaison avec l'annuaire des membres.	Amélioration de la gestion des données et de la visibilité des activités des membres.	Optimisation de la communication et de l'actualisation des informations des membres pour une meilleure mise en réseau.
Mise en place d'une base de données fiable et complète, mise à jour au moins annuellement.	Utilisation des données collectées pour renforcer la représentation des membres auprès des institutions.	Renforcement du poids des revendications de la CODEF grâce à des données précises et actualisées.	Appui stratégique plus efficace auprès des autorités grâce à des statistiques fiables et représentatives du secteur.





Colloque du 19 mars 2024 “Les nouvelles technologies à la portée de toutes les associations ?” :

Organisée en partenariat avec l'asbl SOCIALware, cette journée a permis de mettre en relation les grands acteurs du numérique avec les associations et de questionner l'accessibilité des technologies pour le secteur associatif.

La digitalisation est une opportunité clé pour les associations, leur permettant de s'adapter aux évolutions sociétales et d'élargir leur impact. Le projet de la CODEF cible toutes les parties prenantes, des instances dirigeantes aux travailleurs, volontaires, usagers, et citoyens engagés.

Plus de 140 participants ont pris part à cette journée consacrée à la digitalisation, qui s'est déroulée autour de conférences, d'ateliers et de

stands interactifs. La matinée a couvert la transition numérique, l'IA et le numérique responsable, tandis que l'après-midi a proposé des ateliers pratiques sur l'IA et l'accessibilité numérique, suivis de discussions sur l'inclusion numérique, la cybersécurité et les outils No-Code.

Parmi les intervenants à l'évènement : Marie-Pierre Van Dooren de [Digital Wallonia](#), Sébastien Place de [Microsoft](#), Emilie Fockedeu de [Digital Wallonia4AI](#) & [Agoria](#), Frédéric Dedobbeleer de l'ASBL [Interface3.Namur](#), Olivier Vergeynst de [l'Institut Belge du Numérique Responsable](#), Ariane Baré, directrice des emplois de proximité au Service Public de Wallonie, Isabelle Kucwaj et Philippe Harmegnies de l'ASBL [Passe-Muraille](#), Ali Chari de [DigitAll](#), Gabriela Elgegren de [Bibliothèques sans Frontières](#), Christophe Axen, Commissaire Chef de service adjoint de la [Police Judiciaire Fédérale \(PJF\) de Liège](#), Alexandre Pluinage de la [Cyber Security Coalition](#), Vincent Ertveld de [KreaCity](#), Jean-François Culot de [REVOLia](#) et Antonio Giordano du collectif [No Code Belgium](#).

Cette initiative a non seulement permis aux associations de mieux appréhender les outils digitaux qui sont à leur disposition, mais aussi de créer des liens avec des acteurs clés du secteur numérique, renforçant ainsi leur capacité d'adaptation face aux évolutions sociétales.

Exploration et défis de la mise en place de l'e-learning

En 2024, la CODEF a exploré l'élaboration de modules d'e-learning pour offrir une nouvelle approche de formation à ses membres. Cependant, plusieurs défis ont été identifiés au cours de la phase de recherche et de préparation de cette initiative. Les thématiques envisagées pour l'e-learning ne répondent pas toujours aux attentes spécifiques des ASBL, ou ne sont pas encore finalisées par les formateurs, ce qui constitue un obstacle, auquel s'ajoute le coût plus élevé de ce format. De plus, le caractère déshumanisé des formations exclusivement basées sur des vidéos et supports numériques peut poser problème, laissant les participants seuls face à la matière. Toutefois, un premier module de formation en ligne est prévu pour avril 2025, accompagné de 2 heures de visioconférence entre le formateur et les participants, dans le but d'évaluer la pertinence de ce format.

D'autre part, l'adaptation des formations juridiques dispensées par l'équipe de la CODEF à ce format s'est également révélée particulièrement exigeante en termes de temps et d'efforts, en raison du travail considérable nécessaire pour ajuster les contenus. L'idée d'utiliser un avatar IA, développé en interne avec l'outil HeyGen, pour rendre les formations plus interactives et engageantes, a été envisagée. Toutefois, La CODEF a privilégié la continuité des formations et décidé de reporter ce projet en 2025 avec l'objectif d'affiner ce format pour mieux répondre aux besoins des ASBL tout en conservant un équilibre entre efficacité et humanité dans la transmission des connaissances.

Formation en visioconférence et thématiques liées à la digitalisation

La CODEF a mis en place des formations en visioconférence, rendant ainsi ces sessions accessibles aux ASBL sur l'ensemble de la Wallonie. Ce format permet aux participants d'éviter les déplacements, favorisant ainsi un gain de temps précieux tout en réduisant leur impact environnemental.

Deux séances d'information ont été organisées en partenariat avec SOCIALware, pour présenter des offres de logiciels informatiques à prix réduit spécialement destinées aux ASBL. Ces séances d'information visaient à rendre le matériel informatique de qualité plus accessible et à encourager les associations à s'équiper pour faire face aux défis numériques.

Enfin, une formation sur “Utiliser les réseaux sociaux pour promouvoir les activités de mon ASBL” a permis aux participants d'acquérir des compétences pratiques pour améliorer leur visibilité en ligne, développer une communication plus engageante et ainsi toucher un public plus large. Ces initiatives répondent au besoin croissant des associations de renforcer leur présence numérique tout en optimisant leurs ressources.





PROJETS TRANSVERSAUX

Actions	Résultats clés	Impacts
Intensifier la sensibilisation et la formation des membres de la CODEF aux enjeux du digital (2021-2024).	Accroissement des actions de sensibilisation et de formation, développement continu des compétences numériques des ASBL.	Associations mieux armées face aux défis de la transformation numérique, amélioration de la capacité à saisir les opportunités du digital.
Lancement et amélioration de la plateforme CODEF pour les associations (2023-2024).	Lancement en 2023, correction des bugs en 2024, plus de 3/4 des ASBL inscrites, centralisation des informations (base de données), catalogue de formations en ligne.	Simplification de la gestion quotidienne (conventions, données, cotisations), renforcement du réseau, amélioration de l'efficacité administrative, meilleur accompagnement et défense des membres.
Organisation de formations pour l'utilisation de la plateforme et conformité RGPD.	Membres formés à l'encodage des données en toute conformité, amélioration de l'appropriation des outils.	Renforcement des compétences numériques, amélioration de la sécurité et de la conformité juridique, transition vers une gestion moderne et efficace.
Colloque du 19 mars 2024 "Les nouvelles technologies à la portée de toutes les associations ?" (en partenariat avec SOCIALware).	Plus de 140 participants, mise en relation des acteurs du numérique avec les ASBL, partage de bonnes pratiques (IA, numérique responsable, cybersécurité, inclusion numérique, accessibilité numérique, présentation du Plan d'Inclusion Numérique de Wallonie, outils No-Code).	Renforcement du réseau, meilleure compréhension des outils disponibles, augmentation de l'accessibilité aux technologies pour les associations, opportunités d'adaptation et d'innovation.
Exploration de la mise en place de modules d'e-learning (2024).	Identification de défis (coûts, pertinence des thématiques, format déshumanisé), préparation d'un premier module pour avril 2025 avec visioconférence.	Adaptation progressive des méthodes de formation, développement d'une offre plus flexible, possibilité future de diversifier les formats d'apprentissage et de réduire les contraintes géographiques.
Formations en visioconférence et partenariats pour l'accès à des logiciels à prix réduits (SOCIALware).	Accessibilité accrue des formations à l'ensemble de la Wallonie, réduction des déplacements, offres logicielles à prix réduit pour les ASBL.	Réduction de l'empreinte carbone, amélioration de l'équipement technologique des associations, renforcement des capacités numériques, gain de temps et d'efficacité.

Formation sur l'utilisation des réseaux sociaux.	Acquisition de compétences pour promouvoir les activités en ligne, accroître la visibilité.	Meilleure présence numérique des associations, plus grande portée des actions, optimisation de la communication et engagement du public cible.
--	---	--





--- Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) versus évaluation de l'impact social

En 2024, la CODEF a entrepris une réflexion approfondie sur la responsabilité sociétale des ASBL dans le secteur. Comme annoncé, elle souhaitait s'approprier les connaissances et outils permettant de mesurer spécifiquement l'impact social des associations. Elle s'est donc attelée à se l'appliquer à elle-même. Deux membres de la direction de la CODEF ont participé à une formation organisée sur deux jours (les 16 et 23 février 2024) animée par SAW-B intitulée "Évaluer l'impact social".

Résultats

Formation interne : Le personnel de la CODEF a suivi une formation sur les principes de l'évaluation de l'impact social, en vue de préparer l'accompagnement des membres dans cette démarche dès 2025. Le programme de la formation comprenait :

JOUR 1	JOUR 2
Introduction	Jeter les bases d'une évaluation co-construite: retour sur l'étape 1
Mots et concepts	Etape 2: la collecte et le traitement de données
Dérives et enjeux Pourquoi et pour quoi évaluer? Faut-il toujours tout évaluer?	Etape 3: la communication
Évaluer n'est pas neutre...	Rencontre avec une EES en chemin dans son évaluation d'impact
Différentes méthodes et leur critique	Évaluation d'impact social et innovation sociale
Jeter les bases d'une évaluation co-construite	Avec quoi je repars?
1ère étape: Diagnostic et question évaluative	Évaluation de la formation

Évaluation interne : En 2024, la CODEF a mené une évaluation approfondie de son propre impact social en s'appuyant sur l'outil analytique de la chaîne de valeur. Cet outil décompose les activités d'une organisation en différentes étapes pour comprendre comment chacune contribue à la création de valeur sociale. Il permet d'identifier les processus internes et externes qui génèrent des impacts positifs ou négatifs sur la société et l'environnement.

Après une phase préparatoire basée sur des questionnaires individuels, les administrateurs et l'ensemble des travailleurs de la CODEF se sont réunis pendant une journée dédiée à la réflexion sur son échelle de valeurs.

L'objectif principal de cette session était de créer une chaîne de valeur spécifique à la CODEF en évaluant son impact social. Cela a impliqué une compréhension approfondie des conséquences des activités de l'organisation sur ses parties prenantes, qu'elles soient internes (travailleurs et administrateurs) ou externes (membres de la fédération, partenaires, services publics, pouvoirs politiques), ainsi que sur la société en général. L'évaluation de cet impact va au-delà des simples rapports d'activités ou des bilans financiers, visant à mesurer les effets réels de la CODEF sur le bien-être individuel, les comportements, les capacités, les pratiques sectorielles et intersectorielles, les innovations sociales et les décisions publiques.

Le processus d'évaluation a été structuré autour de la chaîne de valeur de la fédération, comprenant les éléments suivants : besoins sociaux, mission, ressources, activités, pratiques, résultats et impact. Chaque sous-groupe de travail a analysé et complété ces composantes, partageant ensuite leurs réflexions et conclusions avec l'ensemble des participants. Cet exercice a favorisé une compréhension collective et a permis d'identifier des axes stratégiques pour l'avenir de la CODEF.

Cette expérience menée sur la CODEF et les résultats de cette évaluation serviront de base pour une campagne de sensibilisation mais aussi la mise en place de formations pour toutes les associations et particulièrement ses membres en 2025.

Pour ce qui est du travail en interne à la CODEF, elle continuera à approfondir le travail réalisé et à développer des stratégies lui permettant d'évoluer avec les enjeux sociaux et sociétaux que traversent les associations, leurs travailleurs et leurs bénéficiaires et usagés.



Actions	Résultats clés	Impacts	Analyse
Participation de 2 membres de la direction de la CODEF à une formation "Évaluer l'impact social" (16 et 23 février 2024).	Acquisition de connaissances théoriques et méthodologiques sur l'évaluation de l'impact social.	Renforcement des compétences internes pour guider l'évaluation à l'avenir.	Permet de disposer d'experts internes pouvant transmettre leur savoir aux autres membres et préparer les formations ultérieures.
Organisation d'une formation interne pour le personnel de la CODEF sur les principes de l'évaluation de l'impact social.	Personnel sensibilisé aux principes et outils de mesure de l'impact social.	Consolidation d'une culture d'évaluation interne, meilleure préparation pour accompagner les membres en 2025.	Crée une base solide pour déployer des formations à plus grande échelle et professionnaliser l'approche de la mesure d'impact.
Évaluation interne de l'impact social de la CODEF à l'aide de la chaîne de valeur (analyse des activités, ressources, missions, résultats et impacts).	Élaboration d'une chaîne de valeur spécifique à la CODEF, identification des effets positifs et négatifs sur la société et l'environnement.	Meilleure compréhension des leviers internes et externes d'influence, prise de conscience des effets réels sur les parties prenantes.	Cette démarche permet de dégager des axes stratégiques, d'améliorer l'efficacité et la pertinence des actions et de renforcer la légitimité de la CODEF.
Journée de réflexion avec administrateurs et travailleurs pour définir l'échelle de valeurs et analyser l'impact social.	Valeurs partagées, vision commune clarifiée, identification d'axes stratégiques futurs.	Cohésion interne renforcée, engagement et motivation accrus, alignement sur les enjeux sociaux.	Favorise une dynamique participative, une vision à long terme et consolide la légitimité des décisions stratégiques.
Préparation d'une campagne de sensibilisation et de formations spécifiques pour les membres de la CODEF en 2025, fondées sur les résultats de l'évaluation interne.	Programme de formation et de sensibilisation adapté aux besoins des membres et des autres associations.	Diffusion d'une culture de l'évaluation sociale dans le secteur, amélioration de l'impact des associations affiliées.	Contribue à professionnaliser l'ensemble du secteur, à renforcer la capacité des associations à mesurer et valoriser leur impact, et potentiellement influencer les politiques publiques.

Poursuite du travail interne en continu, adaptation aux enjeux sociétaux, développement de stratégies évolutives.	Amélioration continue des pratiques, adaptation réactive aux mutations sociales.	Maintien de la pertinence et de la crédibilité de la CODEF, amélioration de son rôle en tant qu'acteur clé du secteur associatif.	Cette approche itérative garantit une gouvernance résiliente, capable d'intégrer les changements et d'anticiper les défis futurs.
---	--	---	---





La transition environnementale vs le développement durable ?

La CODEF a une vision intégrée pour un futur inclusif !

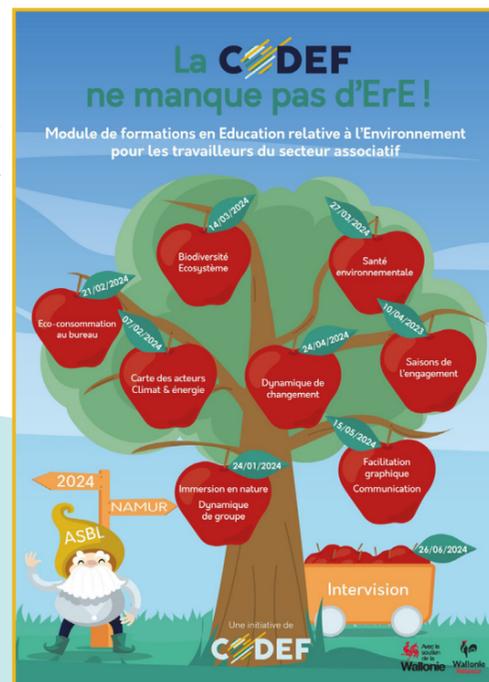


En plaçant le développement durable au cœur de l'action sociale, la CODEF fait pas qu'améliorer la situation des plus précaires, mais elle contribue à construire des sociétés plus justes et solidaires. Ces deux concepts sont profondément interconnectés : une société durable ne peut exister sans cohésion sociale, et une action sociale efficace ne peut ignorer les défis actuels. La CODEF estime qu'ils constituent une réponse holistique aux crises sociales et environnementales, en promouvant un modèle de société plus équitable et résilient pour tous. Cette approche s'inscrit dans les valeurs, avec un accent sur la solidarité, le bien-être collectif à long terme, et le respect de l'environnement.

C'est pourquoi, le projet vise à former et sensibiliser le secteur associatif en offrant une compréhension approfondie des enjeux sociaux et environnementaux, tels que l'inclusion sociale, la justice climatique, l'économie solidaire et la résilience. En renforçant les liens entre les

associations, leur territoire et les défis locaux, le programme ambitionne de favoriser une prise de conscience collective et de développer un sentiment de responsabilité partagé. Il s'agit d'intégrer des pratiques durables dans les actions sociales, en créant des synergies entre cohésion sociale et transition écologique pour un impact positif à long terme.

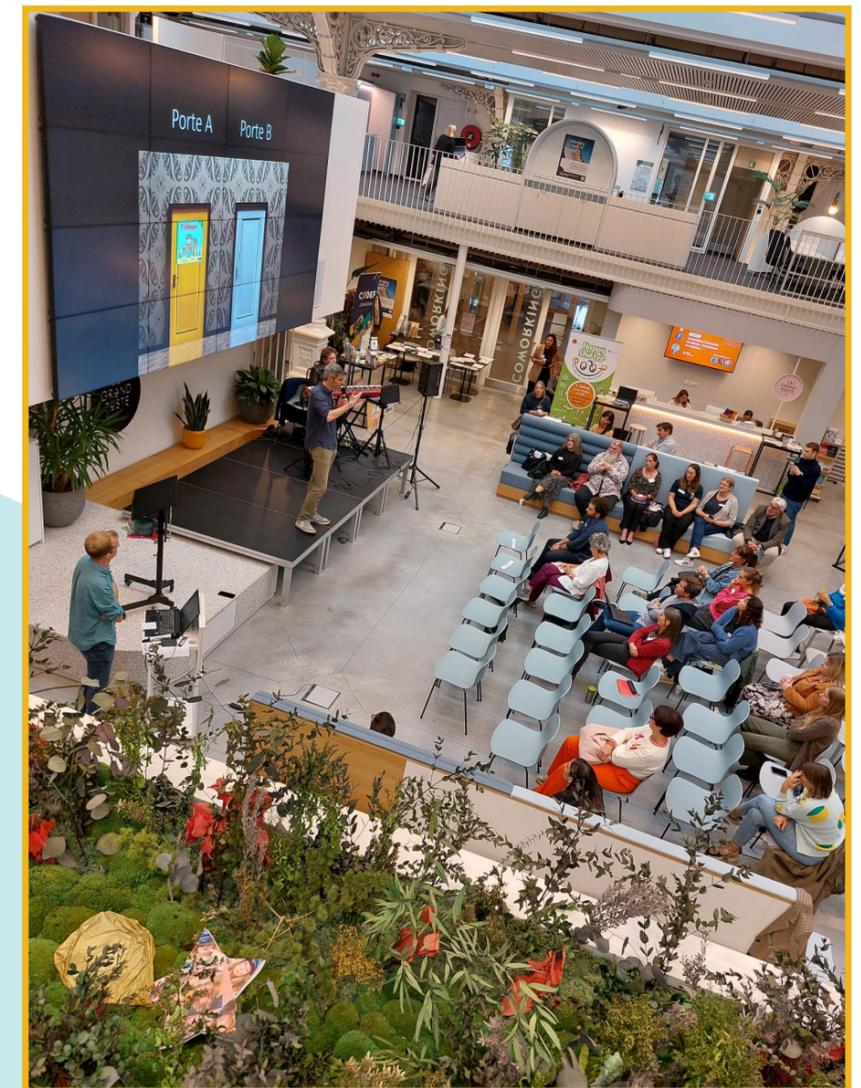
Pour ce faire, la CODEF a conçu et mis en œuvre un programme de formation innovant destiné aux acteurs du secteur associatif. Deux modules de formation, répartis sur 4 journées, ont été proposés, auxquels 11 associations ont participé. De plus, un colloque a été organisé, réunissant près de 100 personnes issues du milieu associatif, favorisant ainsi les échanges et le partage de pratiques entre professionnels du secteur.





PROJETS TRANSVERSAUX

Actions	Résultats clés	Impacts	Analyse
Intégration du développement durable au cœur de l'action sociale par la CODEF.	Mise en place d'un programme de formation innovant en 2 modules (4 journées).	Renforcement des compétences et connaissances du secteur associatif en matière de durabilité et d'inclusion.	L'approche holistique permet de lier les enjeux sociaux et environnementaux, renforçant la résilience et la cohésion sociale.
Formation et sensibilisation des associations aux enjeux sociaux et environnementaux (inclusion sociale, justice climatique, économie solidaire, résilience).	Participation de 11 associations dont des fédérations sectorielles au programme de formation.	Meilleure capacité à intégrer des pratiques durables dans les actions sociales des associations.	Les formations favorisent une prise de conscience collective et un sentiment de responsabilité partagée.
Organisation d'un colloque réunissant des acteurs du milieu associatif (environ 100 participants).	Création d'un espace d'échange et de partage de bonnes pratiques.	Diffusion des connaissances, développement de réseaux, émergence de partenariats potentiels.	Le colloque contribue à l'essaimage des idées, à la consolidation du tissu associatif et à la convergence vers un modèle de société plus équitable et durable.



Opérationnalisation



- **Equipe**
- **Organe d'administration**
- **Formations suivies par l'équipe**
- **La CODEF en quelques chiffres**
- **Liste des membres**



Equipe



Direction générale



Rose Marie ARREDONDAS
Représentation et représentativité sectorielle et intersectorielle (100%)



Alexandre DUVIVIER
Eco-conseiller (60%)
Fin du contrat le 29/03/24



Noémie DISTEXHE
Eco-conseiller (100%)
Début du contrat le 06/03/24
Fin du contrat le 31/10/24

Service ANM Bruxellois



Léna DUBOIS
Chargée de projet pour le marché public en assurances bruxellois (100%)
Début du contrat le 05/02/24

Service Environnement

Directrice adjointe/Responsable du service juridique



Justine FLOSSY
Coordination du service juridique, représentation sectorielle (100%)

Service communication et administratif



Yanna ALLEGRO
Conseillère en communication (50%)
& Conseillère en formation (50%)



Baudouin DARDINNE
Assistant en communication (100%)
Début du contrat le 04/03/24

Service juridique



Gulcan BAYRAM
Conseillère juridique (100%)



Mathilda PASSANISI
Conseillère juridique (100%)



Joëlle PASQUASY
Secrétaire digitale (50%)



Nicole COUNEN
Assistante administrative, en charge de l'encodage de la comptabilité (50%)



Valérie HALIN
Support technique en collecte de données (63%)
Début du contrat le 06/03/24
Fin du contrat le 18/09/24



Renaud WILLEMS
Assistant administratif volontaire/bénévole (2 jours par semaine depuis mi-octobre 2022 jusqu'au 30/06/2024)



Organe d'administration

Constitutions de l'Organe d'administration :

- Vaphis - Ghislain Weickmans (Président)
- La Ferme des enfants - Richard Manfroy (Vice-président)
- Camera etc. - Karin Leruite (Trésorière)
- CRILUX - Nicolas Contor (Administrateur)
- Mère Joséphine - Emilie Pirotte (Administratrice)
- ARC Barchon - Ingrid Rousseau (Administratrice)
- Centre de santé de Visé - Michaël Holzemann (Administrateur)
- ARC Safa - Catherine Bouharmont (Administratrice)
- ACLE - Emilie Ramet (Administratrice)

Invitée permanente : Rose Marie Arredondas (Directrice et déléguée à la gestion journalière)



Président



VAPHIS
Ghislain
WEICKMANS

Vice-président



LA FERME
DES ENFANTS
Richard
MANFROY

Trésorière



CAMERA ETC
Karin
LERUITE

Administrateur · trice



CRILUX
Nicolas
CONTOR



MÈRE JOSEPHINE
Emilie
PIROTTE



ARC BARCHON
Ingrid
ROUSSEAU



CENTRE DE SANTÉ
DE VISÉ
Michaël
HOLZEMANN



ARC SAFA
Catherine
BOUHARMONT



ACLE
Emilie
RAMET



--- Formations suivies par l'équipe

Entre teambuilding et formation, l'équipe est éblouie de connaissances ;-)



NOM	PRENOM	FORMATIONS	DEBUT	FIN	HEURES
Allegro	Yanna	Le numérique au service de votre finalité sociale	23-01-24	23-01-24	04:00
		Excel	13-02-24	29-02-24	15:12
		Les nouvelles technologies à la portée de toutes les associations	19-03-24	19-03-24	07:36
		Formation ErE jour 5 : Les liens santé-environnemental (remplacement Noémie)	18-04-24	18-04-24	07:36
		Competencia : atelier ABC Plan de formation	16-05-24	16-05-24	03:30
		Comment organiser un événement avec connotation de renforcer les équipes	30-05-24	30-05-24	07:36
		Impact social de la CODEF	02-07-24	02-07-24	04:00
		Formation vidéo virtuelle (Avatar IA)	11-07-24	11-07-24	03:00
		Intelligence Artificielle : Opportunités, enjeux et limites pour les ASBL	29-08-24	29-08-24	02:00
		La transition environnementale, à la portée de toutes les associations ?	26-09-24	26-09-24	07:36
		Règlement de travail et organisation du travail	30-09-24	30-09-24	07:36
		Réaliser des publications accessibles sur les réseaux sociaux	08-10-24	08-10-24	01:00
		Formation AI - Prompt	18-10-24	18-10-24	07:36

Arredondas	Rose Marie	Evaluer l'impact social, de quoi parle-t-on?	16-02-24	23-02-24	15:00
		Impact social de la CODEF	02-07-24	02-07-24	07:36
		La transition environnementale, à la portée de toutes les associations ?	26-09-24	26-09-24	07:36
		Règlement de travail et organisation du travail	30-09-24	30-09-24	07:36
		Formation AI - Prompt	18-10-24	18-10-24	07:36
		Comment implémenter l'économie sociale circulaire dans le secteur à profit social ?	27-11-24	27-11-24	04:00
Bayram	Gulcan	Grands changements dans la législation belge relative aux vacances annuelles?	18-01-24	18-01-24	02:00
		Excel	13-02-24	29-02-24	15:12
		Formation de base du Secouriste en milieu professionnel	11-03-24	15-03-24	22:18
		Les nouvelles technologies à la portée de toutes les associations	19-03-24	19-03-24	07:36
		Impact social de la CODEF	02-07-24	02-07-24	04:00
		Formation Conseiller en prévention	17-09-24	12-11-24	53:00
		La transition environnementale, à la portée de toutes les associations ?	26-09-24	26-09-24	07:36
		Règlement de travail et organisation du travail	30-09-24	30-09-24	07:36
		Formation AI - Prompt	18-10-24	18-10-24	07:36
Counen	Nicole	Droit à la formation : Pourquoi, comment et avec quels bénéfices ?	08-11-24	08-11-24	03:00
		Les nouvelles technologies à la portée de toutes les associations	19-03-24	19-03-24	07:36
		Impact social de la CODEF	02-07-24	02-07-24	04:00
		ERE (La CODEF ne manque pas d'Ere - Formation relative à l'environnement)	10-09-24	10-10-24	18:42
		La transition environnementale, à la portée de toutes les associations ?	26-09-24	26-09-24	07:36
Règlement de travail et organisation du travail	30-09-24	30-09-24	07:36		



Dardinne	Baudouin	La CODEF ne manque pas d'ERE : Se connecter avec la nature/ Comment mon organisation peut s'engager pour la biodiversité ?	03-09-24	03-09-24	07:36
		Les nouvelles technologies à la portée de toutes les associations	19-03-24	19-03-24	07:36
		Impact social de la CODEF	02-07-24	02-07-24	04:00
		Formation vidéo virtuelle (Avatar IA)	11-07-24	11-07-24	03:00
		IA : Opportunités, enjeux et limites pour les ASBL	11-07-24	11-07-24	03:00
		La CODEF ne manque pas d'ERE : La transition énergétique, quel enjeux pour les années à venir ? / Comment implémenter l'éco-consommation au sein de ma structure ?	17-09-24	17-09-24	07:36
		La transition environnementale, à la portée de toutes les associations ?	26-09-24	26-09-24	07:36
		Règlement de travail et organisation du travail	30-09-24	30-09-24	07:36
		Formation AI - Prompt	18-10-24	18-10-24	07:36
		Distexhe	Noémie	Les nouvelles technologies à la portée de toutes les associations	19-03-24
Afnor : Répondre aux défis de durabilité avec une stratégie RSE reconnue au plan européen	11-04-24			11-04-24	03:30
Découvrez Kastor - L'outil qui analyse l'écoconception et accessibilité de vos sites	14-05-24			14-05-24	01:00
Impacts environnementaux des marchés publics : un cercle vertueux?	25-05-24			25-05-24	07:36
Impact social de la CODEF	02-07-24			02-07-24	04:00
La transition environnementale, à la portée de toutes les associations ?	26-09-24			26-09-24	07:36
Règlement de travail et organisation du travail	30-09-24			30-09-24	07:36
Learning Lab sur la communication et mise en action climatique - THE GOOD WAVE	09-10-24			11-10-24	22:30

Dubois	Léna	Boostez votre impact !	07-03-24	07-03-24	02:00
		Les nouvelles technologies à la portée de toutes les associations	19-03-24	19-03-24	07:36
		Impact social de la CODEF	02-07-24	02-07-24	04:00
		La transition environnementale, à la portée de toutes les associations ?	26-09-24	26-09-24	07:36
		Règlement de travail et organisation du travail	30-09-24	30-09-24	07:36
		Formation AI - Prompt	18-10-24	18-10-24	07:36
		Duvivier	Alexandre	Les nouvelles technologies à la portée de toutes les associations	19-03-24
Flossy	Justine	Excel	13-02-24	29-02-24	15:12
		Evaluer l'impact social, de quoi parle-t-on?	16-02-24	23-02-24	15:00
		Réforme de la taxe patrimoniale	12-03-24	12-03-24	02:30
		Le social Profit Data Trust	12-03-24	12-03-24	02:00
		Les nouvelles technologies à la portée de toutes les associations	19-03-24	19-03-24	07:36
		Les rémunérations alternatives	23-05-24	23-05-24	07:36
		Impact social de la CODEF	02-07-24	02-07-24	04:00
		La transition environnementale, à la portée de toutes les associations ?	26-09-24	26-09-24	07:36
		Adaptation du code civil en matière de responsabilité des agents d'excursion	26-09-24	26-09-24	02:00
		Règlement de travail et organisation du travail	30-09-24	30-09-24	07:36
HALIN	Valérie	Formation AI - Prompt	18-10-24	18-10-24	07:36
		Impact social de la CODEF	02-07-24	02-07-24	04:00
		Les nouvelles technologies à la portée de toutes les associations	19-03-24	19-03-24	07:36
		Formation vidéo virtuelle (Avatar IA)	11-07-24	11-07-24	03:00

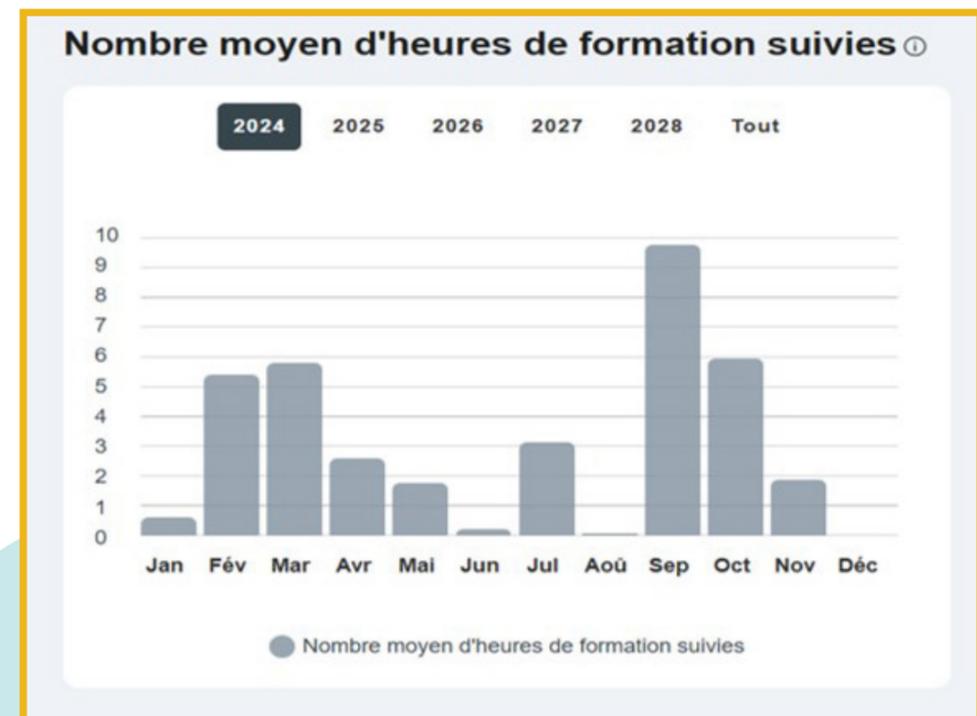


OPERATIONNALISATION

Passanisi	Mathilda	Directive ATE	22-01-24	22-01-24	02:30
		Quelles formations pour l'économie sociale de demain ?	23-01-24	23-01-24	04:00
		ONEM : carte de contrôle électronique/ chômage temporaire	08-02-24	08-02-24	01:00
		L'économie sociale au coeur des transitions (Europe)	12-02-24	13-02-24	15:12
		Procédure à suivre pour les élections sociales 2024	22-02-24	22-02-24	01:30
		Les nouvelles technologies à la portée de toutes les associations	19-03-24	19-03-24	07:36
		Lancement des micro-projets InterregVI	28-03-24	28-03-24	03:30
		Evènement de clôture du projet Helpdesk (UNIPSO)	05-04-24	05-04-24	04:00
		Formation de base du Secouriste en milieu professionnel	15-04-24	19-04-24	22:48
		Négociation avec les syndicats dans son association (329.02)	16-04-24	16-04-24	07:36
		Evènement de clôture du projet Helpdesk (niveau européen)	16-04-24	16-04-24	03:00
		Ouverture des activités des ASBL envers les associations qui accueillent les enfants atteints de troubles du comportement, de déficiences physiques et intellectuelles	18-04-24	18-04-24	02:00
		Quel est le calendrier de la formation d'un budget ministériel ?	22-04-24	22-04-24	02:00
		Appel à projet européen CERV - Droits sociaux européens	27-05-24	28-05-24	06:00
		Appel à projet FSE + Social Innovation	28-05-24	28-05-24	02:30
		Groupement d'employeurs : Réelle alternative pour les circuits cours alimentaires ?	06-06-24	06-06-24	04:00
		ONEM : Demande en ligne interruption de carrière	27-06-24	27-06-24	01:00
		Impact social de la CODEF	02-07-24	02-07-24	04:00
		ONEM : Modernisation du service en ligne chômage temporaire	10-07-24	10-07-24	00:30
		La transition environnementale, à la portée de toutes les associations ?	26-09-24	26-09-24	07:36
		Règlement de travail et organisation du travail	30-09-24	30-09-24	07:36
		Formation AI - Prompt	18-10-24	18-10-24	07:36
		Inspir'ES	13-11-24	13-11-24	06:00
		Forum de La Culture Durable	25-11-24	25-11-24	07:36
		Comment implémenter l'économie sociale circulaire dans le secteur à profit social ?	27-11-24	27-11-24	04:00

Pasquasy	Joëlle	Excel	13-02-24	29-02-24	15:12
		Les nouvelles technologies à la portée de toutes les associations	19-03-24	19-03-24	07:36
		Impact social de la CODEF	02-07-24	02-07-24	04:00
		Formation vidéo virtuelle (Avatar IA)	11-07-24	11-07-24	03:00
		La transition environnementale, à la portée de toutes les associations ?	26-09-24	26-09-24	07:36
		Règlement de travail et organisation du travail	30-09-24	30-09-24	07:36
		Formation AI - Prompt	18-10-24	18-10-24	07:36
		Le RGPD et l'obligation de désigner un DPO	18-11-24	18-11-24	01:45

TOTAL en heures					736h51
TOTAL en jours					98 jours



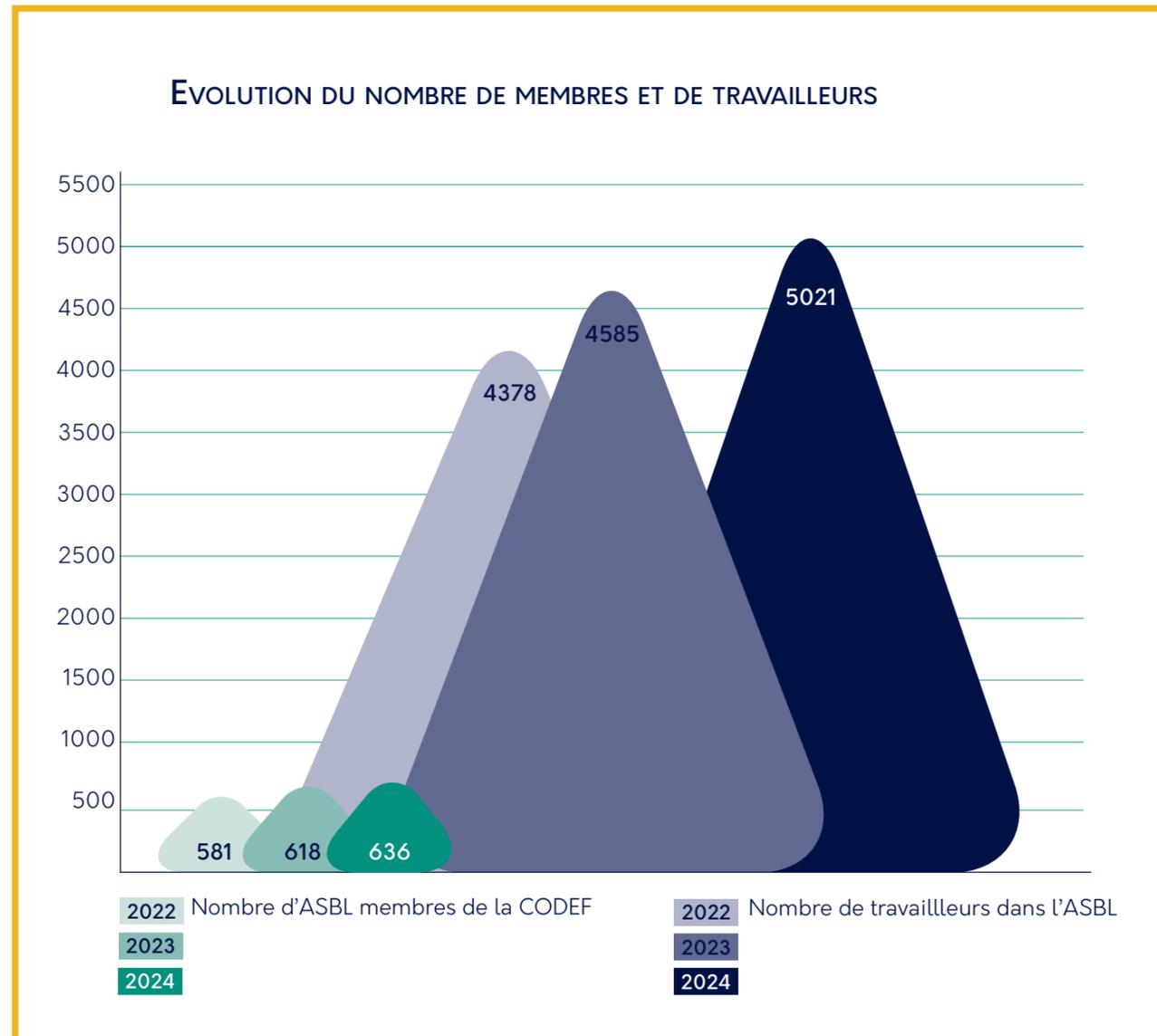


La CODEF en quelques chiffres

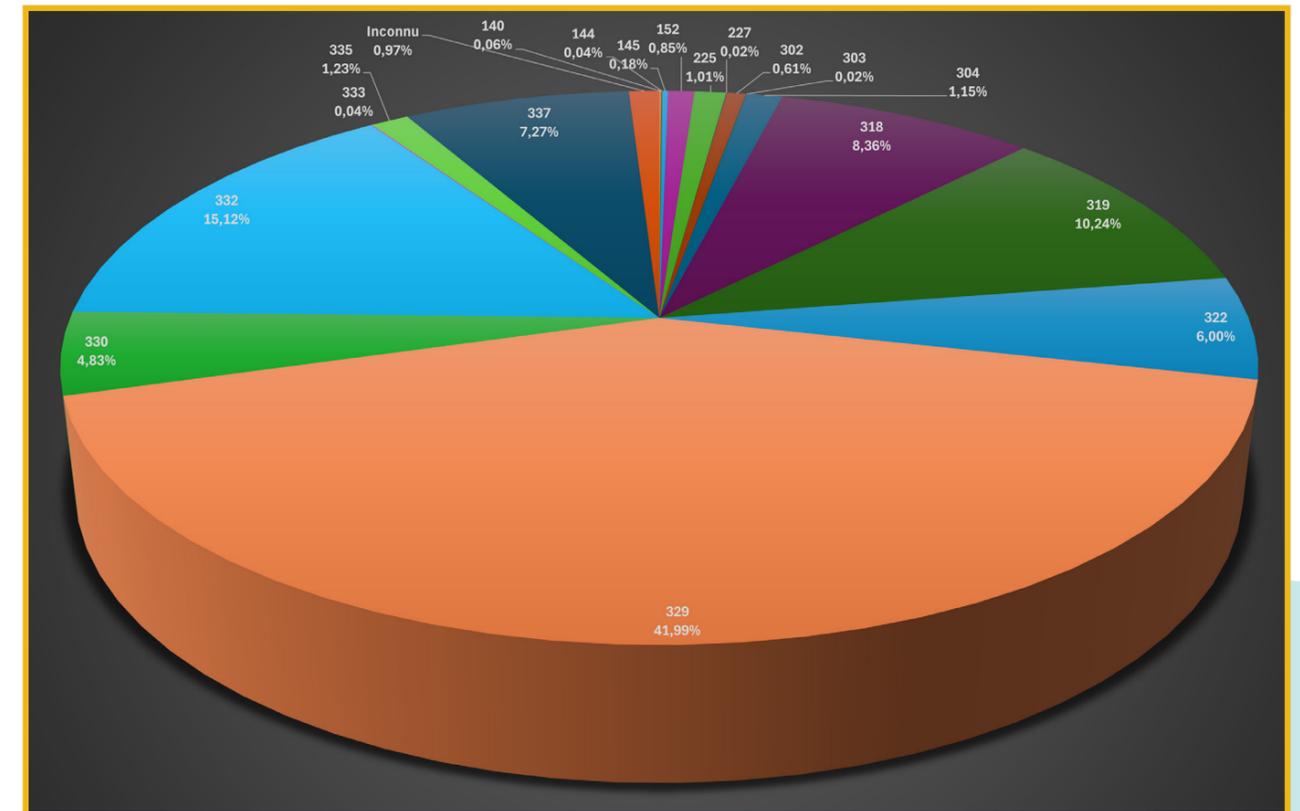
Ces chiffres offrent une perspective quantifiée de l'évolution et de la répartition actuelle de la CODEF, illustrant à travers des données chiffrées le dynamisme et l'impact de la fédération.

Nombre de membres et de travailleurs

Cet histogramme détaille l'évolution du nombre des membres et des travailleurs depuis 2022. Cet historique permet de mesurer la croissance et les variations de l'effectif au fil des années, mettant en lumière les périodes de consolidation ainsi que les phases d'expansion significative.



Travailleurs par commission paritaire

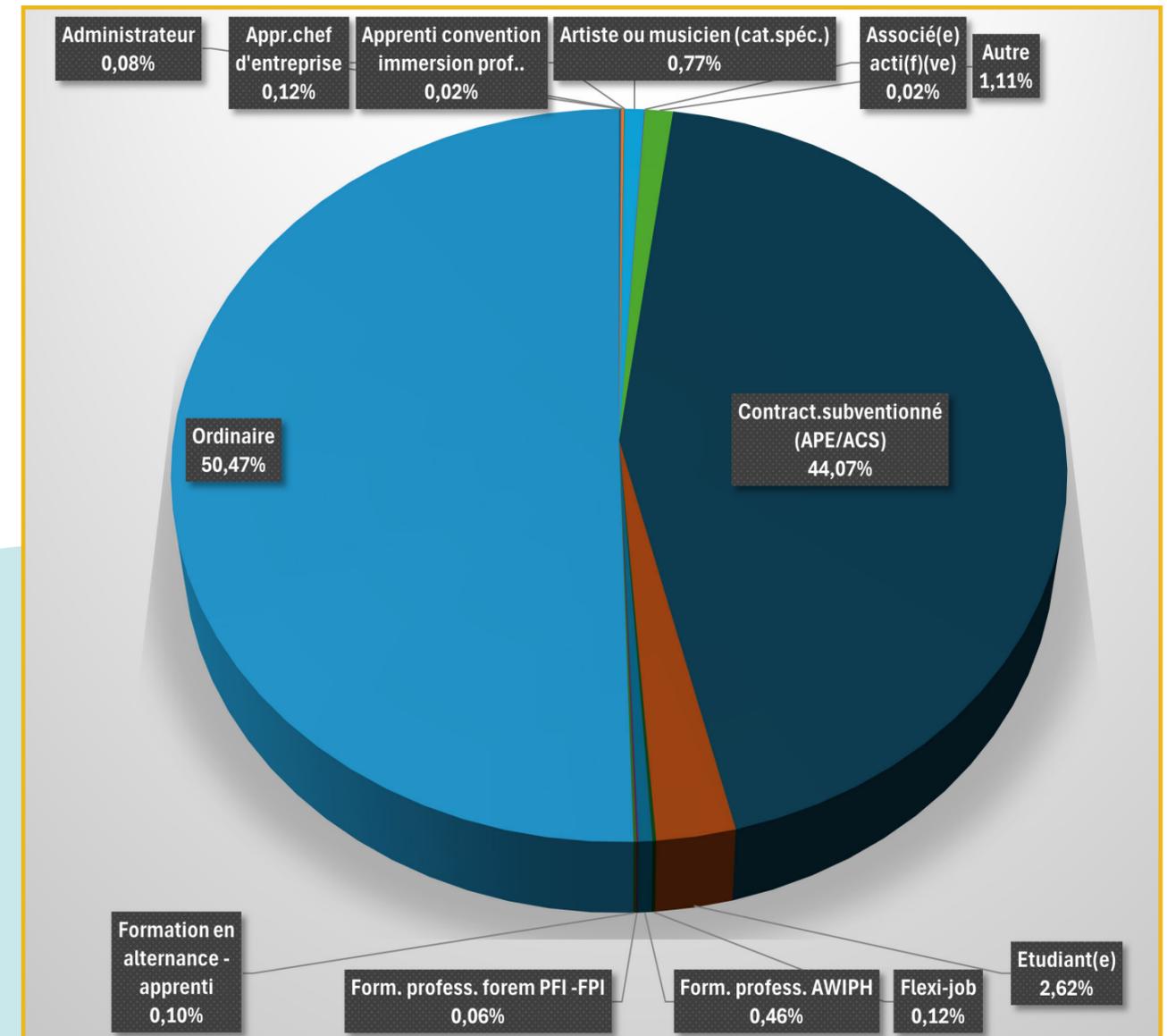




OPERATIONNALISATION

- **CP 140** : Commission paritaire du transport et de la logistique.
- **CP 144** : Commission paritaire de l'agriculture.
- **CP 145** : Commission paritaire pour les entreprises horticoles.
- **CP 152** : Commission paritaire pour les institutions subsidiées de l'enseignement libre.
- **CP 225** : Commission paritaire pour les employés des institutions de l'enseignement libre subventionné.
- **CP 227** : Commission paritaire pour le secteur audio-visuel.
- **CP 302** : Commission paritaire de l'industrie hôtelière.
- **CP 303** : Commission paritaire de l'industrie cinématographique.
- **CP 304** : Commission paritaire du spectacle
- **CP 318** : Commission paritaire pour les services des aides familiales et les aides seniors
- **CP 319** : Commission paritaire des établissements et services d'éducation et d'hébergement
- **CP 322** : Commission paritaire pour le travail intérimaire et les entreprises agréées fournissant des travaux ou services de proximité
- **CP 329** : Commission paritaire pour le secteur socio-culturel
- **CP 330** : Commission paritaire des établissements et des services de santé
- **CP 332** : Secteur francophone et germanophone de l'aide sociale et des soins de santé - Milieux d'accueil de l'enfance et aide sociale et santé
- **CP 333** : Commission paritaire pour les attractions touristiques.
- **CP 335** : Commission paritaire de prestation de services et de soutien aux entreprises et aux indépendants
- **CP 337** : Commission paritaire auxiliaire pour le secteur Non-Marchand.

Types de contrats des travailleurs au sein des membres





Conclusion

Ces statistiques ne se contentent pas de tracer le profil actuel des membres de la CODEF, mais elles servent également de fondement pour les discussions stratégiques et les décisions futures. Elles sont essentielles pour comprendre la position actuelle de la fédération, et pour planifier les prochaines initiatives.

En effet, le poids d'un secteur doit tenir compte de plusieurs paramètres : le nombre d'associations en commission paritaire et le nombre de travailleurs du secteur.

Pour une fédération patronale, comprendre et valoriser le poids de chaque secteur d'activité est crucial pour une multitude de raisons stratégiques, opérationnelles et représentatives. Cette analyse vise à expliquer pourquoi il est essentiel de prendre en compte le nombre d'associations en commission paritaire ainsi que le nombre de travailleurs du secteur pour évaluer son poids.

Représentation équitable : Le nombre d'associations en commission paritaire indique combien d'entités distinctes opèrent sous le même cadre réglementaire et partagent des intérêts communs. Un secteur avec un grand nombre d'associations peut signaler une diversité et une complexité accrues, nécessitant une représentation proportionnelle dans les discussions et les négociations. Une fédération patronale doit s'assurer que tous les secteurs sont représentés de manière équitable pour maintenir sa légitimité et son efficacité.

Les ressources : Le nombre de travailleurs dans un secteur est un indicateur direct de son importance économique et sociale. Un secteur employant une grande quantité de travailleurs nécessite une attention particulière en termes de politiques de l'emploi et de la formation ainsi que de financement.

Influence sur les politiques publiques : Les secteurs avec un grand nombre d'associations et de travailleurs ont souvent une voix plus forte et plus influente dans les débats politiques et économiques. Une fédération patronale doit reconnaître et exploiter cette dynamique pour promouvoir des politiques qui favorisent un environnement sain. Ignorer le poids réel des différents secteurs pourrait conduire à des politiques déséquilibrées qui ne tiennent pas compte des besoins spécifiques des secteurs.

Stratégies de négociation : Lors de négociations collectives ou de discussions avec les pouvoirs publics, comprendre le poids d'un secteur aide à formuler des stratégies de négociation efficaces. Une fédération patronale qui apprécie l'importance relative des secteurs peut prioriser ses efforts de négociation pour maximiser les bénéfices pour ses membres.

Planification et prévision : L'analyse du nombre d'associations et de travailleurs aide à identifier les tendances de croissance ou de déclin dans les secteurs. Ces informations sont vitales pour la planification stratégique à long terme et pour ajuster les services de la fédération afin de répondre aux besoins évolutifs de ses membres.

Pour conclure la CODEF doit tenir compte du poids d'un secteur, à travers le nombre d'associations et de travailleurs, cela permet à une fédération patronale de mieux comprendre la structure et les dynamiques de son champ d'action. Cela favorise une gouvernance plus éclairée, des décisions plus stratégiques et une plus grande prospérité pour tous ses membres.





Liste des membres

Chiffres

La CODEF représente plus de 632 ASBL en Wallonie et à Bruxelles qui emploient plus de 5000 travailleurs dans de multiples secteurs. Elle fédère des ASBL qui ont pour objet de répondre aux besoins et aux préoccupations des citoyens au nom de l'intérêt général et/ou collectif. Elle est l'une des fédérations patronales du secteur Non-Marchand en Wallonie et à Bruxelles. Elle est également reconnue comme fédération sectorielle dans divers secteurs.



“SY - LOGNE - VIEUXVILLE”	ACTION LOCALE POUR L'EMPLOI ASBL	AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL LONTZEN-PLOMBIÈRES-WELKENRAEDT	AMITIÉS BELGIQUE-BUKAVU ASBL
1-2-3 SOLEIL ASBL	ACTION MÉDIAS JEUNES	AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI	APPA
6BEAUFORT	ACTION SOCIALE AU BERNALMONT	AGIR ENSEMBLE ASBL	APPA-TS
A 4 ROUES ASBL	ACTIONS ET RECHERCHES SOCIALES ET CULTURELLES	AIC SOLIDARITÉ	APPRENDS-MOI ASBL
ABBAYE DE VILLERS-LA-VILLE ASBL	ACYRES	AIDANTS PROCHES	AQUA CLUB BRAINE L'ALLEUD ASBL
ABMÔMES	ADAGE	AIDE AUX PAROISSES DU DOYENNÉ DE SOIGNIES	ARC TITRES-SERVICES
ACADEMIE CITOYENNE BAO-JEUNESSE	ADEPPI : ATELIER D'ÉDUCATION PERMANENTE POUR PERSONNES INCARCÉRÉES	AIDE ET PRÉVENTION ENFANTS PARENTS DU CENTRE	ARC-HAB GROUPE D'ARCHÉOLOGIE DE HABAY
ACCESS-I	ADEPPI ASBL	ALE DE OLNE	ARCHEOSCOPE GODEFROID DE BOUILLON ASBL
ACCORDAGES ASBL	AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL DE DISON	ALEM CLAVIER	ARC-SAFA
ACCUEIL AYRIFAGNE	AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL DE LA COMMUNE DE NEUFCHATEAU	ALTERNATIVES	ARC-SERVICES
ACTION ET DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA VALLÉE DE LA SENNE ET DE SES AFFLUENTS		AMI, ENTENDS-TU?	ARDENNE & GAUME ASBL
ACTION ET RECHERCHE CULTURELLES DE SOUMAGNE ASBL			ARDENNE BELGE TOURISME



OPERATIONNALISATION

ARDENNE FAMENNE ENVIRONNEMENT NATURE ASBL (CRIE DE SAINT-HUBERT)	ASBL CHAUDFONTAINE SERVICES	ASBL LE MAILLON	ASSISTANCE À L'ENFANCE ASBL	ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DU TOURISME, LA CONSERVATION DE LA NATURE ET LA SAUVEGARDE DU CADRE DE VIE EN THIÉRACHE	BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES LIBRES DE VISÉ	CENTRE CULTUREL DE CHAPELLE	CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DE L'IN VITRO
ARLON CENTRE-VILLE ASBL	ASBL CHAUDFONTAINE - SANTÉ	ASBL LES DIXPONIBLES	ASSOCIATION BELGE DES IMPROS-J'EUX ASBL	ASSOCIATION BELGE DES PRATICIENS DE L'ART INFIRMIER	BRISE LE SILENCE ASBL	CENTRE CULTUREL DE REMICOURT	CENTRE DE FORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DANS LA CONSTRUCTION
ART CULTURE MODE ET SPECTACLES	ASBL CŒUR DE CONDROZ	ASBL MAISON DE JEUNES DE BOUILLON	ASSOCIATION DE PARENTS POUR LA PROTECTION DES ENFANTS SUR LA ROUTE	ASSOCIATION PROVINCIALE DES SENIORS DU LUXEMBOURG	BUIS-BUIS ASBL	CENTRE CULTUREL MOUSCRONNOIS ASBL	CENTRE DE GESTION DES ÉCOLES LIBRES DE L'ENTITÉ DE VISÉ
ART WAVES ASBL	ASBL COMMISSION DE GESTION PARC NATUREL VIROIN-HERMETON	ASBL MAISON DES JEUNES BERTRIX	ASSOCIATION DES ARCHIVISTES FRANCOPHONES DE BELGIQUE	ATELIER KAMI	BULLE WASSERETTE MOBILE	CENTRE CULTUREL RENÉ MAGRITTE	CENTRE DE JEUNES ET DE QUARTIER LA BICOQUE
ARTÉMUSE ACADEMIE ASBL	ASBL CONTRE-POING	ASBL MAISONS DES JEUNES DE WANZE	ASSOCIATION DES CENTRES PMS 1 LIBRE DE BRUXELLES ET PMS LIBRE DE BRUXELLES NORD-OUEST	ATELIER LIÉGEOIS POUR LA PROMOTION DE L'HISTOIRE ET DES ARCHIVES SOCIALES	BUREAU DE PROJET DU PARC NATIONAL ESEM	CENTRE D'ACCUEIL ET D'INFORMATION DES JEUNES DE LA RÉGION DE WATERLOO ASBL	CENTRE DE JOUR CREAM LIÈGE
ARTÉMUSE ASBL	ASBL FORSPORTS	ASBL MAME BOKET	ASSOCIATION DES MONITEURS DE GYMNASTIQUE SPORTIVE	ATELIERS D'ART DE LA BARAQUE	CAIBS	CENTRE D'ACCUEIL ET D'INFORMATION DES JEUNES DU TOURNAISIS	CENTRE DE JOUR D'INTÉGRATION ET D'EPANOUISSEMENT LIÉGEOIS
ASBL "LES QUATRE VENTS"	ASBL GAL CULTURALITÉ EN HESBAYE BRABANÇONNE	ASBL NEUPRÉ-SANTÉ-NANDRIN	ASSOCIATION DES PROGRAMMATEURS PROFESSIONNELS	ATINGO ASBL	CALIF	CENTRE D'ACCUEIL ET DE RECHERCHE EN HISTOIRE OUVRIÈRE ET POPULAIRE	CENTRE DE SANTÉ ASBL
ASBL AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI DE SOUMAGNE	ASBL GROUPE D'ACTION LOCALE JESUISHESBIGNON.BE	ASBL NOS OIGNONS	ASSOCIATION INTERNATIONALE DES CHARITÉS (A.I.C.)	AU BIENVENU - CENTRE CULTUREL ET DES LOISIRS ASBL	CAMERA-ETC ASBL	CENTRE D'ART CONTEMPORAIN DU LUXEMBOURG BELGE	
ASBL AIDE AU VOLONTARIAT EN INDE	ASBL HYPOTHÈSE	ASBL OXYJEUNES	ASSOCIATION OF CITIES AND REGIONS FOR SUSTAINABLE RESOURCE MANAGEMENT	AU PETIT SOLEIL	CAP MIGRANTS		
ASBL BIBLIOTHEQUE LIBRE DE SENEFFE	ASBL LA FERME DES ENFANTS - CENTRE NATURE DE LIÈGE	ASBL PETITE FERME DE ROLOUX		AU PIED LEVÉ	CAP-N		
ASBL BIBLIOTHÈQUES DE FLEURUS	ASBL LA MARELLE LUDOTHÈQUE ET CEC	ASBL RÉGIE DES QUARTIERS DE COMINES-WARNETON		AVOMARC ACCOMPAGNEMENT	CDM2047		
ASBL CARNAVAL DE TOURNAI	ASBL LA RONDE ENFANTINE	ASBL REUSSIR A L'ECOLE		BABY BULLE ASBL	CEC LA BULL' ASBL		
ASBL CENTRE DE JEUNES D'ANTOING	ASBL L'ACCORDÉON, MOI J'AIME !	ASBL SAINT WALBURGE		BETTELD CHRISTIAN HOSPITALITY BELGIUM	CENSE ÉQUI'VOC		
ASBL CERCLE SAINT LÉON		ASBL TEAM OTTIGNIES-PERWEZ		BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE LA COMMUNE DE HABAY ASBL	CENTRE CULTUREL ARMÉNIEN ARAKS		
		ASBL YAMBI DÉVELOPPEMENT			CENTRE CULTUREL CERCLE SAINT LAMBERT		
					CENTRE CULTUREL CERCLE SAINT LAMBERT		
					CENTRE CULTUREL DE BOUSSU		
					CENTRE CULTUREL DE BRAINE-L'ALLEUD		



OPERATIONNALISATION

CENTRE D'INFORMATION JEUNESSE DE NAMUR	CENTRE RÉGIONAL D'INTÉGRATION DE LA PROVINCE DE LUXEMBOURG	COEUR DE CONDOZ COLIBRIS ASBL	COMMISSION DE GESTION DU PNPE ASBL	CONTRAT DE RIVIÈRE AMBLÈVE	CROSS ARTS PROMOTION	ECOLE DE PEINTURE ANCIENNE ET CONTEMPORAINE A.S.B.L	ENTRAIDE ET SOLIDARITE PROTESTANTES
CENTRE D'INSERTION ET DE DÉVELOPPEMENT	CENTRE SPORTIF DE WELLIN ASBL	COLLECTIF ACCESSIBILITÉ WALLONIE-BRUXELLES	COMMISSION DE GESTION PARC NATUREL DE GAUME	CONTRAT DE RIVIÈRE DYLE-GETTE	CULTURE & DÉVELOPPEMENT CULTURE LIEGE ASBL	ECOLE DES DEVOIRS REINE ASTRID	ENVI ,UN TRANSPORT POUR TOUS
CENTRE EQUESTRE DES ECURIES DE WISBELEY	CERCLE DES NATURALISTES ET ASTRONOMES AMATEURS DE LA BOTTE DU HAINAUT	COLLECTIONS ET PATRIMOINES ASBL	COMMISSION HISTORIQUE DE GRÂCE-HOLLOGNE	CONTRAT DE RIVIÈRE LESSE	CULTURE, ARTS & LIENS ASBL	ÉCOLE DES MANAGERS DES ENTREPRISES DE LA CONSTRUCTION	EPICURIEN ASBL
CENTRE HERVIEN D'ANIMATION CULTURELLE	CERCLE D'HOSTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE LA HAUTE SÛRE	COLLEGE NOTRE DAME AU COEUR D'OR	COMPAGNIE SANDRA PROES/ LA SOURCE ASBL	CONTRAT DE RIVIÈRE OURTHE ASBL	DE BOUCHE À OREILLE DENTALFLUX	ECOLE SAINT MÉDARD	ESEM
CENTRE LIÉGEOIS DE SERVICE SOCIAL	CERCLE EQUESTRE LES ECURIES DU TIGE, ASBL	COMITÉ SCOLAIRE DE L'ÉCOLE LIBRE SAINT-ANDRÉ	COMPTOIR DES COMPTOIRS DES RESSOURCES CRÉATIVES	CONTRAT DE RIVIÈRE SAMBRE ET AFFLUENTS	DIMENSION SPORT ASBL	ECOLE SAINT-JOSEPH ASBL	ESPACE MUSÉAL D'ANDENNE
CENTRE LIÉGEOIS D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION	CERCLE SAINT NICOLAS À VIVEGNIS	COMITÉ SCOLAIRE SAINT JEAN-BAPTISTE	COMPTOIR DES RESSOURCES CRÉATIVES	CONTRAT DE RIVIÈRE SEMOIS-CHIERS	DIVERSIFRUILS ASBL	ECOMUSÉE DU PAYS DES COLLINES	ETUDES ET SERVICE OPÉRATIONNELS POUR LA PROMOTION DE L'EMPLOI
CENTRE MÉDICAL DE NEUFCHÂTEAU	CERCLE UNION	COMMISSION DE GESTION DU PARC NATUREL BURDINALE-MEHAIGNE	COMPTOIR DES RESSOURCES CRÉATIVES	CONTRAT DE RIVIÈRE SENNE ASBL	DOMAINE CLEF DE VIE DOMAINE DES FAWES	EDUCATION-ENVIRONNEMENT	EUDAIMONIA ASBL
CENTRE MULTIMÉDIA DON BOSCO ASBL	CHAINES DE SERVICES ET D'AMITIÉ ASBL	COMMISSION DE GESTION DU PARC NATUREL DE LA VALLÉE DE L'ATTERT	COMPTOIR DES RESSOURCES CRÉATIVES CHARLEROI	COORDINATION TA'AWUN ASBL	DOMISILADORÉ	EKIKROK	EUROPEAN PARENTS' ASSOCIATION
CENTRE PÉLAGIE	CHARLEROI NATURE CHÂTEAU DES HAMENDES	COMMISSION DE GESTION DU PARC NATUREL DE LA VALLÉE DE L'ATTERT	COMPTOIR DES RESSOURCES CRÉATIVES DU TERRITOIRE MONTOIS	COORDINATION DES SERVICE D'ACCUEIL D'ENFANTS DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES	DON BOSCO GANSHOREN ASBL	EN'HESTIA	FABRIQUE D'ÉGLISE SAINT-MARTIN
CENTRE PERMANENT D'ÉDUCATION À LA CONSERVATION DE LA NATURE	CHÂTEAU D'OUPEYE - GÉNÉRATION FUTURE	COMMISSION DE GESTION DU PARC NATUREL DES HAUTS-PAYS ASBL	COMPTOIR DES RESSOURCES CRÉATIVES NAMUR	COORDINATION LUXEMBOURG ASSUÉTUDES	DOUBLE IMPRO DROITS QUOTIDIENS D'UNE CIME À L'AUTRE ASBL	ENRACINÉS PAR L'ENSEIGNEMENT BIBLIQUE	FAUNE & BIOTOPES
CENTRE PLURALISTE FAMILIAL LUXEMBOURG CENTRE RÉGIONAL D'ACTION CULTURELLE DE SAMBREVILLE CENTRE REGIONAL DE LA PETITE ENFANCE	CHAUDFONTAINE SAFA ASBL CLASSDEAU ASBL CLUB BELLA VITA	COMMISSION DE GESTION DU PARC NATUREL DES SOURCES	COMPTOIR DES RESSOURCES CRÉATIVES VIERVIER	CÔTÉ SOLIDARITÉ ASBL CRE ET ARTS COMPAGNIE ET CENTRE D'ARTS, D'EXPRESSION ET DE CREATIVITE	DYNA-LIVRES EAST BELGIAN SHOOTING ASSOCIATION	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE VALLÉE BAILLY ENTRAIDE ET SERVICES DE DALHEM ASBL	FÉDÉCIRQUE.BE ASBL
					ECOLE DE CIRQUE DU BRABANT WALLON	ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ EN ENTRE-SAMBRE ET MEUSE	FÉDÉRATION BELGE FRANCOPHONE DES FERMES D'ANIMATION



FÉDÉRATION BELGO-LUXEMBOURGEOISE DES ÉGLISES ADVENTISTES DU 7E JOUR	FLÉRON TITRES-SERVICES ASBL	GAL PAYS DES CONDRUSES	HELMO LINK	KAERNUNOS ASBL	LA PORTE OUVERTE-LIEGE ACCUEIL ASBL	LE JARDIN ANIMÉ ASBL	LES ENFANTS DE PANZI ET D'AILLEURS
FÉDÉRATION DES ARCHÉOLOGUES DE WALLONIE ET DE BRUXELLES	FONDATION DES FILLES DE ST JOSEPH	GROUPE D'ACTION LOCALE DE L'ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE	HIPPOPASSION	KERAMIS - CENTRE DE LA CÉRAMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE	LA PRAIRIE ASBL	LE KIOSQUE ASBL	LES FLAMMES ESSOR
FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS DE WALLONIE ASBL	FONDS DU LOGEMENT	GROUPE D'ACTION LOCALE PAYS DE HERVE	HIPPOTIGE ASBL	KI VOILA ASBL	LA PROXIMITE ASBL	LE MAILLON BIKEPOINT ASBL	LES JARDINS DE LA VERTEFEUILLE
FÉDÉRATION FRANCOPHONE DE GYMNASTIQUE ET DE FITNESS ASBL	FORM@XL	GROUPE D'ACTION LOCALE PAYS DE L'OURTHE	HYDRAGRI GEMBLoux	KODO WALLONIE	LA RECRE DU COEUR ASBL	LE MONTY TIERS-LIEU	LES MAINS ARDENTES
FÉDÉRATION INTERDIOCÉSAINES DES BIBLIOTHÉCAIRES ET BIBLIOTHÈQUES CATHOLIQUES	FORMANAM ASBL	GROUPE D'ACTION LOCALE PAYS DE L'OURTHE	INFLUENCES VÉGÉTALES ASBL	KOM À LA MAISON ASBL	LA ROSERAIE - ESPACE CRÉ-ACTION ASBL	LE PATRIMOINE DE GODINNE	LES OEUVRES DE LA PAROISSE SAINT-MARTIN ASBL
FÉDÉRATION THÉÂTRE ACTION	FOYER CULTUREL DE BELOEIL	GROUPE D'ANIMATION ET DE FORMATION FEMMES IMMIGRÉES ASBL	INFOR JEUNES BRABANT WALLON	KTO BELGIQUE	LA SAUVEGARDE FAMILIALE ASBL	LE REPERE ASBL	LES PARENTS JARDINIERS ASBL
FÉLICITÉE ASBL	FOYER CULTUREL DE MANAGE A.S.B.L.	GROUPE D'ATELIERS DE RECHERCHE	INITIATIVES POUR UNE FORMATION EFFICACE	LA BAMBINERIE ASBL	LA TCHICASS	LE SENGHOR, CENTRE CULTUREL D'ETTERBEEK	LES PETITES CANTINES BRUXELLES ASBL
FEMMES PROD ASBL	FOYER SOCIOCULTUREL D'ANTOING ASBL	GROUPE EPSILON	INSTITUT NOTRE-DAME ASBL	LA BRABANÇONNE	LA TOULINE ASBL	LE TAMANOIR ASBL	LES PETITS D'HOMME DE JUPRELLE
FERME DU MONCEAU - BOÎTE À COULEURS ASBL	FRATERNITÉ DE TIBÉRIADE ASBL	GROUPEMENT POUR L' AIDE SOCIALE	INTER SERVICE ASBL	LA CHARLEMAGN'RIE ASBL	LA TRAILLE	LES AMIS DE MONTAIGLE	LES P'TITS CRÉATIFS ASBL
FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE MONS	FRIENDS OF THE EARTH EUROPE	GUIDE FISCAL DU CONTRIBUABLE	INTER-ASSISTANCE-SERVICE ASBL	LA COMPAGNIE DU MUREX	L'ALTERNATIVE	LES AMIS DE PORTO ASBL	LES ROYALES MARIONNETTES
FLÉRON SERVICES ASBL	FRONDAISONS ASBL	GYM R.S. AUDERGHEM	INTERFACE3.NAMUR	LA CORDÉE	L'AMICALE DU WATER-POLO LOUVIÉROIS ASBL	LES AMIS DU CHÂTEAU FÉODAL DE MOHA	LES SALÉSIENNES DE DON BOSCO
	FUN AVENTURE ASBL	HALL RELAIS DU PLATEAU ARDENNAIS	INTERRA ASBL	LA FERME EQUESTRE DE LOUVAIN-LA-NEUVE	L'AMUSETTE	LES ATELIERS DE LA TRAVERSINE	L'ESSENTIEL
	FUN KIDS LOISIRS ASBL	HAUT REGARD	INTERSERVICE	LA MAISON DES PÉLERINS	L'ARLEQUIN	LES BIOLLES LOISIRS ET CULTURE ASBL	LIÈGE PANTHERS
	FUN-EN-BULLE ASBL	HEART'S ANGELS ASBL	JE SUIS ICI	LA MAISON DU COEUR	L'ATELIER ASBL	LES BRASSEURS ASBL	LIGUE DES USAGERS DES SERVICES DE SANTÉ
	GAL BURDINALE MEHAIGNE	HÉBERLIE	JOUER DEHORS! ASBL	LA MARMEET ASBL	L'AVOUERIE D'ANTHISNES	LES ÉCURIES DE LA KCAZ D'I ASBL	LIGUE FRANCOPHONE DE HANDBALL ASBL
	GAL MEUSE@CAM-PAGNES ASBL		JUDO NEUPRÉ WALLONIE	LA PLACE	LE 38, CARREFOUR CULTUREL		
			JUHASZ	LA PORTE OUVERTE VISÉTOISE	LE BERCAIL		
					LE CORRIDOR ASBL		
					LE GOÉLAND ASBL		



OPERATIONNALISATION

LIGUE HANDISPORT FRANCOPHONE	MAISON DE LA POÉSIE D'AMAY	MAISON DU TOURISME HAUTE-SÛRE FORÊT	MOUVEMENT D'ACTION PAYSANNE - ÉCOLE PAYSANNE INDÉPENDANTE	NAMUR, CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE 2030 ET AU-DELÀ	PARC NATUREL DE L'ARDENNE MÉRIDIONALE	POUVOIR ORGANISATEUR DES ECOLES STE LUTGARDE	RÉCRÉA'BRAINE
LIRE ET ECRIRE LUXEMBOURG	MAISON DE L'URBANISME FAMENNE-ARDENNE	MAISON DU TOURISME HAUTE-SÛRE FORÊT D'ANLIER EN ARDENNE	MOUVEMENT NATIONAL VIE LIBRE	NATURE & PROGRÈS ASBL	PARC NATUREL HAUTE SÛRE FORÊT D'ANLIER ASBL	POUVOIR ORGANISATEUR DU PARC NATUREL DES DEUX OURTHES ASBL	RELAIS SOCIAL INTERCOMMUNAL DE LA PROVINCE DE LUXEMBOURG
LITTLE DREAM ASBL	MAISON DE L'URBANISME FAMENNE-ARDENNE ASBL	MAISON DU TOURISME MEUSE CONDROZ HESBAYE	MOVENTIS ASBL	NEXT STEP ASBL	PASS'ÂGES ASBL	PRÉVENTION ET AIDE À LA JEUNESSE	RELAIS SOCIAL INTERCOMMUNAL DU BRABANT WALLON
L'OASIS FAMILIALE	MAISON DES ASSOCIATIONS DE L'ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE ASBL	MAISON MÉDICALE DE AYE ASBL	MPACT ASBL	NOV'ARDENNE ASBL	PASTOO	PRH-BELGIQUE ASBL	RELIANCE ASBL - ASSOCIATION RÉGIONALE DES SOINS PALLIATIFS DE MONS
L'OBSERVATOIRE, CRÉATEUR D'ÉCHANGES ET DE TRANSVERSALITÉ	MAISON DES ASSOCIATIONS DE L'ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE ASBL	MANOMA ASBL	MULTIMOBIL ASBL	OEUVRES DE LA PAROISSE SAINTE JULIENNE - ASBL	PAYS DE LA HAUTE-AMBLÈVE ASBL	PROFESSIONNELS DE LA DIFFUSION DE LA PRESSE	BORINAGE LA LOUVIÈRE SOIGNIES
L'UNIVERS DE RAPH' ASBL	MAISON DES JEUNES ROBERT BEUGNIES	MASURE 14	MUSÉE DE LA HAUTE ARDENNE	OEUVRES PAROISSIALES SAINT LAMBERT	PAYS DES 4 BRAS ASBL	PROMANDENNE	RESEAU ALIMENT-TERRE DE L'ARRONDISSEMENT DE VERVIERS ASBL
MAISON BABEL	MAISON DES JEUNES ROBERT BEUGNIES	MÈRE JOSÉPHINE	MUSÉE DE L'EAU ET DE LA FONTAINE	OEUVRES PAROISSIALES SAINT-JOSEPH ST-LÉON	PÊCHE NATURE ENVIRONNEMENT	PROMEMPLOI ASBL	RESEAU INFORMATION ET DIFFUSION EN ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT
MAISON DE LA CULTURE DE TOURNAI - CENTRE CULTUREL, CENTRE SCÉNIQUE ET CENTRE D'EXPRESSION ET DE CRÉATIVITÉ	MAISON DU TOURISME DE GAUME	MISSION INTERNE PHILADELPHIA ASBL	MUSÉE DES TRANSPORTS EN COMMUN DE WALLONIE	OFFICE ANIMATION LOISIRS	PERSPECTIV'	PROMOTION CULTURELLE ET SPORTIVE ASBL	RESEAU WALLON POUR L'ACCÈS DURABLE À L'ÉNERGIE
MAISON DE LA LAÏCITE CERFONTAINE FLORENNES PHILIPPEVILLE WALCOURT	MAISON DU TOURISME DE GAUME	MISSION LOCALE D'IXELLES POUR L'EMPLOI ET LA FORMATION	MUSÉE DU MARBRE ASBL	OFFICE DU TOURISME DE LA COMMUNE DE PLOMBIERES	PETIT BOUH! ASBL	PROMOTION DE L'EMPLOI À SCHAERBEEK	RESEAU WALLON POUR L'ACCÈS DURABLE À L'ÉNERGIE
MAISON DE LA LAÏCITE CERFONTAINE FLORENNES PHILIPPEVILLE WALCOURT	MAISON DU TOURISME DE LA FORÊT DE SAINT-HUBERT	MISSION LOCALE D'IXELLES POUR L'EMPLOI ET LA FORMATION ASBL	MUSÉE GAUMAIS ASBL	OFFICE DU TOURISME D'OHEY	PIERREUSE ET AILLEURS	PROTECT'EAU ASBL	RESEAU WALLON POUR L'ACCÈS DURABLE À L'ÉNERGIE
MAISON DE LA LAÏCITE CERFONTAINE FLORENNES PHILIPPEVILLE WALCOURT	MAISON DU TOURISME DE LA FORÊT DE SAINT-HUBERT	MISSION LOCALE D'IXELLES POUR L'EMPLOI ET LA FORMATION ASBL	MUSICA LUMINIS ASBL	OFFICIEL	PILE ASBL	PUNCH ASBL	RESSOURCES ET ACTIONS POUR L'INSERTION ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL
MAISON DE LA LAÏCITE CERFONTAINE FLORENNES PHILIPPEVILLE WALCOURT	MAISON DU TOURISME DU PAYS D'ARLON	MITRA	MUSICNESS	ORGANISME RÉGIONAL EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT	PLAIN-PIED ASBL	QI LIN QI GONG	REVALITY SPORT ASBL
MAISON DE LA LAÏCITE CERFONTAINE FLORENNES PHILIPPEVILLE WALCOURT	MAISON DU TOURISME DU PAYS DE BASTOGNE	MJ LE BAZAR ASBL	MUZAÏKA - LE CHANTOIR - ASBL	ORGANISME RÉGIONAL EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT	PLANTEURS D'AVENIR ASBL	RADIO EQUINOXE NAMUR	REVALITY SPORT ASBL
MAISON DE LA LAÏCITE CERFONTAINE FLORENNES PHILIPPEVILLE WALCOURT	MAISON DU TOURISME DU PAYS DE BASTOGNE	MOBILIS ASSISTANCE ASBL	MY SUCCESS ASBL	PARC NATIONAL VALLÉE DE LA SEMOIS	PONEY CLUB DE BUISSERET	RASQUINET ECOLE DE DEVOIRS CENTRE D'EXPRESSION ET DE CREATIVITE	RISE FOR CLIMATE BELGIUM
MAISON DE LA LAÏCITE CERFONTAINE FLORENNES PHILIPPEVILLE WALCOURT	MAISON DU TOURISME DU PAYS DE BOUILLON EN ARDENNE	MODUS VIVENDI	NAMUR EUROPE WALLONIE ASBL	PARC NATIONAL VALLÉE DE LA SEMOIS	POTAUFEU THÉÂTRE	RASQUINET ECOLE DE DEVOIRS CENTRE D'EXPRESSION ET DE CREATIVITE	RISE FOR CLIMATE BELGIUM



OPERATIONNALISATION

RIVEO	SERVICE ENTRAIDE MIGRANTS	SOCIETE ROYALE DE GYMNASIQUE L'EFFORT BONCELLES ASBL	SYNDICAT D'INITIATIVE DE FRAI-TURE-EN-CONDROZ	TÉLÉ-ENTRAIDE HERVE	THE INTERNATIONAL LESBIAN, GAY, BISEXUAL, TRANSGENDER AND QUEER YOUTH AND STUDENT ORGANISATION THÉÂTRE DES RUES	UNITÉ PASTORALE DE HERVE	WALLONIE AVENTURE NATURE TOURISME
ROYAL SYNDICAT D'INITIATIVE DE BOUILLON ASBL	SERVICE LAÏQUE D'AIDE AUX JUSTICIABLES DE LA PROVINCE DE NAMUR	OCIÉTÉ ROYALE DES PÊCHEURS DE LA BASSE-MEUSE LIÉGEOISE	SYNDICAT D'INITIATIVE DE HABAY "PORTAIL DE LORRAINE"	TENNIS CLUB MANAGE	THÉÂTRE DU SURSAUT ASBL	UNITÉ PASTORALE DE MONT-ZEN-PLOMBIÈRES	WWOOF BELGIUM
ROYAL TENNIS ET PADEL CLUB WELKENRAEDT	SERVICE LAÏQUE D'AIDE AUX JUSTICIABLES DE LA PROVINCE DU HAINAUT	SOLEIL SERVICE SOCIAL	SYNDICAT D'INITIATIVE DE JAMBES	TERRAIN D'AVENTURES DE HODIMONT	TV LUX ASBL	UNITED FUND FOR BELGIUM VAL DE LIENNE ASBL	ZÉPHYR
SAFETY TEAM ASBL	SERVICE MOBILE INFIRMIER LIÉGEOIS	SOLIDARITÉ ET SÉCURITÉ	SYNDICAT D'INITIATIVE DE MARBEHAN	TERRE DE DURBUY ASBL	UNAB	VIVRE SOLIDAIRE	ZERO WASTE BELGIUM
SAIHA	SERVICE SOCIAL DE LA BATELLERIE ET DES GENS DU VOYAGE ASBL	SOLIDARITÉS NOUVELLES	SYNDICAT D'INITIATIVE ET DE TOURISME DE FOSSES-LA-VILLE	TERRE EMPLOI	UNIKU ASBL	WALCAMP	ZÉTÉTIQUE THÉÂTRE ASBL
SANGYE MENLA ASBL	SERVICE SOCIAL DE SAINT VINCENT DE PAUL DE JUMET GOHYSSART	SOLI-DONS ASBL	SYNERGIES NATURE-AGRICULTURE-RURALITÉ DURABLES	THE BRIDGE ASBL			ZOOPARC CONSERVATION ET LOISIRS
SARAH ASBL	SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL	SOS BURN-OUT BELGIQUE	SYNHÉRA				
SAUMONS PRODUCTIONS	SOCIÉTÉ ROYALE ARCHÉO-HISTORIQUE DE VISÉ ET DE SA RÉGION	SOS ENFANTS MONS BORINAGE ASBL	TEEN CHALLENGE BELGIUM				
SENIOR MONTESSORI	SOCIÉTÉ ROYALE BELGE D'ETUDES GÉOLOGIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES "LES CHERCHEURS DE LA WALLONIE"	SOS ENFANTS NAMUR ASBL	TÉLÉ SERVICE DE FLÉMALLE ASBL				
SERAING ATHLETISME ASBL		SOUFFLE D'INSPIRATION ASBL	TÉLÉ SERVICE LIÈGE ASBL				
SERVICE D'AIDE AUX JUSTICIABLES DE L'ARRONDISSEMENT JUDICIAIRE DU LUXEMBOURG - DIVISION ARLON		SOUS L'ARBRE ASBL	TELE SERVICE SERAING ET ENVIRONS				
SERVICE D'AIDE SOCIALE AUX JUSTICIABLES		SPOTT-CENTRE CULTUREL D'OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE	TÉLÉ-ACCUEIL NAMUR-BRABANT WALLON ASBL				
SERVICE DE SANTÉ MENTALE NORD ET CENTRE LUXEMBOURG		STATIONS DE PLEIN AIR LIÉGEOISES					
SERVICE DIOCESAIN DES JEUNES		SYNDICAT D'INITIATIVE DE BASTOGNE					



Perspectives pour 2025-2029



- **Analyse des convergences entre ESG et impact social pour définir les perspectives**
- **Actions de base :**
 - Représentativité/représentation
 - Accompagnement des associations membres dans la gestion de leur ASBL dans des matières diverses
 - Information et formation adaptée aux réalités de terrain
 - Promotion des activités des membres
 - Partenariats et marchés publics
- **Actions innovantes :**
 - Appui au développement d'initiatives sociales et citoyennes (DPR)/
Renforcement des capacités administratives et gestion simplifiée (DPR)
 - Transition écologique et mobilités durables (DPR)
 - Soutien à l'emploi (DPR)
Diversité/Egalité des chances/Inclusion au sein des associations
 - Sensibilisation à la transition digitale/numérique
 - Responsabilité sociétale des entreprises « sociales » (RSE) versus évaluation de l'impact social



--- Analyse des convergences entre l'ESG et impact social pour définir les perspectives

Pour réaliser ses perspectives à long terme, la CODEF a voulu s'appuyer sur ses réflexions récentes. Il est apparu indispensable de relier les conclusions de l'analyse « Elpix ESG Readiness Check » en intégrant les résultats des travaux sur l'impact social. Cette approche globale permet d'articuler pleinement la démarche Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) avec la mission de fédération patronale et l'ambition de renforcer l'impact pour mieux défendre et représenter les membres.

Impact social

Les travaux ont permis de clarifier la chaîne de valeurs et de consolider l'évaluation de l'impact social selon sept grands axes :

- Besoins sociaux (justice sociale, inclusion, égalité des chances)
- Missions (fédérer, représenter, soutenir, promouvoir les membres et leurs secteurs)
- Ressources (équipes qualifiées, financements diversifiés, outils numériques)
- Activités (représentation, sensibilisation, formation, plaidoyer)
- Pratiques (transparence, innovation sociale, participation, utilisation d'outils digitaux)
- Résultats (amélioration des compétences, reconnaissance renforcée de la CODEF)
- Impact (cohésion sociale accrue, influence sur les décisions publiques)

Ce diagnostic collectif a permis de conforter les valeurs fondamentales, tout en identifiant des stratégies d'avenir à court, moyen et long terme, en particulier pour renforcer la représentativité de la CODEF, et de la défense des membres.

Convergence avec le rapport « Elpix ESG Readiness Check »

D'après le rapport « Elpix ESG Readiness Check », les actions environnementales et sociales doivent être intensifiées afin de consolider durablement la crédibilité de la fédération. Cette analyse fait écho à l'évaluation d'impact social :

- Le volet social : L'accent mis sur l'inclusion, la diversité et l'égalité des chances rejoint la nécessité de porter une attention particulière aux conditions de travail, à la participation de toutes les parties prenantes et à la lutte contre les discriminations.
- Le volet environnemental : Des efforts supplémentaires doivent être consentis pour intégrer la transition écologique au sein de la fédération (formations, mutualisation de ressources, partenariats).
- Le volet gouvernance : Les résultats encourageants observés dans le rapport ESG (gouvernance responsable) renforcent la légitimité de la CODEF, dont la mission inclut la représentation et la représentativité auprès des pouvoirs publics.

En s'appuyant sur ces trois piliers, la CODEF consolide son rôle de fédération patronale en structurant des outils, des formations et des conseils pour accompagner la progression de ses membres.



Articulation avec les perspectives 2025

Les perspectives présentées s'axent autour de plusieurs thèmes : le développement de la responsabilité sociétale, la transition numérique et la facilitation du dialogue social.

- Transition écologique et mobilités durables : alignement avec les priorités régionales et fédérales (DPR), mise en place d'actions concrètes (formations thématiques, mise en réseau, innovation sociale).
- Renforcement de l'emploi et de la diversité : colloque 2025 sur la pénurie de personnel et l'accès à l'emploi pour les personnes étrangères, promotion de l'inclusion et de l'égalité des chances.
- Transition numérique : développement du e-learning, ouverture vers l'IA, plateforme collaborative pour intensifier l'échange de pratiques.
- Évaluation de l'impact social et ESG : encouragement auprès des membres à entamer des démarches volontaires de maturité RSE, élaboration d'outils simples et peu coûteux pour mesurer leur propre impact sociétal.

Ces orientations s'alignent totalement avec les constats formulés au cours de la mise au vert (chaîne de valeur) et dans le rapport ESG, ouvrant la voie à une évolution de la stratégie pour l'avenir des membres et secteurs.



Vers une alliance solide entre les missions et ESG

À travers ces différents volets – évaluation d’impact social et résultats de l’ESG Readiness Check perspectives stratégiques 2025 – la CODEF confirme sa volonté de :

- Placer la justice sociale et l’inclusion au cœur de son action, en renforçant la représentativité des associations et la diversité au sein du secteur.
- Adopter une démarche environnementale proactive, indispensable pour répondre aux exigences contemporaines de durabilité et de solidarité intergénérationnelle.
- Poursuivre la gouvernance responsable grâce à une approche transparente, participative et innovante.

Cette vision globale, portée par les stratégies définies dans les travaux sur l’Impact social et l’ESG Readiness Check, aboutit à un plan d’action cohérent, décliné sur le court, moyen et long terme. Il appartient désormais à la CODEF et à ses membres de traduire ces objectifs en réalisations concrètes, au bénéfice de l’ensemble des acteurs du secteur à profit social et, plus largement, de la collectivité.

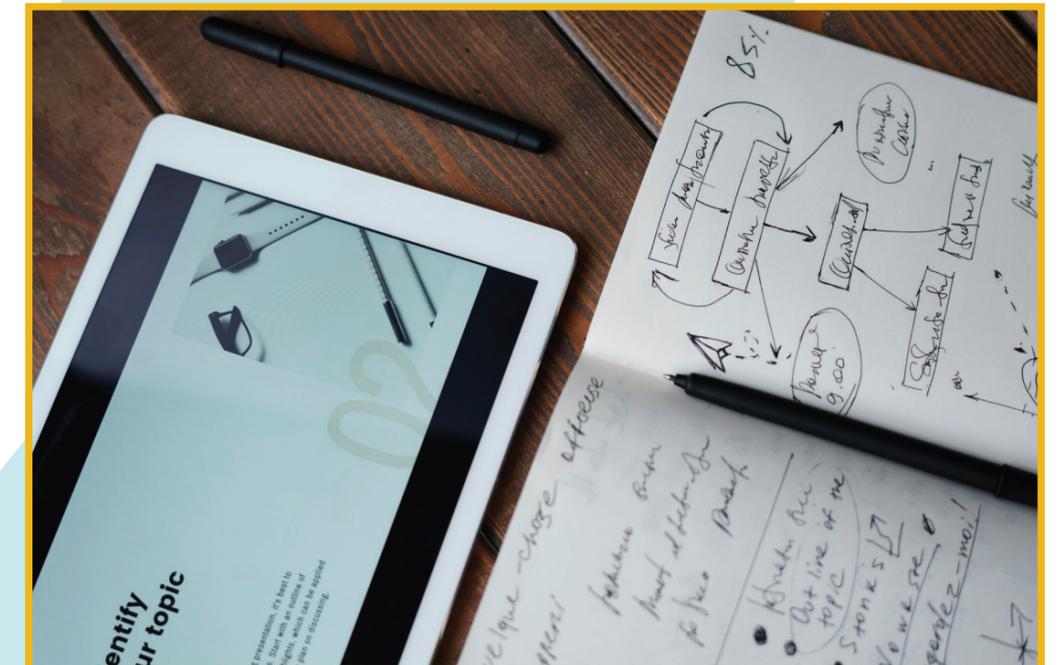
Ensemble, la fédération s’engage sur une trajectoire résolument tournée vers l’innovation sociale, la défense des intérêts des associations, de leurs travailleurs et usagers/bénéficiaires et la mise en œuvre de solutions structurantes pour répondre aux défis de demain.

Renforcement de la représentativité et de l’influence

Consciente des besoins sociétaux croissants, la CODEF réaffirme son engagement à fortifier sa position de représentante pour consolider la présence des associations dans les débats politiques et institutionnels. Les pistes concrètes issues de la mise au vert incluent :

- Multiplier les partenariats avec d’autres fédérations et instances spécialisées, afin d’acquérir une voix plus puissante dans les négociations.
- Amplifier la participation dans les commissions paritaires et autres plateformes gouvernementales pour influencer sur les décisions.
- Renforcer la communication via les médias et les réseaux sociaux afin de valoriser les actions menées et de sensibiliser un public plus large à la réalité du secteur à profit social.
- Capitaliser sur le savoir-faire interne : former les équipes et les membres aux techniques de négociation, de plaidoyer et de communication stratégique, pour accroître la crédibilité de la fédération.

De telles actions, étayées par une évaluation continue de l’impact, garantiront que la CODEF demeure un acteur incontournable et représentatif dans le secteur.





En 2025, la CODEF ambitionne de poursuivre ces dynamiques.

Pour mener ces actions en 2025, ... jusqu'en 2029, la CODEF s'appuiera sur la Déclaration de Politique Régionale (DPR) 2024-2029 de la Wallonie, de la Fédération Wallonie Bruxelles et celle de la Région Bruxelloise qui constitue une étape clé dans l'orientation stratégique des gouvernements. La CODEF a identifié plusieurs axes essentiels qui ouvrent des perspectives intéressantes pour le secteur associatif. Ces actions permettront à la CODEF de répondre de manière pertinente aux enjeux actuels et de soutenir ses membres dans leur développement, en cohérence avec les priorités fixées par les DPR et la DPC. Par ailleurs, la CODEF mettra en œuvre des initiatives inspirées de son Mémoire afin de contribuer, dans la mesure du possible, à la résolution des problématiques rencontrées par les associations.

La CODEF poursuivra ses missions fondamentales, telles que la représentativité, l'accompagnement des associations dans leur quotidien, la diffusion d'informations, la formation, ainsi que la promotion de leurs activités.

--- Actions de base :

Représentativité/représentation

La fédération joue pleinement son rôle d'organisation représentative à travers la représentativité, l'information et la consultation de ses membres. En tant qu'entité fédératrice, elle regroupe des ASBL dont la mission est de répondre aux besoins et aux préoccupations des citoyens, dans le cadre de l'intérêt général et collectif.

Grâce à son action fédératrice, la CODEF permet aux associations de se structurer et de bénéficier d'un soutien. Elle leur offre une voix porteuse pour défendre leurs intérêts, ainsi que ceux de leur secteur, auprès de divers niveaux de pouvoir et lors des concertations. Elle agit également comme relais entre les pouvoirs publics et les associations.

Pour accomplir ces objectifs, la fédération :

- maintient des relations étroites et développe des partenariats avec les pouvoirs publics, les acteurs politiques, les représentants des travailleurs et ses pairs ;
- consulte ses membres et tient à jour un cadastre qui permet de recueillir des données clés sur leurs activités, leurs modes de financement et l'emploi dans le secteur.



Accompagnement des associations membres dans la gestion de leur ASBL dans des matières diverses

Pour répondre aux besoins diversifiés de ses associations membres, il est primordial que la CODEF réalise les tâches ci-dessous. Chacune de ces actions est essentielle pour garantir une gestion efficace, pérenne et conforme aux obligations légales des associations :

Accompagnement des associations membres dans la gestion de matières diverses : Cet accompagnement global permet aux associations d'accéder à des conseils spécialisés dans divers domaines, facilitant ainsi leur gestion quotidienne. En renforçant leurs compétences internes, ces associations peuvent mieux répondre à leurs missions sociales et aux besoins de leurs bénéficiaires.

Des conseils et des outils en matière de gestion des ressources humaines : La gestion des ressources humaines est un enjeu crucial pour toute organisation. Proposer des descriptions de fonctions, des outils de sélection et de recrutement, ainsi que des évaluations du personnel et des formations continues permet de professionnaliser les équipes. Cela renforce l'efficacité et la satisfaction des travailleurs, tout en réduisant les risques de non-conformité avec le droit du travail.

Des conseils et des outils en matière de gestion administrative : La gestion administrative est souvent complexe, notamment avec les aides à l'emploi comme les APE et le Maribel, la compréhension des contrats de travail ou la législation relative aux commissions paritaires. Un soutien dans ces domaines permet aux associations de se conformer aux normes tout en optimisant leurs ressources, garantissant ainsi une stabilité financière et légale.

Des conseils et des outils en matière de gestion de la structure juridique : La forme juridique d'une association, le respect de ses statuts ou encore l'élaboration d'un règlement de travail, ... sont essentiels pour assurer la légalité et la transparence de ses activités. Le non-respect de ces aspects peut entraîner des sanctions, c'est pourquoi un accompagnement est indispensable.

Un soutien et une aide à la compréhension des législations, des procédures d'agrément et des appels à projets : Les associations doivent souvent composer avec des législations complexes et des procédures administratives lourdes pour obtenir des agréments ou répondre à des appels à projets. Ce soutien permet de garantir la pertinence des projets soumis, améliorant ainsi les chances de succès et de financement.



Des conseils et des outils en matière de bien-être, de protection et de prévention au travail :

Garantir un environnement de travail sûr et sain est non seulement une obligation légale, mais aussi un facteur de motivation et de rétention du personnel. En apportant un accompagnement sur ces aspects, la CODEF permet aux associations de renforcer la sécurité et le bien-être de leurs travailleurs.

Des conseils et des outils en matière de RGPD : La conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est essentielle pour toutes les structures traitant des données personnelles. Un accompagnement dans ce domaine permet aux associations de protéger les informations sensibles de leurs membres et bénéficiaires, tout en évitant de lourdes sanctions en cas de non-conformité. La CODEF aide également à garantir que les associations respectent cette réglementation.

Des conseils en matière de bonne gouvernance, de parité et de diversité au sein des organes d'administration : Promouvoir la bonne gouvernance, la parité et la diversité est essentiel pour assurer la représentativité et la transparence des structures. Cela renforce la confiance des membres et des partenaires tout en garantissant un fonctionnement équitable et inclusif.

Ces interventions (non exhaustives), toutes fondamentales, permettent de répondre aux enjeux auxquels les associations sont confrontées aujourd'hui, en les rendant plus robustes et mieux équipées pour mener à bien leurs missions.



Information et formation adaptées aux réalités de terrain

Information

Le rôle de la CODEF est de fournir à ses membres une information précise, actualisée et pertinente. Le travail de conseil, tel qu'exercé par la CODEF, nécessite une veille constante sur l'évolution des politiques sociales, économiques et législatives. Être bien informé permet aux associations de prendre des décisions éclairées et d'anticiper les changements qui pourraient affecter leur fonctionnement.

C'est pourquoi la CODEF diffuse des informations via plusieurs canaux :

Le site web de la CODEF : un portail central pour les membres, regroupant toutes les ressources importantes.

La newsletter "CODEF Info" : un point mensuel essentiel qui aide les membres à rester au courant des nouvelles législations, des développements sociaux et économiques, des formations, des plaidoyers, des travaux de la fédération, ...

Vigi'CODEF : un focus sur les évolutions juridiques aux niveaux fédéral, des entités fédérées et sectoriel (CCT), essentiel pour assurer la conformité légale des associations.

L'Alerte Infos CODEF : est une newsletter mensuelle de la CODEF qui vous informe en un coup d'œil des actualités importantes du secteur, des formations à venir, des événements à ne pas manquer et vous invite à participer à leurs sondages. Un concentré d'infos utiles pour rester connecté à la vie associative !

Outils

En 2025, une réorganisation et des ajustements seront réalisés en matière d'organisation de la communication et la structuration des newsletters. De fait ces objectifs visent à :

Améliorer la clarté et de la pertinence des infos : La suppression de la newsletter « Politi'CODEF » et l'introduction de deux nouvelles newsletters visent à simplifier et à clarifier la communication. Cela permettra de mieux cibler les informations et d'éviter la surcharge d'emails, un retour souvent exprimé par les membres.

Maîtriser la fréquence et le rythme de diffusion : En établissant un calendrier régulier pour l'envoi de « VIGI'CODEF » et « CODEF'Infos », la CODEF offrira aux membres une prévisibilité et une structure. La diffusion mensuelle de Vigi'CODEF et l'envoi régulier de CODEF'infos permettent de maintenir une communication fluide tout en respectant le rythme de travail de chacun.

Canaux et outils

L'utilisation de MailChimp comme canal de diffusion assure une gestion efficace des listes de diffusion et offre des outils d'analyse pour évaluer l'impact des newsletters. Cela facilite également le suivi des taux d'ouverture et d'engagement des membres.



Contenu et public cible

Diversité du contenu : Le sommaire de chaque newsletter est conçu pour inclure une variété d'informations pertinentes : actualités, formations, événements, et sondages. Cela répond aux besoins variés des membres, qu'ils soient intéressés par des mises à jour sectorielles ou des opportunités de formation.

Ciblage précis : La distinction entre les publics cibles des deux newsletters (membres et non-membres pour « Alertes'INFOS », membres uniquement pour « CODEF'Infos » permet d'adapter le message en fonction des besoins spécifiques de chaque groupe, assurant ainsi une communication plus efficace.

Évaluation et ajustements continus

Évaluation des envois : La réévaluation des dates et heures d'envoi dès janvier 2025 permettra de rester flexible et d'adapter la stratégie de communication en fonction des retours des membres.

Cela témoigne d'un engagement à répondre aux besoins des utilisateurs et à améliorer continuellement les pratiques de communication.

Ces outils sont cruciaux pour maintenir une connexion étroite entre la CODEF et ses membres, et pour leur offrir les connaissances nécessaires à leur gestion quotidienne.

Formation continue adaptée à la réalité du terrain (ouvertes à toutes les associations)

La CODEF met un point d'honneur à proposer des formations adaptées aux besoins concrets du secteur associatif. Forte de son expérience, elle conçoit des formations en lien direct avec les réalités et les défis auxquels les associations sont confrontées. Ces formations s'adressent notamment :

- Aux personnels d'encadrement et administrateurs d'ASBL : pour renforcer leurs compétences en gestion et les aider à mieux conduire leurs projets et missions.
- Aux travailleurs des associations : selon les besoins exprimés par le terrain, la CODEF ajuste et développe ses programmes pour répondre aux défis spécifiques rencontrés par ces travailleurs.

Ces formations permettent aux associations de se professionnaliser, d'améliorer leur efficacité et de mieux répondre aux attentes de leurs bénéficiaires et des usagers. De plus, en 2025, la CODEF élargira ses modes de diffusion avec des outils numériques, ce qui est crucial pour toucher un public plus large et diversifié.

Ainsi, en garantissant une information constante et une formation de qualité, la CODEF permet aux associations de rester compétitives, conformes et mieux armés pour accomplir leurs missions sociales. Ces actions sont fondamentales pour assurer la pérennité du secteur et son impact positif sur la société.

Promotion des activités des membres

La **promotion des activités des membres** de la CODEF est une mission essentielle qui répond à plusieurs enjeux pour les associations membres et le public qu'elles desservent.

Annuaire des membres : L'Annuaire des membres, accessible en ligne (<https://www.codef.be/annuaire-des-membres/>), sert de véritable vitrine pour présenter les missions, les activités et les services de chaque association affiliée à la CODEF. Ce répertoire est un outil central pour améliorer la visibilité des membres auprès du grand public, des partenaires potentiels et des bénéficiaires de leurs services. Il permet de renforcer leur impact en facilitant les connexions et les collaborations avec d'autres acteurs du secteur associatif. Son maintien et sa mise à jour sont cruciaux pour garantir une information précise et accessible. Un travail de liaison a été amorcé entre l'annuaire des membres et la base de données (plateforme), dans l'objectif de générer des fiches d'information mises à jour automatiquement, assurant ainsi une plus grande fiabilité des données et une meilleure visibilité des activités des membres.

Page Facebook de la CODEF : La page Facebook de la CODEF est un moyen de communication direct et efficace avec une large audience. Elle est principalement dédiée à la promotion des actualités des membres, offrant à ces derniers une visibilité accrue pour leurs événements, projets, campagnes de sensibilisation et autres activités. Ce canal de diffusion amplifie leur rayonnement, en particulier auprès des jeunes, des familles et d'autres groupes cibles très actifs sur les réseaux sociaux.

En complément de la promotion des actualités, la page Facebook de la CODEF diffuse également les offres d'emploi transmises par ses membres. Cet espace digital joue un rôle clé en mettant en relation les associations et les chercheurs d'emploi intéressés par le secteur associatif. Cette démarche soutient le développement des organisations tout en attirant des talents qualifiés, contribuant ainsi à renforcer la stabilité et la pérennité du secteur à profit social.





LinkedIn : La gestion du compte LinkedIn par la CODEF est essentielle pour plusieurs raisons. En tant que réseau professionnel, LinkedIn permet de partager des informations clés concernant le secteur Non-Marchand, notamment sur les évolutions législatives et les tendances actuelles. Cela inclut également la diffusion des programmes de formation que la CODEF organise, renforçant son rôle dans le développement professionnel continu des acteurs du secteur. LinkedIn est également un outil qui permet d'établir et de maintenir des relations de réseautage, cruciales pour renforcer la visibilité de la CODEF et de collaborer avec des pairs et accroître son influence au sein du secteur. De plus, ce réseau offre une plateforme idéale pour promouvoir des événements tels que des campagnes, conférences et autres manifestations importantes organisées par la CODEF ou en partenariat avec d'autres organismes. Enfin, en partageant des offres d'emploi, des articles d'actualité ou des annonces des administrations wallonnes et des ministres de tutelle, la CODEF soutient activement le secteur à profit social en facilitant l'accès à des ressources essentielles.

YouTube : Le développement et le partage de contenu vidéo sur YouTube par la CODEF sont tout aussi importants pour informer et sensibiliser un large public. La création de vidéos explicatives permet de rendre accessible des sujets complexes, tels que la réforme APE, le bien-être au travail, ou encore la numérisation des associations, des thématiques cruciales. Ces vidéos jouent un rôle clé dans la diffusion de bonnes pratiques et de ressources pédagogiques auprès des associations, leur permettant d'améliorer leurs compétences et de mieux comprendre les enjeux actuels du secteur.

Instragram : La CODEF a lancé sa page Instagram au début de l'été 2024 dans le but de renforcer sa proximité avec ses membres et de leur partager des informations utiles et pertinentes. Ce nouvel outil de communication vise à partager des conseils pratiques et des événements qui touchent de près aux besoins des associations du secteur à profit social. Ce n'est que le début de cette aventure digitale. La CODEF s'engage à développer et enrichir continuellement cette plateforme, afin de soutenir toujours mieux ses membres et de mettre en valeur les actions du secteur à profit social. Instagram devient ainsi un espace vivant, où informations et interactions se croisent pour renforcer un réseau solidaire et actif.

Chaque tâche mentionnée contribue de manière significative à la mission de la CODEF, en renforçant le lien entre les associations membres et le public, tout en offrant des services qui favorisent leur développement et leur visibilité. En parallèle, la production de contenu multimédia engageant permet à la CODEF de renforcer sa présence en ligne, attirant ainsi une audience plus large et diversifiée, tout en augmentant son impact social.

Partenariats et marchés publics



La CODEF a développé des partenariats stratégiques avec plusieurs acteurs, tels qu'un secrétariat social, un service de protection et de prévention au travail, un service d'outplacement, ainsi qu'un fournisseur de matériel de bureau. Ces collaborations sont essentielles pour offrir à l'ensemble des membres de la CODEF un accès à des services indispensables à des conditions tarifaires très avantageuses, sans contrainte ni obligation. Cela permet à chaque organisation membre de bénéficier d'un soutien administratif et opérationnel clé, allégeant ainsi leur charge de travail tout en réduisant leurs coûts. L'importance de ces partenariats réside dans le fait qu'ils facilitent la gestion quotidienne des associations membres, leur permettant de se concentrer sur leur mission principale.

Tous les 4 ans, la CODEF organise également un marché public en assurances, une démarche complexe mais cruciale pour ses membres. Grâce à cette procédure, les associations n'ont pas à effectuer elles-mêmes cette tâche fastidieuse et peuvent profiter de tarifs particulièrement attractifs et de couvertures adaptées à leurs besoins. Cette initiative permet de réaliser des économies substantielles, avec plusieurs centaines de milliers d'euros économisés chaque année par les associations membres. Cela démontre l'importance et la nécessité de cette démarche collective, qui contribue directement à la pérennité financière de nombreuses organisations.

Dans la continuité d'une logique de mutualisation des services, la CODEF prévoit de lancer de nouveaux marchés publics ou appels d'offres en 2025. Cette stratégie vise à étendre encore davantage les avantages obtenus pour les membres et à couvrir de nouveaux besoins, assurant ainsi un soutien opérationnel de plus en plus complet. La mutualisation permet aux petites structures de bénéficier de conditions souvent inaccessibles à elles seules, renforçant ainsi leur compétitivité et leur durabilité sur le long terme.



BRUX'Koop (Centrale d'achats bruxelloise ANM Bruxellois)

Dès 2025, au-delà du marché public en assurances, la CODEF souhaite élargir les services de la centrale en lançant de nouveaux marchés publics, notamment pour un service de secrétariat social, afin de faire bénéficier les adhérents de prestations professionnelles à tarifs préférentiels.

De plus, la CODEF sera attentive à assurer son rôle de garante de la centrale. Ainsi, un suivi attentif sera nécessaire envers les adhérents, les nouvelles adhésions et les relations avec les assureurs. Ce suivi prendra la forme de rencontres, de séances d'information, d'échanges par e-mail et d'appels téléphoniques.

Enfin, la CODEF prévoit de développer le site internet de BRUX'Koop et de l'adapter aux nouveaux services en l'actualisant avec des informations plus récentes.



--- Actions innovantes

Appui au développement d'initiatives sociales et citoyennes Renforcement des capacités administratives et gestion simplifiée

Le centre de ressources pour ASBL (Guichet unique) répondra aux enjeux des associations, notamment à travers deux axes clés : le développement d'initiatives sociales et citoyennes, et le renforcement des capacités administratives.

Centre de ressources pour les associations : Mise en place d'un « guichet unique » pour toutes les associations membres et non membres de la CODEF sur le territoire francophone :

Le projet sera réalisé sur la période 2025/2029. Toutefois, 2025 sera une année de mise en place de l'outil :

- Définir les objectifs et la vision
- Faire une analyse des besoins : Identifier les besoins des associations via un sondage : concevoir et distribuer un questionnaire pour comprendre les défis et les attentes des associations.
- Faire une analyse SWOT
- Mise en place de partenariats
- Réfléchir à l'infrastructure numérique et physique
- Mettre en place un système de réservation de consultations : Développer une plateforme en ligne pour faciliter la communication en ligne et la prise de rendez-vous avec les conseillers.
- Relever les compétences des conseillers de la CODEF : cartographier les expertises internes et externes pour assurer un accompagnement de qualité.
- Développer les services possibles ⁽¹⁾
- Stratégie de communication et de promotion
- Lancement du guichet
- Gestion opérationnelle (gestion des données, standard de qualités, gestion des demandes, etc.)
- Suivi et évaluation



Développement de services possibles ⁽¹⁾:

- *Gestion de l'ASBL : accompagnement à la création d'ASBL, la mise en conformité des statuts, de l'assistance dans les démarches vis-à-vis des greffes, la fusion et la liquidation.
- * Assistance administrative : aide à la gestion des formalités administratives courantes, gestion des déclarations obligatoires, tenue des registres obligatoires, affiliation à un secrétariat social, affiliation à un SEPP.
- *Aide au financement : identification des sources de financement disponibles (subventions, mécénat, crowdfunding), aide au montage de dossiers, conseils en gestion financière et budgétaire.
- *Mise en réseau et partenariats : organisation d'événements pour favoriser les rencontres entre associations, plateforme en ligne pour partager des ressources et des bonnes pratiques, facilitation de partenariats avec des entreprises, des institutions ou d'autres associations.
- *Support en communication et marketing : aide à la création de sites web et de supports de communication, conseils en stratégie de communication digitale et sur les réseaux sociaux, outils pour la promotion d'événements ou de campagnes.
- *Outils numériques et technologiques : proposition de logiciels de gestion (comptabilité, gestion des membres, CRM), assistance technique en cas de problèmes informatiques, ...
- *Veille informative et documentaire : envoi de newsletters thématiques.
- *Évaluation et mesure d'impact : outils et méthodes pour évaluer les actions et projets menés, conseils pour améliorer l'efficacité et l'impact social.
- *Gestion des conflits et médiation : services de médiation en cas de conflits internes ou externes, conseils pour la résolution amiable des litiges.
- *Etc.

Ces services seront conçus pour renforcer les capacités administratives des associations et favoriser le développement d'initiatives sociales, tout en garantissant une gestion simplifiée et efficace. En mobilisant ces ressources, le Centre de Ressources se positionne comme un partenaire clé pour le soutien et la croissance des organisations dans la région.



Transition écologique et mobilités durables

En mettant en œuvre les actions ci-dessous, les associations seront mieux armées pour intégrer la transition dans leurs pratiques quotidiennes. Elles pourront ainsi contribuer activement à la construction d'une société plus durable, tout en renforçant leurs compétences et en élargissant leur réseau de partenaires :

Formation et renforcement des compétences :

La CODEF organisera des formations thématiques pour sensibiliser les associations aux enjeux de développement durable spécifiques à leur secteur. Pour ce faire, il convient de mettre en place des sessions de formation dédiées, où des experts en transition seront invités à animer des ateliers pratiques. Ces formations permettront aux participants d'acquérir des connaissances approfondies et des compétences pratiques pour intégrer des solutions de développement durable dans leurs activités.

Parallèlement, le développement d'un programme de formation en ligne offrirait l'opportunité de toucher un public plus large. La création de modules e-learning accessibles aux associations facilitera l'apprentissage sur des sujets tels que la gestion de projets verts ou les solutions de mobilité durable. L'inclusion de cas pratiques et de témoignages d'associations ayant mené des projets environnementaux enrichira le contenu et encouragera l'engagement des participants.

De plus, la fédération prévoit également d'organiser des formations en dehors des heures de travail, comme en soirée, ou pendant des périodes plus calmes, telles que les congés scolaires, afin de permettre à un plus grand nombre de personnes d'y participer.

Mise en réseau :

La mise en réseau est un levier puissant pour renforcer l'impact des associations. Il est donc pertinent de recenser les entreprises, les organismes publics et les experts prêts à collaborer avec elles. Cet annuaire, une fois constitué, sera mis à disposition des membres de la fédération. Il facilitera les partenariats, le partage de ressources et l'accès à des compétences complémentaires indispensables à la réussite des projets.

Innovation sociale :

Pour stimuler l'innovation au sein du secteur, il est envisageable de lancer un appel à projets innovants. En proposant des concours, on encourage les associations à développer des solutions novatrices face aux défis environnementaux et sociaux. Les projets sélectionnés bénéficieront soit d'un accompagnement personnalisé soit d'un petit financement (alloué sur les fonds propres de la CODEF), offrant ainsi un soutien pour optimiser leur mise en œuvre.

Soutien à l'emploi

Diversité / Egalité des chances / Inclusion au sein des associations

La CODEF souhaite continuer à promouvoir la diversité et l'inclusion au sein des associations du secteur à profit social. Elle est partie prenante de divers projets afin d'alimenter la réflexion autour de cette large thématique.

La CODEF a réalisé une première action sur l'accessibilité PMR en 2021 avec un kit de sensibilisation à destination des ASBL.

La seconde action a été de proposer une compilation d'outils pertinents pour les ASBL dans l'objectif de mener une véritable politique de diversité et d'inclusion. Ces outils se trouvent sur le site de la CODEF (<https://www.codef.be/diversite-et-inclusion/>) et ont fait l'objet d'une publication destinée aux associations en 2022.

La troisième action a été réalisée, en 2023, une recherche sociologique sur le recrutement et l'inclusion des travailleurs étrangers au sein des associations en Wallonie en collaboration avec l'Université de Liège.

En 2023, la CODEF a également œuvré, au sein du CEDAG (confédération européenne pour le secteur non-profit), à la réflexion et à la rédaction de recommandations à destination de la Commission européenne pour l'intégration des personnes d'origine étrangères dans le milieu du travail.

La CODEF a également organisé fin 2023, une journée « Diversité, inclusion et lutte contre les discriminations au sein des associations ». De nombreux conférenciers ont animé cette journée placée sous le signes des rencontres et des échanges.

Poursuivant la dynamique des réalisations précédentes et après avoir évalué les actions menées depuis 2021, la CODEF s'est engagée dans la préparation d'un colloque intitulé « Défis du secteur Non-Marchand : pénurie de personnel et accès à l'emploi pour les personnes d'origine étrangère ». Ce colloque sera organisé en mars 2025. Cet événement destiné aux employeurs d'associations disposant de peu de ressources, qu'il s'agisse de petites ou de grandes ASBL. Certaines de ces associations possèdent une équipe RH dédiée, tandis que d'autres comptent moins de cinq travailleurs. Il est donc crucial de leur proposer des solutions concrètes et directement applicables pour faire face aux défis actuels. Lors de cette matinée, plusieurs intervenants de renom partageront leur expertise et leurs bonnes pratiques pour promouvoir la diversité et l'inclusion au sein du secteur.



Le programme :

Introduction :

Les comédiens de la troupe Pleins Feux ouvriront l'événement en retraçant les différentes étapes clés de l'immigration dans l'histoire de la Belgique, offrant ainsi un contexte historique et culturel aux participants.

Plénière :

Une présentation de l'état des lieux et des obstacles à l'intégration en Belgique et en Europe sera effectuée. Les thématiques abordées seront ensuite approfondies en sous-groupes avec différents experts. Interviendront notamment : la Federation of European Social Employers, le SPW Emploi et/ou le FOREM expliqueront de la pénurie de personnel dans le secteur Non-Marchand et des parcours au niveau wallon et belge, FEDASIL ou l'Office des Étrangers expliqueront les procédures migratoires ainsi que le parcours administratif et pratique des migrants.

Ateliers en sous-groupes :

1. Reconnaissance des diplômes étrangers et validation des qualifications et des compétences

Cet atelier vise à comprendre les étapes de la reconnaissance des diplômes étrangers et de la validation des compétences, avec des discussions interactives sur les défis et les solutions. Les intervenants seront : le CIRÉ pour la reconnaissance et l'équivalence des diplômes, le FOREM et/ou le centre de Validation des Compétences.

2. Décryptage des procédures et contraintes administratives pour les travailleurs étrangers

L'objectif de cet atelier est de décrypter les procédures et contraintes administratives pour les travailleurs étrangers, notamment en ce qui concerne les permis de travail, le logement et le relogement. L'intervenant pressenti est : le Département de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du SPW, plus particulièrement la cellule Emploi et des permis de travail.

3. Surmonter les barrières linguistiques et culturelles en milieu professionnel

Cet atelier proposera des approches et des outils pour améliorer l'accès à l'information et l'intégration des personnes étrangères. Des témoignages d'expérience permettront d'aborder la compréhension que l'employeur peut avoir de la trajectoire du bénéficiaire et de ce qu'il peut proposer. Les intervenants seront : CRILUX, Lire et Écrire, ILI.

4. Lutte contre la discrimination à l'embauche

L'objectif de cet atelier est d'identifier et de déconstruire les préjugés et pratiques discriminatoires dans les processus de recrutement. L'intervenant sera : UNIA

Cet événement se veut être une occasion unique de réunir les acteurs du secteur pour aborder des problématiques essentielles liées à la pénurie de personnel et à l'accès à l'emploi pour les personnes d'origine étrangère. En proposant des solutions concrètes et directement applicables, la CODEF est convaincue que cette matinée contribuera à renforcer l'inclusion et la diversité au sein du secteur, tout en répondant aux défis actuels.

Le colloque 2025 offrira également aux participants un guide de ressources complet. En effet, le contenu développé dans chaque atelier sera résumé et intégré dans une synthèse globale de la matinée. Cette synthèse regroupera les thématiques abordées et servira de référence pour les participants souhaitant mettre en place les bonnes pratiques discutées lors de l'événement.





Sensibilisation à la transition digitale/numérique

La société est en pleine transformation grâce à l'avènement du digital et du numérique, et le secteur associatif l'a bien compris. Depuis 2021, la CODEF s'est engagée dans une démarche de sensibilisation et de mise à disposition d'outils au numérique auprès des membres des organes d'administration et des travailleurs du secteur à profit social. L'objectif est de leur permettre une transformation vers plus d'efficacité grâce au digital et au numérique, augmentant ainsi la performance de leurs services.

Poursuivant la campagne de sensibilisation à la transition numérique initiée en 2021-2022, la CODEF a continué ses actions dans ce sens. En 2024, elle a organisé un colloque en collaboration avec SOCIALware intitulé « Les nouvelles technologies à la portée de toutes les associations ! », visant à mettre en relation les grands acteurs du numérique avec le secteur associatif.

La même année, la CODEF a réfléchi au déploiement d'une plateforme collaborative pour ses membres et proposera diverses formations relatives à la digitalisation pour 2025. La digitalisation permet de répondre aux enjeux d'optimisation et d'accessibilité des travailleurs. C'est pourquoi la CODEF va développer ses formations en visioconférence, ciblant celles qui ne nécessitent pas d'interactions physiques ou de mises en situation.

De plus en 2025, la CODEF testera la création de formations e-learning, permettant aux travailleurs de s'auto-former librement. Toujours en 2025, la CODEF ira encore plus loin en organisant de nouvelles formations et en ouvrant des programmes liés à l'IA. Ces initiatives visent à accompagner les associations et les travailleurs du secteur dans la maîtrise des technologies émergentes, afin d'améliorer l'efficacité et l'impact de leurs actions. En intégrant l'IA dans ses programmes de formation, la CODEF souhaite préparer le secteur à relever les défis de demain et à saisir les opportunités offertes par ces nouvelles technologies tout en restant vigilant à leur utilisation.



Responsabilité sociétale des entreprises « sociales » (RSE) versus évaluation de l'impact social

En 2024, la CODEF a réalisé son analyse d'impact social, posant ainsi les bases de sa démarche vers une RSE plus approfondie. Désireuse d'aller plus loin, la CODEF organisera sa propre évaluation de maturité RSE afin de s'approprier pleinement le concept et les pratiques associées dans les prochains mois.

Cette année de préparation, en appliquant les principes de la RSE au sein même de la CODEF, permettra de mieux intégrer ces concepts et de préparer efficacement leur déploiement auprès des membres de la CODEF. Ces actions pourraient également être étendues aux associations non-membres.

L'objectif à long terme (2025-2026) est de lancer une campagne de sensibilisation, d'organiser des formations et d'encourager les associations à rejoindre volontairement cette démarche. En leur fournissant des outils simples et peu coûteux, la CODEF souhaite les aider à travailler sur les différents axes de la RSE pour mieux évaluer et améliorer leur impact sociétal.



Glossaire



GLOSSAIRE

AAP ILI : Appel à projets Initiatives locales d'intégration des personnes étrangères.

AG : Assemblée Générale.

AiDiDom : Aide Digitale à Domicile.

AnikoS : Arbeitgeberinnenverband des Nicht-Kommerziellen Sektors. Plateforme interprofessionnelle des entreprises à profit social créée au niveau de la Communauté germanophone.

ANM : Accord non-marchand.

APE : Aide à la Promotion de l'Emploi.

APEF : Association paritaire pour l'emploi et la formation.

ASSAF : Association des Services d'Aide aux Familles et aux Aînés.

ATE : Associations transfrontalières européennes.

ATL : Accueil temps-libre.

AVIQ : Agence wallonne pour une vie de qualité.

CA : Conseil d'administration.

CCT : Convention collective de travail.

CEDAG : Comité européen des Associations d'intérêt général.

CERV : Citizens, Equality, Rights and Values Programme (Programme «Citoyens, égalité, droits et valeurs»).

CESE-W : Conseil économique, social et environnemental de Wallonie.

CESSOC : Confédération des Employeurs du secteur Sportif et SocioCulturel.

CHAm : Chambre des Métiers.

CIRÉ : Coordination et Initiatives pour Réfugiés et Étrangers.

COCOF : Commission Communautaire française.

CODEF : Confédération et défense des services sociaux, culturels et environnementaux.

COFI : Coupole des Fédérations d'Initiatives Locale d'intégration.

COPILI : Comité de pilotage du secteur de l'intégration.

COPOL : Commission politique (de la CESSOC).

COREF : Commissions de référentiel métier.

CP : Commission paritaire.

CRI : Centre régional d'intégration.

DPC : Déclaration de Politique Communautaire.

DPR : Déclaration de politique régionale.

Critères ESG : Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Groupe EU : Groupe de travail Europe de l'UNIPSO.

FEDASIL : Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile.

FLA : Federal Learning Account.

FOREM : Office wallon de la Formation professionnelle et de l'Emploi.

Freedom : Consortium regroupant des représentants majeurs du secteur de l'accompagnement et des soins à domicile.

FSE+ : Fonds social européen (+).

FWB : Fédération Wallonie-Bruxelles.

GT : Groupe de Travail.

IA : Intelligence artificielle.

IBEFE : Instance Bassin Enseignement qualifiant – Formation – Emploi.

ILI : Initiative locale d'intégration.

Interreg : Interreg est un programme européen de cohésion qui finance des projets renforçant la coopération entre régions.

IRISCARE : Iriscare est un organisme d'intérêt public bicommunautaire de référence pour la protection sociale à Bruxelles.

MAE : Milieux d'accueil de la petite enfance.

ONE : Office de la Naissance et de l'Enfance.

PFP : Participation financière des parents.

PMR : Personnes à mobilité réduite.

RGPD : Règlement général sur la protection des données.

RSE : Responsabilité sociétale des entreprises.

SAEMD : Services d'Accueil d'Enfants Malades à Domicile.

SAFA : Services d'Aide aux Familles et aux Aînés.

SCP : Sous Commission paritaire.

SCR (Vivalis) :

SEPPT : Service externe pour la prévention et la protection au travail.

SFMQ : Service Francophone des Métiers et des Qualifications.

SPW : Service public de Wallonie.

ULB : Université Libre de Bruxelles.

UNIA : Centre interfédéral pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme et les discriminations.

UNIPSO : Confédération intersectorielle des employeurs du secteur à profit social (non marchand) en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles.

UNISOC : Union des entreprises à profit social asbl est l'organisation reconnue comme le représentant des entreprises à profit social belges.

VUB : Vrije Universiteit Brussel.

WCA : Wallonie compétences d'avenir.





Avec le soutien de



Wallonie



Wallonie
Relance



Wallonie
familles santé handicap
AVIQ



Francophones
Bruxelles



Iriscare

Siège social

CODEF ASBL

Rue du Trixhay 15 à 4020 Liège

BE0478 328 675

RPM Liège

Téléphone : 04 362 52 25

Mail : codef@codef.be

Site : www.codef.be

La plateforme : www.federation.codef.be